Portrait des activités internationales réalisées en 2014-2015 dans les collèges privés subventionnés québécois

Alexandre Jobin-Lawler et Matthieu Boutet-Lanouette

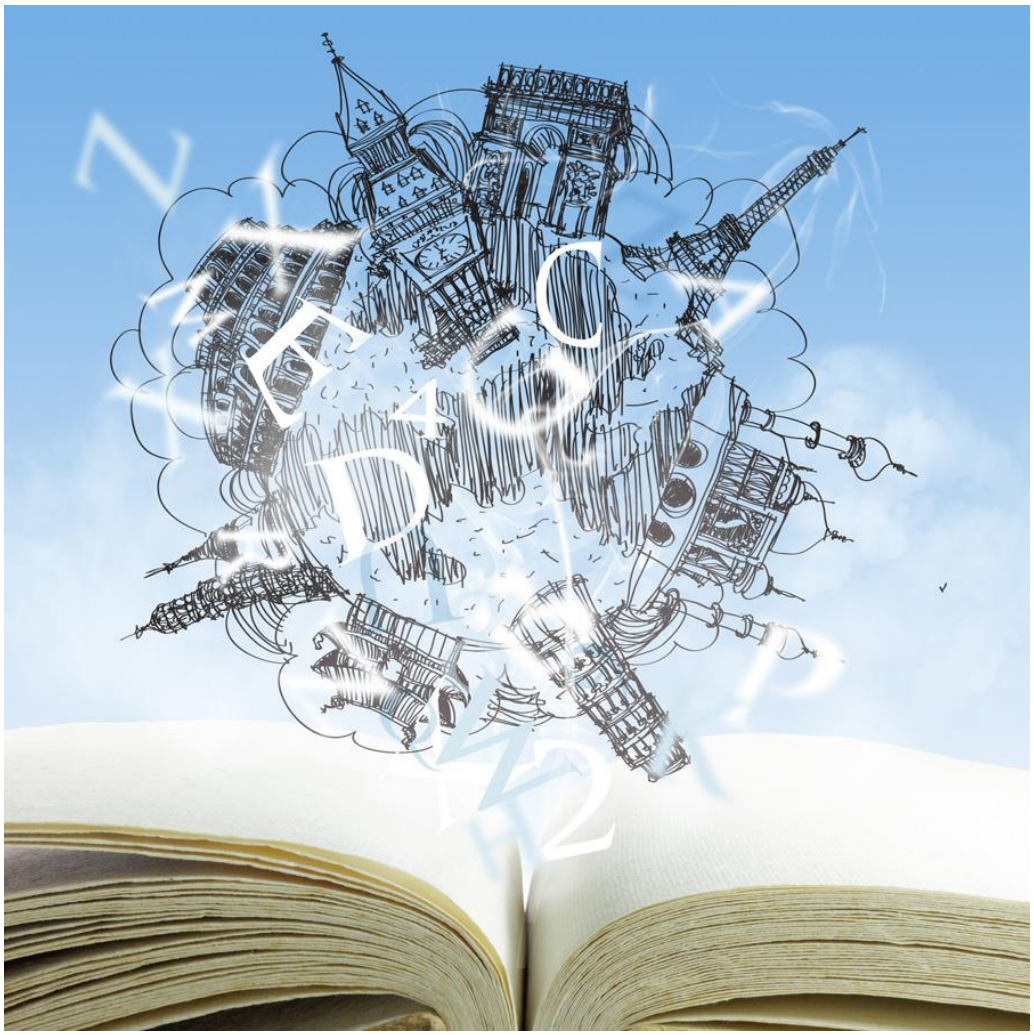

Rapport de recherche PREP
Campus Notre-Dame-de-Foy
Juin 2016

© Tous droits réservés.
La reproduction de ce document est interdite sans l'autorisation écrite des auteurs.

La présente recherche a été subventionnée par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de recherche et d'expérimentation pédagogiques (PREP) de l'Association des collèges privés québécois (ACPQ).

Le contenu du présent rapport n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteurs.

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

L'illustration de la page couverture, tout comme les autres images qui sont présentées dans ce document, proviennent du site Internet DepositPhotos.com. Les droits d'utilisation de ces images ont été acquittés conformément à la politique en vigueur sur ce site.

Cette étude figure sur le site Internet du Centre de documentation collégiale (CDC) : http://www.cdc.qc.ca/

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2016

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2016

ISBN - 978-2-920956-28-5

TABLE DES MATIÈRES

Table des illustrations ..... **vii**

Résumé ..... **x**

Remerciements ..... **xi**

Introduction **1**

Chapitre 1 ..... **3**

L'internationalisation du réseau collégial québécois **3**

1.1 Le réseau collégial québécois en chiffres 3

1.2 L'internationalisation du réseau collégial québécois : état de la situation 5

1.2.1 Internationalisation de la formation 6

1.2.2 Mobilité étudiante internationale 9

1.2.3 Mobilité enseignante internationale 12

1.2.4 Accueil et recrutement d'étudiants internationaux 14

1.2.5 Coopération internationale et partage d'expertise à l'étranger 22

1.2.6 Organisation et gestion des affaires internationales dans les collèges 25

1.2.6.1 Orientations et politiques institutionnelles 25

1.2.6.2 Financement 28

1.2.6.3 Priorités et orientations futures 32

1.3 Problème de recherche 33

Chapitre 2 ..... **36**

Méthodologie **36**

2.1 Modèle méthodologique 36

2.2 Procédure d'enquête 37

2.3 Population cible 37

2.4 Collecte des données 38

2.4.1 Plan de recrutement 38

2.4.2 Questionnaire 39

2.4.3 Passation du questionnaire 42

2.4.4 Données secondaires 43

2.5 Taux de réponse 43

2.6. Analyse des données 45

2.7 Validité des données 46
2.8 Considérations d'ordre éthique 49
Chapitre 3 53
Portrait des activités internationales des collèges privés subventionnés québécois 2014-2015 53
3.1 Gestion et organisation des activités internationales 54
3.1.1 Importance et grandes orientations en matière d'internationalisation 54
3.1.2 Financement des activités internationales 58
3.1.3 Secteurs priorisés et orientations futures 61
3.2 Internationalisation de la formation 66
3.2.1 Programmes d'études à vocation internationale 66
3.2.2 Programmes d'études à connotation internationale 69
3.2.3 Activités d'internationalisation réalisées par l'entremise d'Internet 71
3.3 Mobilité étudiante internationale 74
3.3.1 Organisation des projets de mobilité étudiante internationale 74
3.3.2 Réalisation des projets de mobilité étudiante internationale 76
3.3.3 Raisons expliquant l'absence de projets de mobilité étudiante internationale . 81
3.4 Mobilité enseignante internationale 84
3.4.1 Organisation des projets de mobilité enseignante internationale 84
3.4.2 Réalisation des projets de mobilité enseignante internationale 86
3.4.3 Raisons expliquant l'absence de projets de mobilité enseignante internationale 90
3.5 Recrutement et accueil d'étudiants internationaux 93
3.5.1 Étudiants internationaux dans les CPS en 2014-2015 93
3.5.2 Répartition des étudiants internationaux selon les types de programmes 96
3.5.3 Organisation du recrutement et de l'accueil d'étudiants internationaux 97
3.5.4 Raisons expliquant l'absence d'étudiants internationaux dans certains CPS. 101
3.6 Coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger 103
3.6.1 Réalisation des projets de coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger 104
3.6.2 Délocalisation de programmes à l'étranger 107

3.6.3 Organisation des projets de coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger 109

3.6.4 Raisons expliquant l'absence de projets de coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger 111

Conclusion 115

Médiagraphie 122

Annexe 1 126

Brochure 126

Annexe 2 127

Questionnaire 127

Annexe 3 149

Formulaire de consentement à participer à un projet de recherche 149

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Graphiques

Graphique 1 Répartition des effectifs étudiants dans le réseau collégial à l'automne 2014 4
Graphique 2 Cinq formes d'internationalisation au collégial 6
Graphique 3 Régions privilégiées pour la mobilité étudiante et enseignante dans les cégeps en 2013-2014 (score moyen) 12
Graphique 4 Répartition des étudiants internationaux selon leur programme d'études à l'automne 2013 (ensemble du réseau collégial) 16
Graphique 5 Importance accordée au recrutement d'étudiants internationaux dans les cégeps en 2013-2014 17
Graphique 6 Structure d'accueil des étudiants internationaux dans les cégeps en 2013-2014 20
Graphique 7 Pourcentage des projets de coopération/partage d'expertise dans les différentes régions du monde en 2013-2014 24
Graphique 8 Répartition des secteurs d'activités d'internationalisation selon les directions et services responsables dans les cégeps en 2013-2014 27
Graphique 9 Priorité des activités internationales dans les CPS 55
Graphique 10 Pourcentage des CPS s'étant dotés d'une politique d'internationalisation de l'éducation 56
Graphique 11 Nombre et pourcentage de CPS ayant fait référence à la dimension internationale dans leur mission éducative 56
Graphique 12 Financement des activités internationales dans les CPS 60
Graphique 13 Secteurs d'activités priorisés par les CPS au cours des cinq dernières années 61
Graphique 14 Secteurs d'activités priorisés par les CPS pour les cinq prochaines années 63
Graphique 15 Présence de programmes d'études (DEC ou AEC) à vocation internationale dans les CPS 67
Graphique 16 Volonté des CPS de développer des programmes à vocation internationale 67
Graphique 17 Secteurs d'activités internationales priorisés pour les cinq prochaines années par les CPS n'ayant aucun programme à vocation internationale 68
Graphique 18 Présence de programmes d'études (DEC ou AEC) à connotation internationale dans les CPS 70
Graphique 19 Volonté des CPS à inclure une connotation internationale dans les programmes d'études déjà existants 70
Graphique 20 Activités d'internationalisation réalisées par l'entremise d'Internet dans les CPS 72
Graphique 21 Mise en place des projets de mobilité étudiante internationale dans les CPS 75
Graphique 22 Présence de projets de mobilité étudiante internationale dans les CPS 77

Graphique 23 Nombre de projets de mobilité étudiante internationale réalisés dans les CPS, selon les types d'activités 79
Graphique 24 Nombre de projets de mobilité étudiante internationale dans les CPS, selon la région visitée 80
Graphique 25 Facteurs expliquant l'absence de projets de mobilité étudiante internationale dans les CPS 81
Graphique 26 Mise en place des projets de mobilité enseignante internationale dans les CPS 85
Graphique 27 Présence de projets de mobilité enseignante internationale dans les CPS 87
Graphique 28 Types d'activités de mobilité enseignante internationale présents dans les CPS en 2014-2015. 89
Graphique 29 Nombre de CPS ayant accueilli des étudiants internationaux en 2014-2015 94
Graphique 30 Secteur(s) responsable(s) du recrutement des étudiants internationaux dans les CPS 98
Graphique 31 Secteur(s) responsable(s) de l'accueil des étudiants internationaux dans les CPS 99
Graphique 32 Nombre de CPS ayant réalisé des activités de coopération internationale/partage d'expertise en 2014-2015 104
Graphique 33 Activités de coopération internationale/partage d'expertise des CPS dans le monde en 2014-2015 106
Graphique 34 Délocalisation de programmes de DEC/AEC des CPS dans le monde en 2014-2015 107
Graphique 35 Les CPS et la délocalisation de programmes à l'international dans les prochaines années 108
Graphique 36 Secteur(s) responsable(s) de la coopération internationale/partage d'expertise dans les CPS 110
Graphique 37 Justifications expliquant l'absence de projets de coopération internationale/partage d'expertise dans certains CPS en 2014-2015 112

Tableaux

Tableau 1 Nature et caractéristiques des activités de mobilité étudiante internationale au collégial 10
Tableau 2 Répartition du total des étudiants des cégeps ayant participé à des projets de mobilité internationale selon le type d'activité et le secteur d'enseignement en 2013-2014 11
Tableau 3 Nombre d'enseignants selon la formule de mobilité sortante pour l'année scolaire 2013-2014 13
Tableau 4 Étudiants internationaux inscrits dans le réseau collégial québécois à l'automne 2013 15
Tableau 5 Répartition des étudiants internationaux selon le type de formation et le type de diplôme à l'automne 2013 (ensemble du réseau collégial) 17

Tableau 6 Principales difficultés liées au recrutement et à l'accueil des étudiants internationaux dans les cégeps en 2013-2014 _____ 21
Tableau 7 Nombre total d'étudiants et d'enseignants de cégep ayant reçu du financement pour un projet de mobilité internationale en 2013-2014 ____ 30
Tableau 8 Les activités à caractère international : une priorité pour les établissements? _____ 32
Tableau 9 Ordre de priorité des secteurs d'activités d'internationalisation dans les cégeps en 2010 et en 2005 _____ 32
Tableau 10 Aide financière pour les activités de mobilité étudiante et de recrutement d'étudiants internationaux dans les CPS _____ 58
Tableau 11 Résumé comparatif : gestion et organisation des activités internationales 65
Tableau 12 Résumé comparatif : internationalisation de la formation_____ 73
Tableau 13 Nombre approximatif d'étudiants par CPS ayant effectué un séjour de mobilité internationale en 2014-2015, selon leur programme d'études___ 78
Tableau 14 Résumé comparatif : mobilité étudiante internationale _____ 83
Tableau 15 Facteurs expliquant l'absence de projets de mobilité enseignante internationale dans les CPS _____ 90
Tableau 16 Résumé comparatif : mobilité enseignante internationale _____ 92
Tableau 17 Nombre d'étudiants internationaux dans le réseau collégial entre 2009 et 2013_____ 95
Tableau 18 Nombre d'étudiants internationaux accueillis dans les CPS en 2014-2015 96
Tableau 19 Répartition des étudiants internationaux dans les CPS en 2014-2015 selon le secteur de formation _____ 97
Tableau 20 Mesures d'aide mises en place dans les CPS pour l'accueil des étudiants internationaux_____ 100
Tableau 21 Résumé comparatif : accueil et recrutement d'étudiants internationaux_ 102
Tableau 22 Nombre de projets de coopération internationale/partage d'expertise réalisés par les CPS en 2014-2015_____ 105
Tableau 23 Résumé comparatif : coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger _____ 114

RÉSUMÉ

Depuis le début des années 2000, le réseau des cégeps publie périodiquement un portrait de ses activités internationales. Ainsi, des rapports ont été présentés en 2000, en 2005, en 2010 et, plus récemment, en 2014. Les données que ceux-ci contiennent permettent de constater l'évolution du réseau dans son ensemble en ce qui a trait aux activités d'internationalisation (internationalisation de la formation, mobilité étudiante et enseignante, accueil d'étudiants internationaux et activités de coopération et de partage d'expertise à l'étranger). D'un portrait à un autre, ces données ont permis aux cégeps d'identifier les secteurs d'activités internationales en augmentation ou en décroissance et d'ajuster leurs priorités.

La présente recherche, financée par le Programme de recherche et d'expérimentation pédagogiques (PREP) de l'Association des collèges privés québécois (ACPQ), vise à réaliser le portrait des activités internationales des collèges privés subventionnés québécois. À l'image des enquêtes menées auprès des cégeps depuis le début des années 2000, elle présente un portrait descriptif des activités d'internationalisation réalisées en 2014-2015 dans le secteur de l'enseignement collégial privé subventionné. Cette étude fait état de la diversité et des particularités des activités d'internationalisation qui sont menées dans le réseau de l'enseignement collégial privé québécois. Somme toute, grâce à ce portrait, il est maintenant possible d'obtenir une vue assez complète de l'internationalisation de l'éducation dans le réseau des collèges québécois.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier plusieurs personnes sans qui cette recherche n'aurait pas pu voir le jour.

Merci d'abord aux directions et aux personnes responsables de l'internationalisation dans les collèges privés subventionnés pour avoir généreusement accepté de remplir notre questionnaire en ligne. Grâce à vous, les collèges privés disposent désormais d'un portrait détaillé des activités internationales qui ont cours dans le réseau et ils bénéficient ainsi de renseignements concrets pour orienter leurs pratiques en matière d'internationalisation.

Nous souhaitons aussi remercier Mme Ghyslaine Picard, directrice des études au Campus Notre-Dame-de-Foy, pour son soutien et pour avoir mis à notre disposition toutes les ressources nécessaires.

Nos remerciements s'adressent pareillement aux personnes suivantes : Mme Karine Moisan, pour son soutien méthodologique et ses conseils avisés; Mme Marie Gravel, pour la révision linguistique de la brochure et du rapport; Mme Andrée Dagenais du Centre de documentation collégiale pour le soutien bibliographique ainsi que Mme Diane Bussières, de Bussières communications, pour le travail d'infographie sur la brochure. Nous sommes également très reconnaissants envers M. Éric Richard pour ses conseils sur l'utilisation de la plateforme Survey Monkey et M. Yves Lawler pour sa prélecture du rapport et ses précieuses suggestions.

Finalement, nous tenons à remercier le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) qui, par l'entremise de l'Association des collèges privés québécois (ACPQ), a subventionné cette étude dans le cadre du Programme de recherche et d'expérimentation pédagogiques (PREP). Sans cet appui, il n'aurait pas été possible de réaliser ce travail.

INTRODUCTION

En octobre 2014, la Fédération des cégeps faisait paraître la quatrième mouture de son *Portrait des activités internationales des cégeps* (voir Fédération des cégeps, 2014). Les trois premières éditions avaient été réalisées par l'organisme Cégep international qui, depuis l'été 2014, est maintenant intégré à la Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps. Selon Anne-Marie Lemay, la responsable de la mobilité pour cette organisation, le portrait des activités internationales est un document essentiel qui permet d'avoir une meilleure vision de l'état et de l'évolution de l'internationalisation dans le réseau public toutes les cinq années. Il permet aussi aux partenaires des cégeps, autant au Québec qu'à l'international, de constater la diversité et les particularités des activités internationales menées dans le réseau collégial public. Il contribue, en ce sens, à favoriser le rayonnement des cégeps à l'étranger (Lemay, 2015). Toujours selon Lemay, les tendances qui émergent de ces portraits guident aussi les directions afin d'ajuster leurs priorités en matière d'internationalisation (Lemay, 2015). En définitive, comme le mentionne Jean Beauchesne, président-directeur général de la Fédération des cégeps, cette publication permet d'illustrer toute la richesse et l'essor des activités internationales menées dans le réseau public et elle démontre à quel point les cégeps sont : « véritablement au diapason de la société québécoise, une société qui se veut accueillante et ouverte sur le monde » (Fédération des cégeps, 2014, p. 8). Ces propos de Mme Lemay et de M. Beauchesne nous permettent de constater toute l'importance et l'utilité que revêtent ces études pour le réseau des cégeps.

Les collèges privés, même s'ils présentent, dans certains cas, une longue tradition d'activités internationales et qu'ils ont même parfois été précurseurs de ce qui peut aujourd'hui être observé en matière d'internationalisation dans le réseau public, ne s'inscrivent toutefois pas à l'intérieur des analyses réalisées par la Fédération des cégeps. Il n'existe, en fait, aucun recensement global des activités d'internationalisation des collèges privés québécois. C'est, d'une part, pour pallier cette lacune et, d'autre part, pour

offrir un complément aux enquêtes qui sont menées périodiquement dans les cégeps, que nous avons souhaité réaliser la présente étude.

L'objectif principal de notre travail est donc de décrire l'état de la situation de l'internationalisation dans le réseau des collèges privés subventionnés (CPS) québécois, en ce qui concerne sa gestion et l'importance qu'on lui accorde dans les établissements, en plus de nous intéresser à chacun des secteurs d'activités internationales que sont l'internationalisation de la formation, la mobilité étudiante et enseignante, l'accueil d'étudiants internationaux et les activités de coopération et de partage d'expertise à l'étranger. Précisons que notre étude se concentre sur le réseau des collèges privés subventionnés[1].

Le présent rapport se divise en trois chapitres. Le premier offre au lecteur une synthèse de la situation actuelle de l'internationalisation dans le réseau collégial québécois. Les informations présentées dans cette première partie de notre travail portent essentiellement sur les cégeps[2] et sont surtout issues des plus récents portraits de l'internationalisation, réalisés en 2010 (*Profil 2010*) et en 2014 (*Portrait 2014*) (voir Cégep international, 2010B et Fédération des cégeps, 2014). Elles permettront d'établir, entre autres, au troisième chapitre, certaines comparaisons entre les CPS et les cégeps. Le second chapitre détaille, quant à lui, la méthodologie employée pour mener à bien cette recherche.

Le corps de notre étude se situe au troisième chapitre. Celui-ci se veut une présentation descriptive, à l'aide de multiples tableaux, graphiques et autres documents visuels, des activités internationales réalisées au cours de l'année scolaire 2014-2015 dans les collèges privés subventionnés québécois. En plus de cette présentation, une brochure d'information a été produite et l'adresse électronique pour son téléchargement est disponible à l'Annexe 1. Celle brochure sera envoyée à l'ensemble des établissements privés, afin de présenter une synthèse graphique et imagée de nos données.

---

[1] Cette orientation sera expliquée lors de la présentation de la méthodologie de recherche, au deuxième chapitre de ce document.

[2] Les cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) sont des établissements d'enseignement collégial publics, alors que les CPS (collèges privés subventionnés) sont des établissements d'enseignement collégial privés.

CHAPITRE 1

L'INTERNATIONALISATION DU RÉSEAU COLLÉGIAL QUÉBÉCOIS

1.1 Le réseau collégial québécois en chiffres

Le réseau de l'enseignement collégial québécois est composé à la fois d'établissements publics et privés. Du côté public, on compte 48 collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps), 11 écoles gouvernementales, 7 conservatoires de musique, 3 instituts agroalimentaires et 1 institut de tourisme et d'hôtellerie (Fortin et Van Audenrode, 2013, p. 7). Du côté privé, les établissements se distinguent en deux entités, soit les collèges privés subventionnés (CPS), qui sont au nombre de 25, et les 24 collèges privés non subventionnés (CPNS) qui, pour leur part, sont sous permis, mais ne reçoivent pas de subvention de la part du gouvernement (Fortin et Van Audenrode, 2013, p. 7).

Sur les 224 999 étudiants qui étaient inscrits au collégial à l'automne 2014[3], 22 371 d'entre eux fréquentaient le réseau privé (MEES, 2016). En incluant les 1 817 étudiants inscrits dans des écoles gouvernementales, 90,1 % des jeunes du collégial étudiaient dans des établissements publics. À l'intérieur du 9,9 % des étudiants qui fréquentaient le réseau privé à l'automne 2014, la très forte majorité était inscrite dans un CPS, soit 18 410 étudiants, pour une proportion de 8,2 % du total des collégiens (MEES, 2016). Le Graphique 1 ci-dessous présente la répartition des effectifs étudiants dans le réseau collégial à l'automne 2014.

[3] Ce nombre inclut à la fois les étudiants du DEC, de l'AEC et les étudiants hors programme.

Graphique 1 Répartition des effectifs étudiants dans le réseau collégial à l'automne 2014

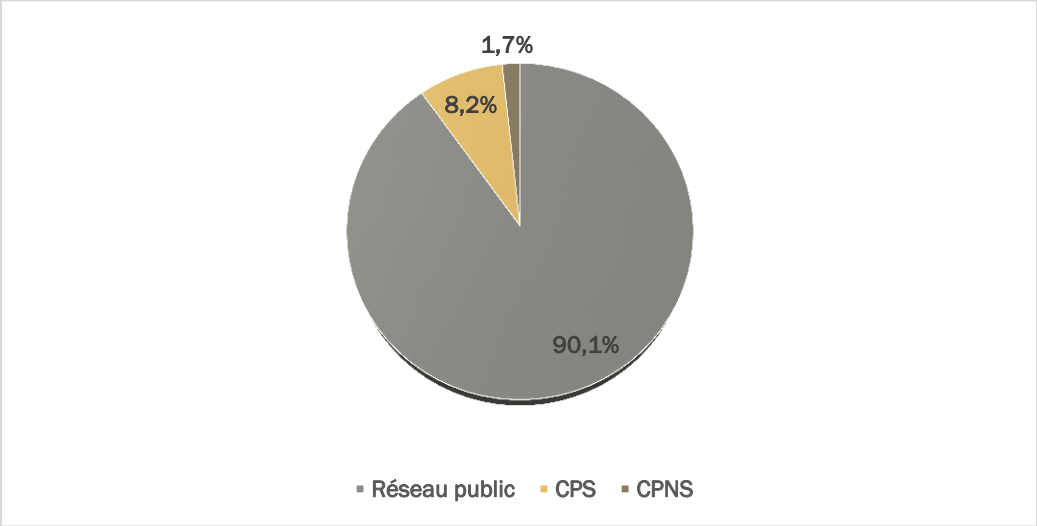

Bref, à la lumière de ces statistiques, force est de constater que les portraits de l'internationalisation qui sont réalisés depuis le début de l'an 2000, lesquels portent exclusivement sur le réseau public, concernent la très grande majorité de la population collégiale[4]. Il demeure cependant que, pour avoir une vue globale de la situation de l'internationalisation au collégial, il faudrait inclure le privé dans ces analyses, ce que nous proposons de faire dans le cadre de cette recherche.

Avant d'entreprendre cet exercice, il importe toutefois de présenter, à l'aide des informations et des statistiques les plus récentes dont nous disposons à ce sujet, un état de la situation de l'internationalisation dans le réseau collégial québécois. Lorsqu'il sera possible, les informations et statistiques présentées seront tirées des dénombrements effectués chaque année par le MEES[5]. Celles-ci concernent à la fois la situation du réseau public et celle du réseau privé. Toutefois, la plupart des statistiques qui seront présentées

[4] Plusieurs enquêtes sur les activités internationales des cégeps ont été menées en 2000, 2005, 2010 et 2014. Les trois premières enquêtes ont été réalisées par Cégep international et portent le nom de *Profil des activités internationales des cégeps*. Le sondage de 2014, pour sa part, a été réalisé par la Fédération des cégeps (Cégep international a été intégré à cet organisme à l'été 2014) et porte le nom de *Portrait des activités internationales des cégeps*.

[5] Il est à noter que l'actuel ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a porté différents noms dans les dernières années. Plusieurs acronymes seront donc utilisés dans ce document, dans un souci d'associer les informations mentionnées au bon ministère.

dans cette section proviennent du *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*, une enquête qui, comme nous l'avons mentionné précédemment, porte exclusivement sur le réseau des cégeps. Cela dit, ce sont les données les plus pertinentes qui existent en ce moment quant à la situation de l'internationalisation dans le réseau. Elles nous permettront, au troisième chapitre de ce document, de présenter un portrait d'ensemble des activités menées dans le réseau collégial québécois et d'établir quelques comparaisons avec la situation du réseau collégial privé subventionné qui fait l'objet de la présente étude.

1.2 L'internationalisation du réseau collégial québécois : état de la situation

L'internationalisation de l'éducation est un concept assez difficile à définir, notamment parce que celui-ci évolue constamment. Une définition semble toutefois faire consensus auprès des chercheurs ayant étudié cette question, il s'agit de celle de Jane Knight, une professeure et chercheuse canadienne, spécialiste de l'internationalisation de l'éducation supérieure. Selon elle, l'internationalisation de l'éducation se définit comme un « processus d'intégration d'une dimension internationale, interculturelle et mondiale dans l'objet, les fonctions (enseignement, recherche et service) et la fourniture de services d'enseignement supérieur » (Knight, 2007, cité dans Conseil supérieur de l'éducation, 2013, p. 6).

Dans le réseau collégial québécois, l'internationalisation s'articule autour de cinq grandes catégories d'activités qui sont illustrées dans le Graphique 2 ci-dessous.

Graphique 2 Cinq formes d'internationalisation au collégial

Dans les pages qui suivent, chacun de ces secteurs d'internationalisation sera défini et un état de la situation sera dressé à l'aide de statistiques récentes.

1.2.1 Internationalisation de la formation

L'internationalisation de la formation correspond à « l'insertion, dans les pratiques pédagogiques, de préoccupations associées à l'international et à l'interculturel sous des formes variées » (Conseil supérieur de l'éducation, 2013, p. 6). L'objectif de cette forme d'internationalisation est que les étudiants puissent développer, par exemple, des compétences internationales et interculturelles, ou des aptitudes citoyennes nécessaires à la vie dans une société qui se veut aujourd'hui de plus en plus diversifiée sur le plan des origines culturelles (Conseil supérieur de l'éducation, 2013, p. 9). Tout cela, sans nécessairement vivre une expérience de mobilité à l'étranger (bien que plusieurs programmes d'études offrent maintenant cette possibilité).

De plus en plus de programmes collégiaux ont aujourd'hui internationalisé, en tout ou en partie, leurs parcours de formation. Lorsqu'une très grande partie ou l'ensemble du programme est orienté vers l'étranger, c'est-à-dire lorsque les notions abordées en classe, les activités pédagogiques et les compétences à atteindre sont orientées vers l'international, nous pouvons alors dire que celui-ci est à « vocation internationale ». Selon le *Portrait 2014*, nous constatons qu'en 2010, 44 % des cégeps offraient 32 DEC orientés vers l'international, alors qu'en 2014, c'était 57 % des établissements publics qui offraient 60 programmes de DEC à vocation internationale. En quelques années seulement, le nombre de programmes orientés vers l'étranger a donc pratiquement doublé (Fédération des cégeps, 2014, p. 24). Cette situation touche particulièrement le programme de Sciences humaines, qui a vu son nombre de profils à vocation internationale plus que quadrupler entre 2002 et 2011 (Conseil supérieur de l'éducation, 2013, p. 17). Cela dit, comme le démontre le *Portrait 2014*, les parcours de formation de cette nature demeurent variés et vont du Tourisme aux Sciences de la nature, en passant par les Soins infirmiers ainsi que par de nombreux autres programmes techniques (Fédération des cégeps, 2014, p. 24).

On parle aussi d'internationalisation de la formation lorsqu'une dimension internationale est intégrée à certains programmes réguliers. Il ne s'agit alors pas d'un programme dit à « vocation internationale », mais plutôt d'une saveur ou d'une couleur internationale qui s'ajoute à un programme déjà existant. Un cours peut être donné dans une autre langue ou porter sur un sujet international, un stage à l'étranger peut être offert aux étudiants dans le cadre de leur programme, etc. Dans tous les cas, ce n'est pas l'ensemble du cursus qui s'internationalise, mais certains aspects associés à l'étranger qui sont ajoutés et qui enrichissent, de différentes façons, la formation des étudiants.

Dans cet ordre d'idée, ils seraient près de 80 % des cégeps, en 2010, à avoir intégré la dimension internationale dans leurs programmes réguliers de formation, contre 58 % lors de l'année 2000 (Cégep international, 2010B, p. 18). Au total, il y aurait eu 54

programmes du collégial public à offrir une connotation internationale en 2010, contre 63 en 2014 (Fédération des cégeps, 2014, p. 25).

Bref, l'augmentation des programmes à vocation ou à connotation internationale dans les dernières années démontre que la formation collégiale s'est internationalisée, du moins en ce qui concerne le réseau des cégeps.

En terminant, indiquons que les activités d'internationalisation de la formation se sont transformées depuis les dernières années grâce, notamment, aux nouveaux moyens technologiques d'information et de communication (TIC) offerts par le biais d'Internet. Ces TIC ont contribué à développer de nouvelles méthodes en classe, permettant ainsi d'accroître les compétences internationales ou interculturelles recherchées chez nos étudiants nationaux (Knight, 2005). Pensons, par exemple, aux activités d'échange et de communication en simultané entre une classe d'étudiants québécois et une autre d'un pays différent, ou encore à des conférences offertes à nos étudiants de la part de spécialistes internationaux. L'utilisation d'Internet peut aussi permettre aux enseignants et aux étudiants d'obtenir des informations à jour, grâce à l'utilisation de moteurs de recherche, afin de réaliser des travaux concernant des thématiques internationales. Toutefois, pour être vraiment efficace, cette intégration des TIC dans la formation « transfrontalière » doit s'articuler de manière structurée dans les programmes d'enseignement, mais également dans les politiques et mesures institutionnelles des établissements collégiaux (Portail du réseau collégial du Québec, s.d.).

De plus, il ne faudrait pas oublier d'indiquer que le réseau Internet permet de soutenir et de développer d'autres secteurs de l'internationalisation dans les collèges québécois. Pensons, par exemple, aux activités de mobilité étudiante, où les enseignants qui supervisent ces activités peuvent désormais avoir des contacts fréquents, et ce, plutôt aisément, afin de soutenir leurs étudiants voyageurs. Aussi, les sites Web des établissements collégiaux, tout comme ceux des différents organismes du réseau de l'enseignement supérieur québécois, bien que parfois mal adaptés, constituent une source

d'information de premier plan pour les étudiants d'autres pays qui visent à réaliser une formation supérieure au Québec (Conseil supérieur de l'éducation, 2013, p. 126).

Internet, par l'entremise de logiciels de communication en simultané (p. ex. Skype), peut aussi faciliter les activités de coopération et de partage d'expertise. Des professeurs ou des cadres d'établissements d'enseignement d'ici peuvent maintenant communiquer leur savoir-faire, sans trop de difficulté, avec des partenaires étrangers, et ce, directement à partir de leur poste de bureau. Il est également maintenant possible d'offrir des formations à distance, en accueillant virtuellement dans les classes des étudiants résidant dans d'autres pays. Bref, Internet favorise sans contredit les activités transnationales des établissements collégiaux et il demeure un outil de prédilection pour la conquête de nouveaux « marchés » en matière d'éducation supérieure (Morin, 2006B, p. 4).

Cette contribution est également utile pour la promotion des activités internationales des cégeps. Dans le plus récent portrait des activités internationales, il y est évoqué qu' « En 2014, la quasi-totalité des répondants font la promotion de leurs activités internationales sur leur site Internet, les trois quarts d'entre eux la font dans leur rapport annuel et plus de la moitié utilisent les médias sociaux. » (Fédération des cégeps, 2014, p. 19) En fait, ils étaient 72 % des cégeps en 2005 à réaliser la promotion de leurs activités internationales par l'intermédiaire de leur site Web, alors que ce pourcentage s'élevait à 98 % en 2014. Quant aux plateformes de médias sociaux comme Facebook et Twitter, leur utilisation pour la promotion reste récente et restreinte à un peu plus de la moitié des cégeps sondés (64 %). Bref, Internet prend une place prépondérante à ce chapitre, sans toutefois reléguer aux oubliettes les autres formes de publication et d'information (p. ex. le rapport annuel ou les publications régulières).

1.2.2 Mobilité étudiante internationale

La mobilité étudiante internationale forme le second secteur d'activités internationales présent dans le réseau collégial. Nous le verrons plus loin, c'est aussi celui que plusieurs cégeps priorisent. La mobilité étudiante internationale englobe les échanges, les séjours et

les stages internationaux liés à un programme d'études ou non, c'est-à-dire les étudiants nationaux qui quittent temporairement le Canada afin de parfaire leur formation ou découvrir de nouvelles réalités à l'international. Les types de séjours peuvent être variés, la durée de ceux-ci peut aller de quelques jours à quelques mois et ils peuvent s'inscrire dans le cursus scolaire de l'étudiant ou non (crédité ou non crédité). Le Tableau 1 ci-dessous présente un résumé des différentes formules possibles ainsi que leurs principales caractéristiques[6].

Tableau 1 Nature et caractéristiques des activités de mobilité étudiante internationale au collégial

Type de séjour	Caractéristiques	Durée habituelle	Crédité ou non crédité
Stage professionnel	Intégration dans un milieu de travail dans un autre pays, avec supervision directe ou indirecte du partenaire étranger.	2 à 10 semaines	Crédité
Séjour d'études	Session d'études dans un établissement à l'étranger dans l'optique d'y recevoir une formation équivalente à celle offerte au Québec.	15 semaines	Crédité
Stage d'observation et de sensibilisation	Exploration et découverte d'une nouvelle région du monde (visites, rencontres, etc.).	2 à 4 semaines	Crédité ou non crédité
Stage de solidarité ou de coopération	Immersion complète à la vie des hôtes. Projet d'intervention ou de travail sur le terrain afin de sensibiliser les participants aux réalités d'une autre société.	2 à 15 semaines	Crédité ou non crédité
Séjour linguistique	Apprentissage d'une langue en combinant à la fois des activités d'observation, des visites et des journées ou demi-journées en classe.	2 à 15 semaines	Crédité ou non crédité

Source : Informations tirées de : Gougeon, G. (s.d.). *Guide sur la mobilité étudiante dans les cégeps*. Repéré à http://stages.cmaisonneuve.qc.ca/etranger/Guide_mobilite.pdf

Selon le *Portrait 2014*, en 2013-2014, au moins 4379 cégépiens inscrits dans un programme menant au DEC ont pris part à des projets de mobilité à l'international, sur

[6] Peu importe la formule choisie, il demeure que les effets de ces séjours sur les étudiants sont généralement très positifs, et ce, à plusieurs égards (tant sur le plan scolaire que professionnel ou personnel). C'est du moins ce que nous avons pu constater lors d'une précédente étude sur la question réalisée dans le réseau des collèges privés québécois (voir : Jobin-Lawler et Boutet-Lanouette, 2011).

une population de 168 468 (MEES, 2016), ce qui représente un taux de 2,6 % de cette population étudiante.

Le nombre de 4379 étudiants correspond à une hausse importante par rapport au *Profil 2010*, alors que celui-ci était de 2829 jeunes (Fédération des cégeps, 2014, p. 32)[7]. En moyenne, il équivaut à une hausse de 27 étudiants par cégep, laquelle se perçoit principalement dans le secteur préuniversitaire, qui a vu son nombre d'étudiants en mobilité internationale pratiquement doubler depuis l'enquête de 2010 (Fédération des cégeps, 2014, p. 32).

Le Tableau 2 ci-dessous présente la répartition du total des étudiants des cégeps ayant participé à des projets de mobilité internationale selon le type d'activités et le secteur d'enseignement en 2013-2014. Nous pouvons notamment y constater que les stages professionnels crédités dans les programmes d'études, ainsi que les séjours culturels et linguistiques non crédités, représentaient les formules priorisées par les cégépiens en 2013-2014.

Tableau 2 Répartition du total des étudiants des cégeps ayant participé à des projets de mobilité internationale selon le type d'activité et le secteur d'enseignement en 2013-2014

Activité de mobilité	Préuniversitaire	Technique	**Total**
Stages crédités (incluant ATE)	359	714	**1073**
Stages non crédités	306	218	**524**
Sessions d'études	68	24	**92**
Séjours culturels et linguistiques crédités	734	198	**932**
Séjours culturels et linguistiques non crédités	746	344	**1090**
Autres	496	172	**668**
Total	**2709**	**1670**	**4379**

Source : Fédération des cégeps. (2014). *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*. Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

[7] Il convient cependant de mentionner que plus de cégeps ont répondu à l'enquête de 2014 (taux de réponse de 92 %) qu'à celle de 2010 (taux de réponse de 81 %). Toutes proportions gardées, nous pouvons tout de même observer une croissance significative des activités de mobilité étudiante internationale depuis le *Profil 2010* (hausse de 27 étudiants par cégep en moyenne). De plus, comme le taux de réponse de l'enquête 2014 est de 92 %, il y a lieu de penser qu'au moins 4379 étudiants ont réalisé de tels projets.

Comme l'indique le Graphique 3 ci-dessous, lorsqu'ils quittent temporairement le Canada pour vivre une expérience scolaire à l'étranger, les étudiants des cégeps se dirigent principalement vers l'Europe de l'Ouest (surtout la France), l'Amérique centrale et l'Afrique (Fédération des cégeps, 2014, p. 32).

Graphique 3 Régions privilégiées pour la mobilité étudiante et enseignante dans les cégeps en 2013-2014 (score moyen)

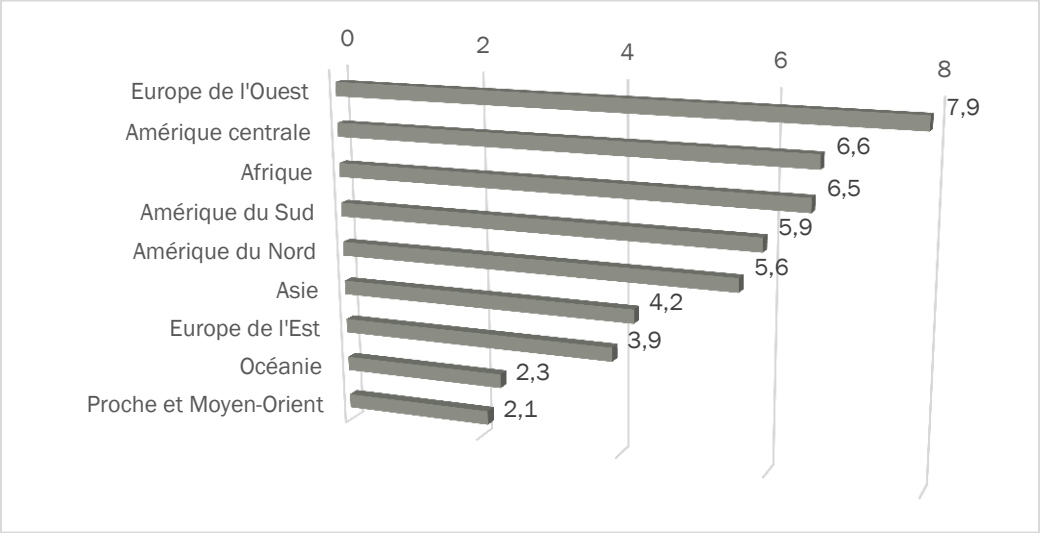

Source : Fédération des cégeps. (2014). *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*. Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

Ces régions sont aussi celles privilégiées par les enseignants qui réalisent des projets de mobilité outre-mer. La mobilité enseignante internationale constitue d'ailleurs la troisième catégorie d'activités internationales présente dans les collèges québécois. Nous verrons, au chapitre 3, si c'est aussi le cas dans les collèges privés subventionnés du Québec.

1.2.3 Mobilité enseignante internationale

La mobilité enseignante internationale prend des formes variées. Elle constitue tout ce qui « englobe les occasions d'échanges, d'enseignement, de recherche et de perfectionnement professionnel à l'étranger » destinées aux enseignants (Cégep

international, 2010B, p. 3). Il peut donc s'agir à la fois d'enseignants québécois qui séjournent à l'étranger (mobilité sortante), mais aussi d'enseignants étrangers qui se déplacent au Québec pour des occupations professionnelles qui sont liées au réseau collégial (mobilité entrante). Le Tableau 3 ci-dessous présente la répartition des projets de mobilité enseignante internationale (mobilité sortante) dans les cégeps selon le type de projets effectué en 2013-2014.

Tableau 3 Nombre d'enseignants selon la formule de mobilité sortante pour l'année scolaire 2013-2014

Activité de mobilité sortante	**Total**
Accompagnement d'étudiants à l'étranger	**473**
Exploration de lieux pour la mobilité étudiante	**47**
Agir à titre de conférencier à l'étranger	**40**
Enseignement à l'étranger	**39**
Assister à des forums internationaux ou à des conférences internationales	**32**
Réalisation de contrats à l'étranger	**27**
Participation à des séjours de recherche à l'étranger	**23**
Séjour pour une association internationale	**3**
Participation à des échanges « poste-à-poste »	**1**
Autres (mission de recrutement, perfectionnement, coopération internationale)	**5**
Total	**690**

Source : Fédération des cégeps. (2014). *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*. Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

Ainsi, 690 enseignants de cégep ont réalisé un projet de mobilité outre-frontière en 2013-2014, ce qui représente une augmentation de 140 candidats par rapport à l'enquête de 2010 (Fédération des cégeps, 2014, p. 36)[8]. Cette variation à la hausse est particulièrement attribuable à la croissance des projets d'accompagnement d'étudiants à l'étranger (la forme d'activités de mobilité sortante de loin la plus populaire) et elle s'observe principalement dans le secteur préuniversitaire, pour lequel le nombre d'enseignants en mobilité a plus que doublé (Fédération des cégeps, 2014, p. 36).

[8] Rappelons que plus de cégeps ont répondu à l'enquête de 2014 (taux de réponse de 92 %) qu'à celle de 2010 (taux de réponse de 81 %). En proportion, l'augmentation, depuis le *Profil 2010*, n'est pas si élevée, mais elle est tout de même présente (1,5 enseignant en moyenne par établissement).

Sur le plan de la priorité accordée à cette forme d'activité internationale, 56 % des cégeps indiquent avoir pris une série de mesures pour être plus actifs en matière de mobilité enseignante. Ces mesures visaient, par exemple, à faire la promotion des projets et des structures de soutien pour les enseignants qui désirent s'engager en mobilité internationale (augmenter le soutien financier, conclure des ententes internationales, organiser des activités comme des ateliers ou des conférences, inclure la mobilité enseignante dans les outils de communication des cégeps, etc.) (Fédération des cégeps, 2014, p. 39).

Somme toute, l'augmentation du nombre de projets enseignants et l'effort accordé afin d'en faire la promotion sont de bon augure pour l'internationalisation dans les cégeps, si l'on considère l'ensemble des retombées positives que ces expériences peuvent avoir sur les participants eux-mêmes, ainsi que sur les établissements où ils travaillent. À ce propos, une recherche que nous avons menée sur ce sujet entre 2013 et 2015 a démontré que ces projets internationaux permettaient notamment aux enseignants de se réaliser sur les plans tant personnel que professionnel, tout en favorisant l'internationalisation de leur établissement d'appartenance et le recrutement d'étudiants dans plusieurs programmes (voir Jobin-Lawler et Boutet-Lanouette, 2015). En fait, il a été montré que les professeurs constituaient des acteurs fondamentaux pour le développement et la réussite dans le domaine de l'internationalisation de l'éducation (Conseil supérieur de l'éducation, 2005; Cégep international, 2010A) et que leur apport y demeure indispensable (Green et Olson, 2004; Conseil supérieur de l'éducation, 2005; Cégep international, 2004).

1.2.4 Accueil et recrutement d'étudiants internationaux

Cette catégorie d'activités internationales réfère aux étudiants qui proviennent d'autres pays et qui fréquentent un établissement d'enseignement collégial québécois, avec le statut de résidence temporaire.

Selon les données du MESRS (2014), à l'automne 2013[9], 3842 étudiants internationaux étaient inscrits dans le réseau collégial québécois (public et privé). De ce nombre, 24,2 % fréquentaient un collège privé subventionné. Le Tableau 4 ci-dessous présente la répartition de ces étudiants selon le réseau d'enseignement.

Tableau 4 Étudiants internationaux inscrits dans le réseau collégial québécois à l'automne 2013

Réseau d'enseignement	Nombre d'étudiants internationaux
Public	**2519**
Privé subventionné	**930**
Privé non subventionné	**350**
Gouvernemental	**43**
Total	**3842**

Source : MESRS. (2014). *Étudiants internationaux inscrits dans le réseau collégial : Automne 2013*. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Etudiants_internationaux_collegial/Etudiants_intenationaux_Collegial_2013.pdf

Selon le *Portrait 2014*, soit pour les cégeps spécifiquement, la présence d'étudiants internationaux a augmenté de 50 % depuis 2009, et ce sont désormais tous les établissements qui en accueillent (Fédération des cégeps, 2014, p. 42). Cette enquête révèle aussi qu'en 2013, ils étaient 2100 étudiants à être inscrits dans un programme de la formation collégiale technique seulement, particulièrement dans les techniques administratives, physiques et artistiques (Fédération des cégeps, 2014, p. 42 et 48).

Le Graphique 4 ci-dessous illustre la répartition des étudiants internationaux selon leur programme d'études pour l'ensemble du réseau collégial québécois (cégeps, CPS, CPNS et écoles gouvernementales). Les cégeps accueillent à eux seuls plus de la moitié du total des étudiants internationaux (65,6 % à l'automne 2013), et ce, dans plusieurs programmes offerts.

[9] Notons que l'ensemble des données présentées dans cette section concernant l'année 2013 sont provisoires. Au moment de rédiger ce rapport (mars 2016), ce sont toutefois les plus récentes statistiques publiées par le ministère.

Graphique 4 Répartition des étudiants internationaux selon leur programme d'études à l'automne 2013 (ensemble du réseau collégial)

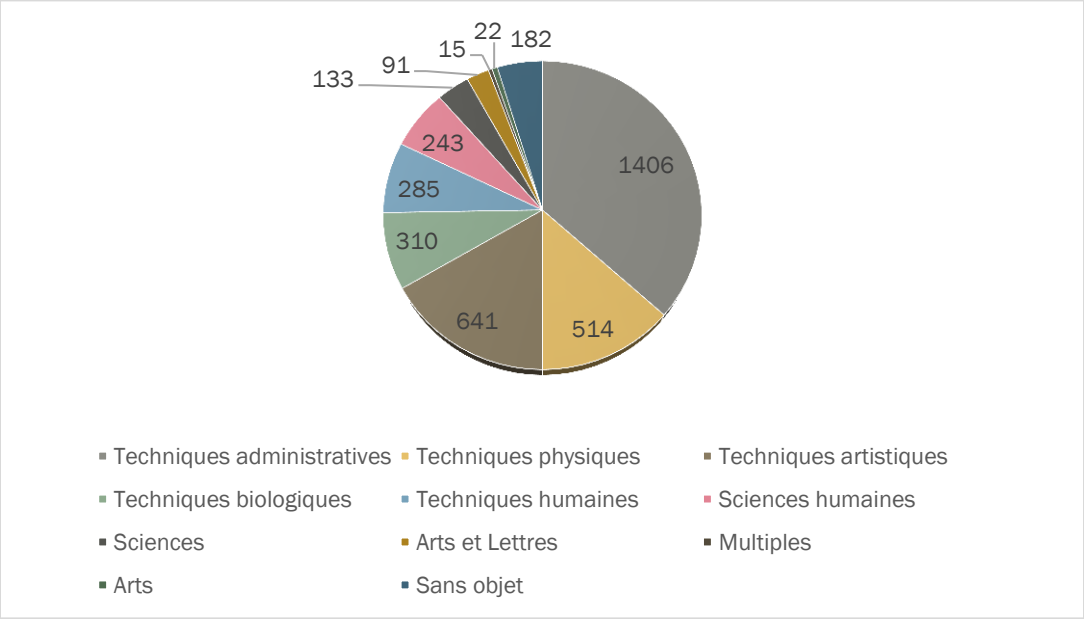

Source : MESRS. (2014). *Étudiants internationaux inscrits dans le réseau collégial : Automne 2013*. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Etudiants_internationaux_collegial/Etudiants_intenationaux_Collegial_2013.pdf

Bien que moins populaire auprès des étudiants internationaux, la formation préuniversitaire ainsi que les formations qui peuvent être qualifiées de transitoires, telles que les cours d'accueil ou de transition, les cours préalables pour entrer dans un programme universitaire et la formation hors programmes, recueillent aussi un nombre non négligeable de candidats en provenance de l'étranger, soit environ 18 % du total de ces étudiants inscrits à l'automne 2013. Cette répartition est détaillée dans le Tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 **Répartition des étudiants internationaux selon le type de formation et le type de diplôme à l'automne 2013 (ensemble du réseau collégial)**

Type de formation	Type de diplôme	Automne 2013
Formation préuniversitaire	Diplôme d'études collégiales (DEC)	498
	Sans objet	89
Formation technique	Diplôme d'études collégiales (DEC)	2394
	Attestation d'études collégiales (AEC)	762
Accueil ou transition	Sans objet	75
Préalable universitaire	Sans objet	3
Formation hors programme	Sans objet	21
Total		**3842**

Source : MESRS. (2014). *Étudiants internationaux inscrits dans le réseau collégial : Automne 2013*. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Etudiants_internationaux_collegial/Etudiants_intenationaux_Collegial_2013.pdf

Ces 3842 étudiants internationaux accueillis à l'automne 2013 dans l'ensemble du réseau collégial québécois confirment l'importance qu'accorde la majorité des établissements à cette forme d'internationalisation de l'éducation. Pour les cégeps spécifiquement, comme l'illustre le Graphique 5 ci-dessous, nous pouvons constater que la majorité d'entre eux (63 %) trouve « important » ou « très important » de recruter cette « clientèle ».

Graphique 5 **Importance accordée au recrutement d'étudiants internationaux dans les cégeps en 2013-2014**

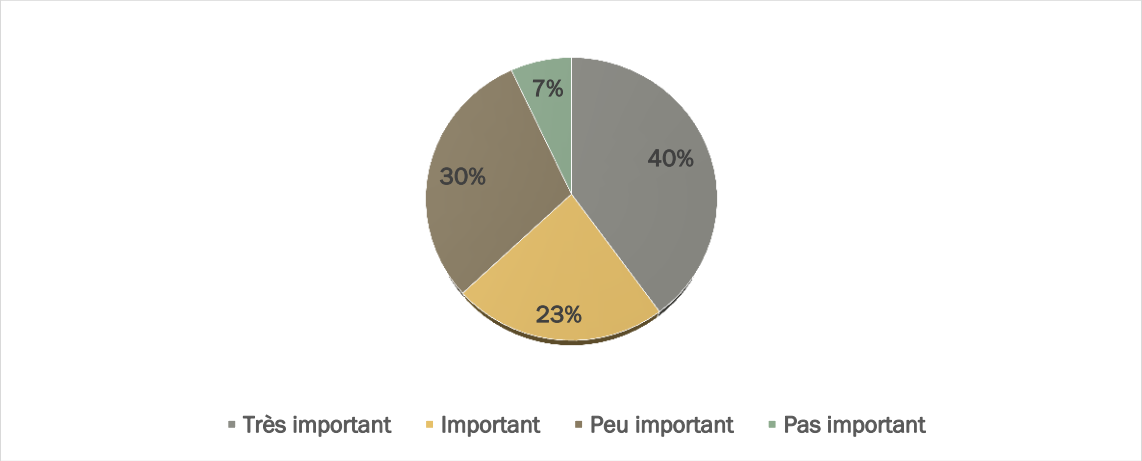

Source : Fédération des cégeps. (2014). *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*. Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

Les raisons qui font qu'une majorité de cégeps accorde de l'importance au recrutement d'étudiants internationaux sont multiples. En plus de représenter un apport économique pour les collèges, ces jeunes migrants contribuent à faire découvrir la diversité culturelle et à promouvoir l'interculturalité auprès des étudiants locaux[10]. Les bénéfices de leur présence chez nous sont donc nombreux, comme le mentionne entre autres Noémie Moisan : « En ouvrant davantage les portes de nos cégeps aux étudiants internationaux, on augmente les chances d'influencer le reste de la clientèle sur les bienfaits de l'internationalisation […] Cette arrivée d'étudiants d'autres pays aide les étudiants québécois à se familiariser avec la différence, à l'accepter et à enrichir le milieu » (2008, p. 254).

En outre, pour la plupart des cégeps de petite taille, lesquels sont souvent situés dans des régions plus éloignées des centres urbains, l'accueil d'étudiants internationaux constitue la priorité en matière d'internationalisation (Fédération des cégeps, 2011, p. 3). L'arrivée d'étudiants d'autres pays dans ces établissements peut en effet aider à combler une partie de la baisse démographique qui menace ces années-ci la survie de quelques-uns des programmes de ces collèges. La présence d'étudiants en provenance de l'étranger contribue à maintenir l'offre de formation variée en région et aide ainsi à la rétention d'étudiants qualifiés dans les milieux où ils ont reçu leur enseignement (Conseil supérieur de l'éducation, 2013, p. 93). Cette situation est également vraie pour certains programmes de plus grands collèges qui peinent, eux aussi, en raison du contexte démographique actuel, à maintenir l'ensemble de leurs programmes actifs. Dans le cadre d'une précédente recherche (voir Jobin-Lawler et Boutet-Lanouette, 2015), deux enseignants d'un même établissement nous ont mentionné que l'arrivée d'étudiants internationaux dans leur collège avait fait en sorte qu'il y avait désormais plus d'étudiants internationaux que québécois dans certains de leurs programmes d'enseignement. Pour l'un de ces deux professeurs, l'apport d'étudiants européens dans le programme dans lequel il enseigne permet de maintenir une cohorte de 20-25 étudiants en première année, alors que d'autres établissements où les professeurs n'enseignent qu'à des étudiants québécois ont plutôt un

[10] À propos des expériences vécues par des étudiants internationaux dans les cégeps québécois, voir Séguin, D. (2011). *Étudiants internationaux : parcours et réussite*. Repéré à http://www.cdc.qc.ca/PAREA/787920-seguin-etudiants-internationaux-valleyfield-PAREA-2011.pdf.

petit groupe de 4 à 5 personnes (pour le même programme). En définitive, il semble donc que l'arrivée d'étudiants internationaux permette, comme l'affirme aussi Olivier Bégin-Caouette, chercheur dans le milieu de l'éducation, d'assurer la viabilité de certains programmes d'études collégiales (Bégin-Caouette, 2011, p. 27).

La provenance des étudiants internationaux qui fréquentent les cégeps s'est diversifiée au cours des années. En 2013-2014, ces derniers provenaient de 126 pays et territoires différents, alors que cinq ans auparavant, cette variété de pays et de territoires était légèrement moins importante et s'élevait à 119 endroits (Fédération des cégeps, 2014, p. 45). Malgré cette diversité de lieux d'origine, près de la moitié des étudiants internationaux qu'accueillent les collèges québécois (publics ou privés) sont de nationalité française (49,3 % du total des étudiants internationaux à l'automne 2013). Vient ensuite la Chine, en seconde position, avec 8,5 % du total des étudiants migrants et le Maroc, en troisième position, avec 5,3 % du total (MESRS, 2014). Dans les cégeps spécifiquement, ce sont aussi les étudiants français qui figurent au sommet de la liste, avec 63 % des effectifs totaux pour la même année (2013) (Fédération des cégeps, 2014, p. 45). Dans ce réseau d'enseignement, ce résultat s'explique notamment par le fait que 86 % des répondants à l'enquête de 2014 ont dit prioriser la France pour le recrutement d'étudiants internationaux (Fédération des cégeps, 2014, p. 45).

Lorsqu'ils accueillent des étudiants en provenance de l'étranger, les cégeps mettent en place une série de mesures pour les accueillir et les guider vers la réussite scolaire[11]. Comme l'illustre le Graphique 6 ci-dessous, cet appui implique de nombreuses actions qui se situent autant sur les plans logistique que scolaire et qui vont du suivi pédagogique (98 % des cégeps ayant participé au *Portrait 2014*) à la mise en place d'une association étudiante spécifiquement pour les étudiants internationaux, avec statut officiel (5 % des cégeps ayant participé au *Portrait 2014*), en passant par l'accompagnement dans la recherche d'un logement (78 % des cégeps ayant participé au *Portrait 2014*).

[11] Nous verrons dans le chapitre 3 que les CPS, à l'instar des cégeps, mettent en place différentes mesures afin de soutenir l'accueil et l'intégration de ces nouveaux étudiants.

Graphique 6 Structure d'accueil des étudiants internationaux dans les cégeps en 2013-2014

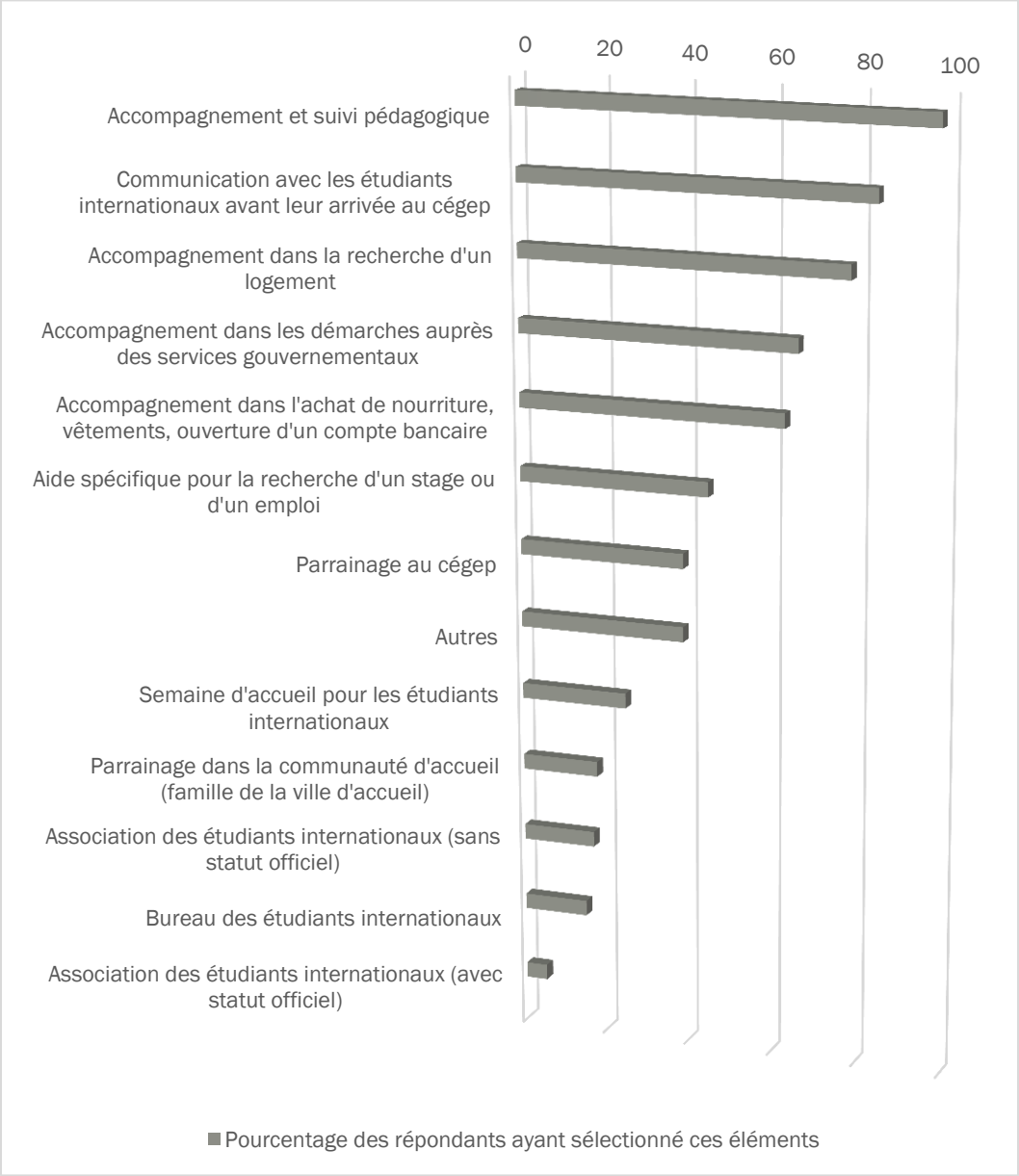

Source : Fédération des cégeps. (2014). *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*. Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

Le recrutement et l'accueil d'étudiants internationaux ne se font toutefois pas sans heurts. Plusieurs écueils se dressent devant les collèges ayant choisi de se lancer dans ce type d'aventure. Rappelons que, selon le *Portrait 2014*, l'ensemble des cégeps accueille aujourd'hui des étudiants internationaux. Tous les établissements rencontrent des

difficultés et, d'après l'enquête de 2014, les principaux écueils liés au recrutement seraient les suivants (présentés par ordre d'importance) : 1. Les droits de scolarité supplémentaires que doivent payer ces étudiants 2. Les ressources financières limitées 3. Le soutien ministériel parfois difficile à obtenir 4. La reconnaissance des cégeps de la formation antérieure des étudiants 5. Les procédures d'immigration souvent complexes/le fait d'être un établissement francophone (Fédération des cégeps, 2014, p. 50).

Sur le plan de l'accueil, les cinq principales difficultés identifiées par les cégeps sont, par ordre d'importance : 1. La complexité des procédures et l'obtention des documents administratifs 2. Le choc culturel que peuvent vivre les nouveaux arrivants, de même que les problèmes d'intégration qui peuvent survenir 3. La maîtrise de la langue d'accueil, en l'occurrence le français 4. Les difficultés financières et le paiement des droits de scolarité 5. Le délai parfois court entre l'amorce des procédures et l'arrivée des étudiants. Le Tableau 6 ci-dessous présente une vue synthétique de ces principales difficultés liées au recrutement et à l'accueil des étudiants internationaux.

Tableau 6 Principales difficultés liées au recrutement et à l'accueil des étudiants internationaux dans les cégeps en 2013-2014

Position	Difficulté liées au recrutement	Difficulté liées à l'accueil
1	Droits de scolarité supplémentaires	Complexité des procédures et obtention des documents
2	Ressources financières limitées	Choc culturel et intégration
3	Soutien ministériel	Maîtrise du français
4	Reconnaissance des cégeps	Difficultés financières et droits de scolarité
5	Procédures d'immigration/Être un établissement francophone	Court délai entre l'amorce des procédures et l'arrivée des étudiants

Source : Fédération des cégeps. (2014). *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*. Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

Bref, malgré toutes les retombées positives que peut engendrer la venue d'étudiants internationaux dans le réseau collégial, la synthèse des difficultés présentée dans le Tableau 6 ci-dessus nous permet de constater que cette catégorie d'activités internationales représente un défi de tous les instants pour les établissements. Malgré les

difficultés, les étudiants internationaux sont chaque année plus nombreux à fouler le sol des collèges québécois et plusieurs cégeps semblent vouloir poursuivre à en accueillir en grand nombre dans le futur, comme le confirme notamment ce passage du *Portrait 2014* : « La moitié des cégeps ont dit vouloir optimiser leur structure d'accueil d'ici trois ans, de manière à mieux répondre aux divers besoins des étudiants internationaux. De même, près du tiers des répondants souhaitent élargir l'éventail de pays et territoires où ils pourraient recruter des étudiants. » (Fédération des cégeps, 2014, p. 50)

1.2.5 Coopération internationale et partage d'expertise à l'étranger

La cinquième et dernière catégorie d'activités internationales qui concerne le réseau d'enseignement collégial québécois constitue la coopération internationale et le partage d'expertise à l'étranger. Cette catégorie porte parfois aussi le nom d'exportation du savoir-faire. Elle fait référence à toute activité d'exportation de services éducatifs à l'étranger, incluant l'appui institutionnel et le développement des capacités. Des enseignants et des étudiants québécois des collèges peuvent y être impliqués. L'objectif de départ de ces projets est de soutenir des partenaires à l'international ou, encore, d'exporter le savoir-faire d'ici afin de le partager.

Les dernières enquêtes sur les activités internationales dans les cégeps (*Profil 2010* et *Portrait 2014*) révèlent que le nombre de projets reliés à ce secteur d'internationalisation est en baisse constante depuis 2005 (Fédération des cégeps, 2014, p. 54). En 2005, les cégeps avaient réalisé 115 projets d'exportation du savoir-faire à l'étranger. Ce nombre a chuté à 95 projets en 2010, puis à 66 en 2014 (Fédération des cégeps, 2014, p. 56).

Selon les auteurs du *Portrait 2014*, cette situation ne serait pas étrangère à la diminution progressive, dans les dernières années, des sources de financement liées à ce secteur d'internationalisation et, plus récemment, à la disparition, en 2013, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) (maintenant intégrée au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement). Selon Jane Knight, cette diminution du nombre de projets de coopération internationale dans le domaine de

l'éducation s'observerait aussi en ce moment à l'échelle du Canada ainsi que dans l'ensemble des pays développés (Fédération des cégeps, 2014, p. 56). Les premières expériences outre-frontière des cégeps à la fin des années 1970 avaient pourtant été effectuées dans le domaine de la coopération internationale, faisant jadis de ce secteur le pivot des activités des cégeps sur la scène mondiale (Conseil supérieur de l'Éducation, 2013, p. 7).

Si les choses ont beaucoup évolué en ce qui concerne la coopération internationale et le partage de l'expertise à l'étranger dans les dix dernières années, une constante s'observe toutefois, soit le fait que l'Afrique figure toujours en tête des régions où les cégeps sont actifs dans ce domaine (62 % des projets réalisés en 2013-2014)[12]. C'est ce qu'illustre entre autres le Graphique 7 présenté un peu plus loin.

En outre, des initiatives récentes du gouvernement fédéral en Amérique du Sud, en Amérique centrale et dans les Antilles ont fait en sorte qu'une partie importante des projets des cégeps a aussi eu lieu dans ces endroits en 2013-2014 (30 % des projets réalisés en 2013-2014). Entre 2005 et 2014, ces régions des Amériques se classaient aussi au second rang des destinations accueillant des projets de coopération internationale menés par des cégeps québécois, mais avec des pourcentages avoisinants plutôt les 20 % (Fédération des cégeps, 2014, p. 57).

[12] Plus précisément, 56,8 % du total des projets de coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger s'est déroulé en Afrique en 2010. Ce pourcentage s'élevait à 63,4 % en 2005 (Cégep international, 2010, p. 48).

Graphique 7 Pourcentage des projets de coopération/partage d'expertise dans les différentes régions du monde en 2013-2014

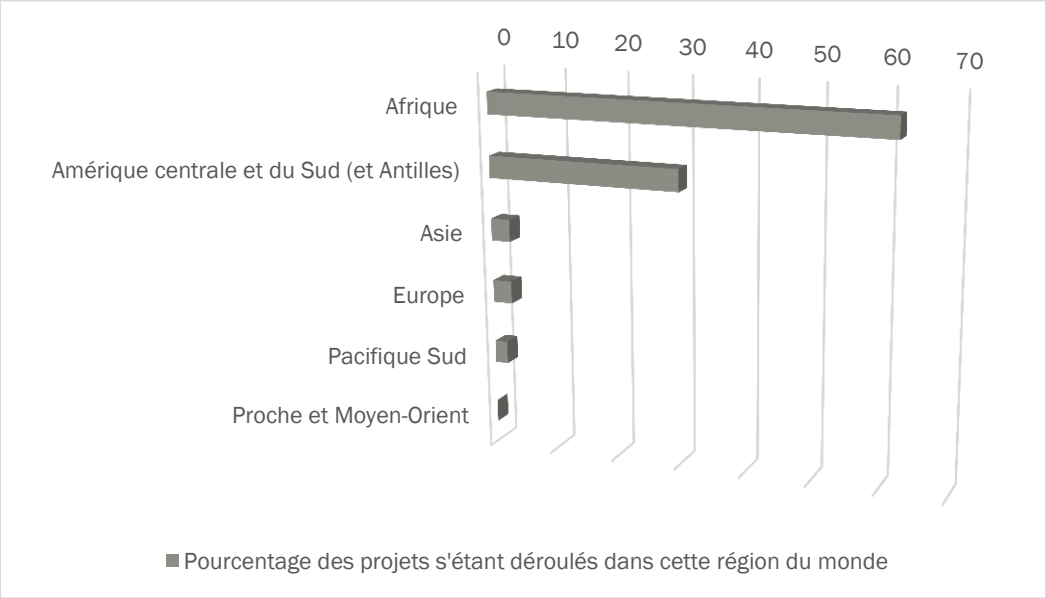

Source : Fédération des cégeps. (2014). *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*. Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

L'une des dimensions de la coopération internationale et du partage d'expertise à l'étranger concerne la délocalisation de programmes dans d'autres pays, afin de faire valoir l'expertise québécoise, notamment en matière d'approche par compétences. C'est entre autres ce que mentionnent les auteurs du *Portrait 2014*, lorsqu'ils affirment que « Plusieurs pays se tournent vers nous pour s'inspirer du modèle québécois dans la mise en place de formations techniques supérieures en vue de former la main-d'œuvre qualifiée dont a besoin le marché du travail. » (Fédération des cégeps, 2014, p. 61)

Selon les données recueillies dans le *Portrait 2014*, la délocalisation de programmes à l'étranger intéresserait de plus en plus les cégeps. Bien que ceux-ci soient pour l'instant assez peu nombreux à mettre leurs volontés en pratique (seulement quatre cégeps offraient des programmes à l'étranger en 2013-2014, exclusivement des AEC), 41 % des cégeps ayant collaboré à l'enquête de 2014 disent toutefois songer à participer à ce secteur d'activités dans le futur (Fédération des cégeps, 2014, p. 59). L'intérêt est donc présent, mais l'est-il tout autant pour les CPS? Nous nous y attarderons au troisième chapitre de ce rapport.

Indiquons finalement que les programmes (AEC) offerts à l'international en 2013-2014 par les cégeps étaient les suivants : Administration, systèmes et réseaux; Développement Web; Gestion des entreprises informatiques de gestion; Gestion des systèmes de bases de données; Gestion des entreprises (programme le plus populaire, avec 92 % des étudiants) (Fédération des cégeps, 2014, p. 60)[13].

Voyons maintenant comment prennent forme la gestion et l'organisation des affaires internationales dans les collèges.

1.2.6 Organisation et gestion des affaires internationales dans les collèges

À l'instar de la plupart des informations qui ont été présentées jusqu'à présent dans ce chapitre, les renseignements sur l'organisation et la gestion des affaires internationales dans le réseau collégial proviennent essentiellement des enquêtes réalisées périodiquement depuis 2000 dans le réseau public par Cégep international et, plus récemment, par la Fédération des cégeps (2014). En ce qui concerne le réseau privé, nous ne disposons, à ce jour, que de très peu d'information sur ce sujet, d'où l'intérêt de la présente recherche, dont les résultats seront présentés au troisième chapitre.

1.2.6.1 Orientations et politiques institutionnelles

Selon les données du *Portrait 2014*, il semble que l'internationalisation soit désormais bien ancrée dans les politiques institutionnelles des cégeps. « Depuis le début des années 2000, l'internationalisation a acquis une légitimité dans les cégeps et est désormais intégrée à de nombreux documents officiels. » (Fédération des cégeps, 2014, p. 14) À preuve, en 2010, 29 cégeps (74 % des répondants à l'enquête) affirmaient que la mission éducative de leur établissement faisait référence à la dimension internationale (Cégep international, 2010B, p. 7). Toujours selon le *Profil 2010*, 54 % des cégeps indiquaient que leur établissement disposait, en 2010, d'une politique en matière

[13] Il est à noter que d'autres programmes d'AEC étaient aussi offerts à l'étranger par ces quatre cégeps en 2013-2014 (notamment en Chine et au Vietnam), mais qu'ils n'ont pas accueilli d'étudiants (Fédération des cégeps, 2014, p. 60).

d'internationalisation (ils étaient 26 % à l'affirmer en 2000) (Cégep international, 2010B, p. 6). Parmi les cégeps ayant mentionné ne pas posséder de politique internationale institutionnelle lors du sondage de 2010, 88 % d'entre eux avaient cependant indiqué vouloir en élaborer une dans les trois prochaines années (Cégep international, 2010B, p. 6). Les données du *Portrait 2014* ne permettent pas d'évaluer si cette intention s'est matérialisée à court terme (cette question n'a pas été reprise dans l'enquête de 2014). L'internationalisation semble toutefois être restée une préoccupation institutionnelle qui s'observe dans les pratiques administratives courantes de plusieurs cégeps, puisque 86 % des répondants disent y faire référence dans leur plan stratégique et 47 % dans leur plan d'action annuel ou pluriannuel (Fédération des cégeps, 2014, p. 14).

L'internationalisation représente donc une préoccupation importante pour de nombreux établissements publics. En plus de l'inscrire dans leurs documents institutionnels, les cégeps identifient des organes internes pour en assurer la gestion efficace. Alors que l'organisation des activités internationales tendait surtout vers la centralisation avant 2005, la tendance s'est inversée depuis une dizaine d'années, impliquant désormais beaucoup plus d'acteurs dans les processus de gestion et d'organisation (Fédération des cégeps, 2014, p. 16). Selon les données du *Portrait 2014*, 14 cégeps centralisaient la gestion de leurs affaires internationales en 2013-2014 (centralisation vers la direction des études pour la moitié de ces établissements) (Fédération des cégeps, 2014, p. 16)[14]. Dans les 30 autres cégeps ayant participé au sondage, la gestion n'était pas centralisée.

Le Graphique 8 ci-dessous illustre la répartition des secteurs d'activités en fonction des directions et des services responsables de l'ensemble des répondants du *Portrait 2014*.

[14] Par « centralisation », nous entendons le fait de confier l'ensemble de la gestion et de l'organisation des activités internationales à un service, à une direction ou à un organe spécifique dans l'établissement.

Graphique 8 **Répartition des secteurs d'activités d'internationalisation selon les directions et services responsables dans les cégeps en 2013-2014**[15]

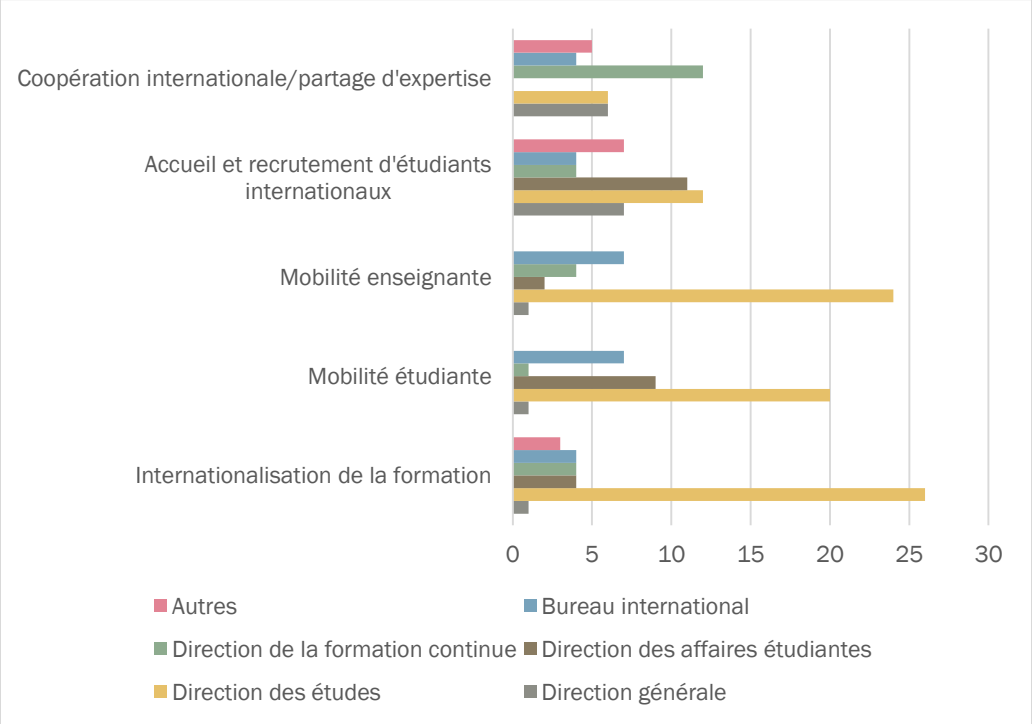

Source : Fédération des cégeps. (2014). *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*. Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

Ce graphique permet de constater que la direction des études joue un rôle important dans la gestion et l'organisation de la plupart des activités d'internationalisation. La direction des affaires étudiantes est aussi très présente en ce qui concerne particulièrement l'accueil et le recrutement d'étudiants internationaux, ainsi que la mobilité étudiante. Pour ce qui est de l'exportation du savoir-faire (coopération internationale et partage d'expertise à l'étranger), nous pouvons constater que c'est la direction de la formation continue qui prend en charge ce secteur dans une grande majorité de cégeps.

[15] L'axe horizontal indique le nombre de cégeps ayant sélectionné chacun des différents secteurs d'activités internationales. La catégorie « autres » regroupe notamment d'autres services et partenaires tels que l'organisation scolaire, les communications ainsi que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) (Fédération des cégeps, 2014, p.17).

1.2.6.2 Financement

Attardons-nous maintenant à la question du financement des activités d'internationalisation dans le réseau collégial (public et privé). Plusieurs programmes de subvention ont été mis sur pied après 2002, soit à la suite de la mise en place de la stratégie ministérielle d'internationalisation de l'éducation québécoise : *Pour réussir l'internationalisation de l'éducation*. Ce document proposait des mesures concrètes pour adapter la formation des étudiants québécois aux réalités « du monde actuel marqué par l'interdépendance grandissante entre les sociétés et par la mondialisation de toutes les sphères de la vie humaine » (Cégep international, 2004, p. 5). Il visait pareillement à assurer le rayonnement du Québec sur la scène internationale (Morin, 2006A, p. 6), dans un contexte de compétition nationale et supranationale accrue entre les établissements d'enseignement supérieur. Parmi les mesures découlant de cette stratégie ministérielle, il y avait notamment la création de bourses de courts séjours pour la mobilité étudiante, d'exemptions de droits de scolarité supplémentaires pour les étudiants étrangers, de bourses de mobilité enseignante, d'un programme de soutien aux échanges internationaux en formation artistique et culturelle, ainsi que de bourses d'excellence pour étudiants étrangers s'inscrivant dans un programme québécois de formation technique (Fédération des cégeps, s.d.). Ces différents programmes de subvention, particulièrement les bourses de courts séjours pour des projets de mobilité étudiante, ont eu un effet important sur le développement des activités internationales des cégeps dans les dernières années (Fédération des cégeps, 2014, p. 19).

À l'exception des bourses de mobilité enseignante, l'ensemble des mesures mises en place pour la mobilité étudiante (entrante et sortante) depuis 2002 est aussi accessible au réseau des collèges privés québécois. Dans les CPS, les programmes sont administrés par l'ACPQ. Signalons que, au troisième chapitre, nous présenterons certaines données recueillies sur le financement des activités de mobilité étudiante offert dans les CPS.

Dans les cégeps, la demande pour ces mesures de soutien, administrées par la Fédération des cégeps, est encore aujourd'hui très grande, mais les budgets gouvernementaux

attribués à ce secteur ont toutefois stagné (Fédération des cégeps, 2014, p. 19). Par exemple, le budget du programme de bourses de courts séjours pour les étudiants québécois n'a pas été bonifié depuis 2013, et ce, malgré l'augmentation importante du nombre de demandes dans les dernières années. En 2013-2014, le montant total des demandes présentées à ce programme de bourses se chiffrait à 915 160 $, pour un budget disponible évalué à près de 470 000 $ (Fédération des cégeps, 2014, p. 35). D'après les données du *Portrait 2014* (illustrées dans le Tableau 7 ci-dessous), le manque à gagner en ce qui a trait au financement a été comblé principalement par des activités d'autofinancement (première source de financement en importance en 2013-2014), mais aussi par les cégeps eux-mêmes, par leur fondation ou par leur association étudiante. Comme le soulignent les auteurs de l'enquête de 2014, cette situation témoigne d'un engagement important de la part des établissements collégiaux et de leur communauté envers les projets de mobilité étudiante internationale (Fédération des cégeps, 2014, p. 34).

Le scénario est similaire en ce qui concerne la mobilité enseignante. À l'instar de ce qui peut être observé pour les étudiants, outre les bourses de mobilité du gouvernement qui sont offertes aux enseignants du réseau public (durée minimale de deux semaines), le financement des séjours provient en grande partie des collèges ou de leur fondation (voir le Tableau 7). Ces deux dernières sources de revenus constituaient d'ailleurs, en 2013-2014, les deux plus importantes pour ces types de projets. Le Tableau 7 ci-dessous présente les différentes sources de financement des projets de mobilité étudiante et enseignante en 2013-2014.

Tableau 7 **Nombre total d'étudiants et d'enseignants de cégep ayant reçu du financement pour un projet de mobilité internationale en 2013-2014**

Type de mobilité	Source de financement en 2013-2014	**Total**
Mobilité étudiante	Autofinancement étudiant	**3270**
	Fondation du collège	**2987**
	Collège	**1685**
	Associations étudiantes	**1112**
	LOJIQ	**796**
	Autres	**658**
	Services aux étudiants	**407**
	Bourses du MESRS	**366**
	Association des parents	**214**
	Gouvernement du Québec (sauf bourses MESRS)	**54**
	Organisations non gouvernementales	**37**
	Organisations internationales	**6**
	Gouvernement du Canada	**6**
Mobilité enseignante	Collège	**236**
	Fondation du Collège	**90**
	Bourses du MESRS	**54**
	Autres	**21**
	Syndicat des enseignants	**15**
	Partenaires internationaux	**6**
	Organisation non gouvernementale	**3**
	Organisation internationale	**2**

Source : Fédération des cégeps. (2014). *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*. Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

Pour ce qui est du financement de l'accueil d'étudiants internationaux, en 2013-2014, 71,1 % des 38 cégeps ayant répondu à cette question du sondage ont indiqué qu'ils comptaient d'abord sur les bourses d'excellence et d'exemptions des droits de scolarité pour étudiants étrangers octroyées par le gouvernement. L'autre source de financement majeure contribuant au recrutement d'étudiants internationaux était constituée des fonds injectés par les collèges eux-mêmes (source de financement pour 63,2 % des 38 cégeps ayant répondu à cette question) (Fédération des cégeps, 2014, p. 48).

Il reste le financement lié à l'exportation du savoir-faire. Tel qu'il a été mentionné précédemment, ce secteur d'internationalisation est en baisse constante depuis une dizaine d'années, et il s'agit d'une tendance qui peut aussi être observée à l'échelle du Canada et du monde. Les collèges eux-mêmes représentent la principale source de financement des projets d'exportation du savoir-faire (mentionné par 59,3 % des répondants du *Portrait 2014*). Mis à part les cégeps, le financement de ce secteur d'internationalisation reste lié à l'ACDI (maintenant intégrée au ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada), qui représente un bailleur de fonds important pour la moitié des répondants à l'enquête de 2014 (Fédération des cégeps, 2014, p. 60). Les autres sources de financement indiquées sont le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (mentionné par le tiers des répondants du *Portrait 2014*), ainsi que la Banque mondiale (mentionnée par 22,2 % des répondants du *Portrait 2014*).

En somme, il existe plusieurs sources de financement pour les différents secteurs d'internationalisation. Par contre, les répondants ont été plusieurs à indiquer, dans le sondage de 2010, leur insatisfaction quant à la contribution financière offerte par les organismes externes (ministères, ONG, fondations, etc.) pour les activités internationales réalisées par leur collège. Ce sont en fait 64 % des répondants qui ont jugé insuffisant l'apport de ces organismes (alors que seulement 8 % jugent que le financement des organismes externes demeure suffisant). Pour cette raison, les collèges publics eux-mêmes représentent bien souvent les principaux bailleurs de fonds des projets (parfois par l'entremise de leur fondation, de leur association étudiante ou du syndicat des enseignants), ce qui témoigne, comme le soulignent également les auteurs du *Portrait 2014*, de l'implication des établissements et de leur volonté à développer des activités d'internationalisation. Les cégeps n'accordent toutefois pas tous une importance égale aux activités internationales et ils ne placent pas nécessairement l'ensemble des secteurs d'internationalisation sur un pied d'égalité. Certains types d'activités sont en effet priorisés. Nous verrons, au troisième chapitre, qu'il en est de même pour le réseau des CPS.

1.2.6.3 Priorités et orientations futures

Dans le *Profil 2010* des cégeps, tel que l'illustre le Tableau 8 ci-dessous, il était demandé jusqu'à quel point les répondants étaient en accord avec le fait que les activités à caractère international étaient une priorité pour leur établissement. Les résultats obtenus démontrent que bien qu'il ne s'agissait pas d'une priorité pour l'ensemble des cégeps (en 2010), cela l'était pour une large partie d'entre eux, soit 79 % des répondants (31 cégeps) (Cégep international, 2010B, p. 15).

Tableau 8 Les activités à caractère international : une priorité pour les établissements?

Énoncé	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
Les activités à caractère international sont une priorité pour votre établissement	16 41 %	15 38 %	8 21 %	0	0

La question de la priorité des activités à caractère international pour les cégeps n'a pas été posée à nouveau dans l'enquête de 2014. Il est par conséquent impossible de voir si cette situation a évolué dans le réseau public dans les dernières années. La situation est semblable en ce qui concerne l'ordre de priorité des différents secteurs d'internationalisation. Le Tableau 9 ci-dessous illustre cette réalité à la lumière des résultats du *Profil 2010*.

Tableau 9 Ordre de priorité des secteurs d'activités d'internationalisation dans les cégeps en 2010 et en 2005

Secteur d'internationalisation	2005	2010
Mobilité étudiante	12 29 %	18 46 %
Accueil des étudiants internationaux	14 33 %	11 28 %
Internationalisation de la formation	8 19 %	8 21 %
Coopération internationale/exportation du savoir-faire	11 26 %	6 15 %
Mobilité enseignante	ND	2 5 %

Source : Cégep international. (2010B). *Profil des activités internationales des cégeps 2010*. Repéré à : https://mobiledspace.cdc.qc.ca/xmlui/bitstream/handle/11515/26381/39291-Profil-des-activites-internationales-des-cegeps-2010.PDF?sequence=1&isAllowed=y

Nous pouvons voir que la mobilité étudiante était, en 2010, l'activité priorisée par une majorité de cégeps, alors qu'en 2005, la position de tête était occupée par l'accueil d'étudiants internationaux. Ce tableau permet aussi de constater le recul de l'exportation du savoir-faire que nous avons évoqué à quelques reprises précédemment dans ce rapport, ainsi que la progression de la mobilité enseignante, une dimension qui n'avait même pas fait l'objet d'une investigation lors de l'enquête de 2005 et dont les données du *Portrait 2014* (vues précédemment) permettent de mesurer la progression dans les dernières années (voir Fédération des cégeps, 2014, p. 36). Force est donc de constater que les priorités des cégeps en matière d'internationalisation évoluent au fil des ans. Le portrait de l'internationalisation des CPS, que nous présentons au troisième chapitre, permettra, pour sa part, d'offrir des données initiales quant aux priorités des collèges privés.

1.3 Problème de recherche

Tel qu'il a été mentionné à plusieurs reprises jusqu'ici, la plupart des informations qui sont présentées dans la section 1.2 sont tirées des états de la situation (profils et portraits) publiés périodiquement par Cégep international et la Fédération des cégeps depuis le début des années 2000. Il s'agit des principales sources d'information concernant les activités d'internationalisation du réseau collégial québécois.

Rappelons que 44 établissements, soit 92 % des cégeps, ont participé à la plus récente enquête, celle de 2014. Selon Anne-Marie Lemay, la responsable de la mobilité à la Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps, les cégeps accordent de l'importance à cette étude qui permet entre autres aux cégeps d'avoir l'heure juste en ce qui concerne l'évolution de l'internationalisation dans leur réseau et d'ajuster leurs priorités en conséquence.

Ces enquêtes n'ont en ce moment pas d'équivalent dans le réseau des collèges privés subventionnés. Il n'existe en effet aucune étude qui permettrait d'établir un portrait des activités internationales qui ont cours au sein de ce réseau et des différentes orientations adoptées en matière d'internationalisation. Bref, nous pensons qu'il y a là un réel

problème de recherche, c'est-à-dire un écart entre les connaissances amassées à ce jour et ce que nous devrions savoir (savoir recherché) (Chevrier, 2004, p. 52).

Nous souhaitons donc, dans le cadre de cette étude, réaliser un portrait des activités internationales des collèges privés subventionnés québécois (CPS), pour ainsi compléter, ne serait-ce qu'en partie[16], les données recueillies périodiquement dans les cégeps et, donc, avoir un portrait plus global de l'ensemble du réseau collégial québécois.

Le questionnement qui oriente cette recherche est le suivant : **dans le contexte où l'internationalisation de l'éducation devient une réponse pratique au phénomène de la mondialisation, que plusieurs données existent concernant l'état de la situation de l'internationalisation dans les cégeps et que ces informations semblent être fort pertinentes aux yeux des acteurs de ce réseau, qu'en est-il de la situation de l'internationalisation dans les collèges privés subventionnés québécois ?**

L'objectif général de notre étude consiste à dresser un premier portrait de la situation de l'internationalisation dans le réseau des collèges privés subventionnés québécois en ce qui concerne les principaux secteurs d'activités internationales, ainsi que sa gestion et l'importance qu'on lui accorde dans ces établissements. Ce portrait se concentre sur le réseau des collèges privés subventionnés et fait l'examen des activités réalisées durant l'année scolaire 2014-2015, soit la dernière année scolaire complète au moment de mener cette recherche.

Cet objectif général est guidé par les trois objectifs spécifiques suivants :

1) Décrire l'état de la situation de l'internationalisation lors de l'année scolaire 2014-2015 dans le réseau des collèges privés subventionnés québécois en ce qui concerne les différentes catégories d'activités internationales (internationalisation de la formation, mobilité étudiante, mobilité enseignante, accueil d'étudiants internationaux, coopération internationale et partage d'expertise à l'étranger).

[16] Seuls les CPS feront partie de notre enquête. Nous y reviendrons au second chapitre (méthodologie).

2) Décrire l'état de la situation de l'internationalisation lors de l'année scolaire 2014-2015 dans le réseau des collèges privés subventionnés québécois en ce qui concerne sa gestion et l'importance qu'on lui accorde dans ces établissements.

3) Établir certaines comparaisons sur le plan de l'internationalisation de l'éducation entre le réseau public (cégeps) et le réseau privé subventionné (CPS).

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE

2.1 Modèle méthodologique

Ce chapitre présente la méthodologie employée pour mener à bien cette étude. Celle-ci se décline en sept parties. Il sera question du modèle méthodologique utilisé, de la procédure d'enquête, de la population visée, de la collecte des données, du traitement et de l'analyse des résultats, puis de la validité des données et des considérations d'ordre éthique. Rappelons aux lecteurs que le but de notre travail est de relater l'état de la situation de l'internationalisation dans les collèges privés subventionnés du Québec lors de l'année scolaire 2014-2015 et d'établir certaines comparaisons avec le secteur public pour ainsi obtenir un portrait plus global de la situation de l'internationalisation dans l'ensemble du réseau des collèges québécois. Rappelons également, tel qu'il a été indiqué précédemment, que ce type d'exercice n'a jamais été réalisé à l'intérieur du réseau des collèges privés subventionnés. Notre démarche est donc innovatrice et elle permet d'offrir un premier portrait de la situation dans ce réseau.

Cette étude s'inscrit dans un modèle de recherche descriptif. Celui-ci vise à décrire clairement un phénomène dans toutes ses variantes (Del Balso et Lewis, 2007, p. 20), c'est-à-dire, dans notre cas, les activités d'internationalisation réalisées dans les collèges privés subventionnés québécois en 2014-2015. Ce modèle de recherche est pertinent lorsque nous avons affaire à un phénomène qui a été peu étudié, comme c'est le cas pour cette enquête. La recherche descriptive demeure essentielle, car elle permet de fournir des bases pour d'éventuelles recherches explicatives, soit lorsque l'on tente d'expliquer un phénomène ou une situation et de « faire ressortir les facteurs extérieurs à cette situation afin de démontrer des liens de causalité » (Blanc et coll., 2010, p. 10). En somme, nous cherchons avant tout, par ce travail, à dresser l'état de la situation d'un objet d'étude, sans toutefois l'expliquer.

Étant donné que l'objectif principal de notre recherche est essentiellement de repérer les activités internationales réalisées dans l'ensemble des collèges du réseau privé

subventionné en 2014-2015, sans entrer dans les détails de celles-ci ni chercher à présenter leurs particularités par établissement, nous avons privilégié une approche quantitative, plutôt que qualitative. L'idée est en effet de mesurer, de calculer et de quantifier une réalité sociale, soit les activités d'internationalisation des CPS en 2014-2015. L'approche quantitative est donc tout indiquée pour notre étude.

2.2 Procédure d'enquête

D'entrée de jeu, indiquons que, dans le cas de notre recherche, il nous est possible de recueillir les informations auprès de l'ensemble de notre population cible. Notre recherche prend donc la forme d'un recensement, c'est-à-dire qu'elle vise à recueillir des données auprès de l'ensemble des membres d'une population visée (Gouvernement du Canada, 2014). Il n'est donc pas nécessaire pour nous de procéder à partir d'une technique d'échantillonnage, dont le but est essentiellement de former un sous-groupe statistiquement représentatif permettant d'éviter de sonder la totalité des effectifs et ainsi de généraliser les résultats obtenus (Angers, 2009, p. 99).

2.3 Population cible

Notre population cible représente l'ensemble des collèges privés subventionnés (CPS) du Québec qui offrent des programmes du collégial. Notre choix d'exclure les collèges privés non subventionnés (CPNS) relève du fait que ceux-ci diffèrent trop des cégeps et des CPS, en raison des formations qu'ils offrent et du type d'étudiants qui s'y inscrivent. En effet, la clientèle des CPNS est composée en bonne partie d'adultes qui souhaitent réorienter leur carrière ou de jeunes pour qui le passage au cégep n'a pas réussi (Vallée, 2006). La formation offerte dans les CPNS, bien que reconnue par le ministère de l'Éducation, ne mène pas à l'atteinte d'un diplôme d'études collégiales, mais plutôt exclusivement à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) (Vallée, 2006). Les étudiants des CPNS n'ont donc pas à suivre des cours de formation générale, tels les cours de littérature ou de philosophie, par exemple. Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de n'inclure que les CPS à l'intérieur de notre population de recherche.

Pour cibler les éléments de notre population visée, nous nous sommes basés sur un rapport du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui présente la liste de l'ensemble des collèges privés subventionnés du Québec (MEESR, 2015). Ce rapport constitue une liste officielle qui est mise à jour automatiquement par le système de Gestion des données uniques des organismes (GDUNO). Cette liste répertorie, en 2015, 25 collèges privés subventionnés. L'un des collèges mentionnés dans ce document est toutefois présenté à deux reprises dans cette liste, parce qu'il compte deux campus situés dans deux villes différentes. En ce qui concerne notre recherche, les établissements collégiaux présentant plusieurs écoles (sites) associées, lorsque celles-ci sont sous la direction des mêmes individus, comme c'est le cas notamment du collège identifié à deux reprises dans le document du ministère, ont été comptés comme ne formant qu'une seule entité. Les indications et questions de notre sondage étaient très claires à ce sujet (voir l'Annexe 2). Ainsi, au total, nous avons répertorié 24 collèges privés subventionnés qui composent notre population cible.

2.4 Collecte des données

2.4.1 Plan de recrutement

Afin de recruter les participants de notre recherche, nous avons établi une liste des directions des études de chacun des établissements d'enseignement collégial privé subventionnés québécois. À l'exception d'un collège où nous savions, par nos expériences de recherche antérieures, que le bureau international de cet établissement serait en mesure de répondre à notre outil de collecte de données, pour l'ensemble des autres établissements, l'invitation a été envoyée par courriel à la direction des études, par l'entremise de la plateforme Survey Monkey. Il est à noter que nous nous sommes assurés d'obtenir l'approbation des comités d'éthiques de la recherche dans les collèges qui possédaient ces structures, avant d'entreprendre notre collecte des données. Nous reviendrons sur cet élément à la section 2.8.

2.4.2 Questionnaire

La technique de collecte de données utilisée pour cette recherche a été celle du questionnaire. Elle représente l'un des moyens les plus répandus pour recueillir de l'information dans le domaine des sciences humaines (Del Balso et Lewis, 2007, p. 94). Angers définit le questionnaire comme étant une : « Technique directe visant à questionner un grand nombre d'individus, habituellement de façon directive, pour faire un prélèvement quantitatif. » (Angers, 2009, p. 46)

Nous avons bâti notre questionnaire afin de pouvoir l'administrer en ligne, grâce à la plateforme Survey Monkey. Il existe plusieurs avantages à utiliser ce logiciel en ligne : il permet de construire un questionnaire répondant à nos besoins; il offre la possibilité d'utiliser plusieurs types de questions; il permet une distribution efficace aux répondants, il offre aux chercheurs la possibilité de suivre quotidiennement l'évolution des réponses pour faire les suivis appropriés; il permet de réaliser une analyse des données à partir de comparaisons et de croisements; il rend possible la création de graphiques et de tableaux pour illustrer les données.

Concrètement, notre questionnaire (voir l'Annexe 2) comprenait un total de 44 questions[17]. Nous l'avons divisé en 11 sections, soit : 1. Présentation du sondage (but de la recherche et considérations éthiques); 2. Consignes générales ; 3. Identification; 4. Renseignements généraux sur l'internationalisation de l'éducation dans votre collège; 5. Internationalisation de la formation; 6. Mobilité étudiante internationale; 7. Mobilité enseignante internationale; 8. Recrutement et accueil d'étudiants internationaux; 9. Coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger; 10. Priorités en matière d'internationalisation de l'éducation; 11. Questions et commentaires finaux[18]. Il est à noter que chacune des parties comportait un préambule qui permettait de présenter aux répondants les thèmes des différentes sections et d'apporter certains éclaircissements sur le contenu de celles-ci.

---

[17] En raison de certains renvois après quelques questions, le nombre de questions à répondre pouvait varier d'un participant à un autre. Le maximum de questions à répondre était toutefois de 44.

[18] La toute dernière question permettait aux répondants de donner leurs commentaires sur notre projet de recherche ou de préciser certaines de leurs réponses.

Pour l'élaboration des items, nous nous sommes inspirés des études réalisées périodiquement par Cégep international (particulièrement le *Profil 2010*) et, plus récemment, par la Fédération des cégeps (*Portrait 2014*). Nous avons toutefois pris en compte la réalité des collèges privés québécois et avons adapté nos questions en conséquence. Il est important de mentionner que comme il s'agissait d'un premier sondage de ce type pour notre réseau et qu'il nous était difficile d'évaluer le taux de réponse que nous allions obtenir, nous sommes allés à l'essentiel dans les thèmes abordés et avons limité le nombre de questions que nous voulions poser. Notre sondage se veut en effet moins étoffé que ceux de Cégep international et de la Fédération des cégeps, qui en sont déjà à leur quatrième étude de ce type (la dernière ayant été réalisée en 2014). Pour notre premier portrait, nous voulions nous assurer d'un fort taux de réponse des collèges privés subventionnés en présentant un sondage qui permettait de répondre à nos objectifs de recherche, mais qui ne découragerait pas les établissements par sa longueur. En effet, selon Colin et coll., « un questionnaire trop long amène tôt ou tard les personnes interrogées à répondre machinalement » (1995, p. 30). De plus, nous voulions éviter que certains établissements refusent d'emblée de participer à notre étude en raison d'un questionnaire qui aurait paru trop long à remplir. Lorsque nous observons l'évolution des sondages sur l'internationalisation réalisés dans les cégeps depuis le début des années 2000, nous constatons que le réseau public a aussi procédé de cette façon en adaptant ses pratiques et en étoffant son questionnaire au fil des ans.

La grande majorité des items de notre questionnaire étaient des questions fermées, ce qui représente un avantage en ce sens où les choix de réponses aident à clarifier le sens des questions, tout en garantissant que les réponses fournies seront de l'ordre des réponses attendues et qu'elles correspondront aux indicateurs donnés. De plus, trois types de questions composaient notre questionnaire. Un premier type offrait aux répondants un choix multiple, principalement sous la forme de questions fermées (parfois avec possibilité d'ajouts de commentaires ou de précisions). Les participants pouvaient alors cocher une ou plusieurs réponses, soit ce qui correspondait le mieux à la situation dans leur collège. Pour plusieurs de ces questions, les répondants pouvaient cependant ajouter

des précisions grâce à un choix de réponse intitulé « Autre, veuillez préciser », que nous avions pris soin d'ajouter. Ainsi, nous nous assurions que les répondants puissent donner des réponses auxquelles nous n'aurions peut-être pas pensé, mais qui pouvaient s'avérer très pertinentes pour notre recherche. Nous leur demandions, par exemple, de cocher le ou les secteurs d'internationalisation ayant été priorisés dans les dernières années dans leur collège ou les types d'activités internationales dans lesquelles des professeurs de leur collège avaient été impliqués en 2014-2015. Un second type de questions présentait une série d'énoncés, chacun accompagné d'une échelle (souvent dite de Lickert) permettant aux répondants de mesurer leur perception face à la situation de l'internationalisation dans leur établissement.

Finalement, nous avions aussi besoin que les répondants puissent mentionner des éléments autres que ceux auxquels les chercheurs avaient pensé ou qui ne pouvaient pas être prédéterminés. Pensons notamment à une statistique propre à un collège. Notre questionnaire comportait donc un troisième type de questions, ouvertes mais à réponses très courtes, afin d'en faciliter la compilation et l'analyse. Par exemple, nous avons demandé aux établissements de nous mentionner le nombre approximatif d'étudiants et de professeurs qui avaient réalisé un séjour de mobilité à l'étranger au cours de l'année scolaire 2014-2015. Il est à noter que nous avons pris soin de segmenter les questions de notre sondage grâce à des recoupements et des filtres, ce qui a plus tard facilité l'analyse des résultats. Nous reviendrons sur cet élément dans la section 2.6.

Nous tenons à souligner que nous avons veillé, dans l'élaboration de notre questionnaire, à respecter une série de règles directrices émises par plusieurs chercheurs en sciences sociales. Par exemple, Colin et coll. (1995, p. 29) parlent de créer un questionnaire en fonction de ceux qui doivent le remplir. Pour nous aider en ce sens, tel qu'il a été mentionné précédemment, nous pouvions compter sur les modèles de questionnaires ayant été utilisés pour ces types d'enquêtes dans le réseau public (particulièrement le *Profil 2010* et le *Portrait 2014*). De plus, nous avons soumis notre questionnaire à un prétest avec une coordonnatrice de programme dans un collège. Cette personne, qui est aussi experte en méthodologie quantitative, a pu, d'une part, valider la pertinence de nos

questions et, d'autre part, nous aider à améliorer l'aspect méthodologique de notre questionnaire. Ce prétest et cette consultation méthodologique ont eu lieu au début du mois d'octobre 2015. Ils nous ont permis d'ajuster les consignes de notre questionnaire, de modifier les questions qui étaient mal formulées ou imparfaites, de remplacer certaines questions par d'autres plus pertinentes et de clarifier certains de nos choix de réponses.

2.4.3 Passation du questionnaire

Afin de rejoindre l'ensemble de nos participants, nous avons privilégié l'approche du questionnaire autoadministré, soumis à chacun par l'intermédiaire d'Internet. Le fait de réaliser une enquête avec un sondage en ligne présente l'avantage de ne pas devoir se déplacer dans chacun des collèges sondés et permet d'éviter de regrouper les répondants (directeurs, responsables de l'international, etc.) dans un même lieu, ce qui aurait été impensable dans notre cas. C'est donc une méthode peu coûteuse, rapide et facile d'accès pour les répondants, sans risques d'égarer le questionnaire (Del Balso et Lewis, 2007, p. 113).

L'envoi du lien Internet pour donner l'accès au questionnaire a été effectué par courriel lors de la dernière semaine du mois d'octobre 2015. Nous avons laissé un premier délai de deux semaines aux établissements pour remplir le sondage. Dans les consignes du questionnaire, nous avions inscrit que les participants avaient jusqu'au 13 novembre 2015 pour le remplir. Au terme de ce premier délai, nous avons envoyé un courriel de rappel, toujours via la plateforme Survey Monkey. À la mi-novembre 2015, un peu plus du tiers des collèges privés subventionnés avait répondu à l'appel. Nous avons donc dû effectuer plusieurs autres relances, à la fois par courriel et par téléphone, entre la mi-novembre 2015 et le début du mois de février 2016, afin d'augmenter le taux de réponse.

Comme il a été mentionné précédemment, l'invitation a été envoyée aux directions des études des CPS (à l'exception d'un collège où le questionnaire a été envoyé directement à la personne responsable de l'internationalisation). Dans notre courriel d'envoi, ainsi que dans les consignes du questionnaire lui-même, il était précisé que le sondage pouvait être

rempli par plusieurs personnes et que, pour ce faire, celles-ci n'avaient qu'à partager le courriel d'invitation reçu, les réponses demeurant enregistrées dans le sondage. Les données recueillies nous indiquent toutefois que, dans la très grande majorité des cas, le questionnaire a été rempli par la direction des études du collège elle-même, ou par l'adjoint de cette direction. L'une des premières questions du sondage demandait en effet le nom de la ou des personnes ayant rempli le questionnaire. Cette information n'est pas divulguée dans le rapport final, mais elle nous a néanmoins permis de connaître le nom des personnes ayant rempli le questionnaire, ainsi que leurs fonctions dans leur collège. Cette mesure a permis, d'une part, de savoir avec qui communiquer lorsque nous avons dû demander certaines précisions sur des réponses fournies et, d'autre part, de s'assurer d'obtenir des données valides, parce que celles-ci avaient été transmises par des personnes ayant une bonne connaissance du dossier de l'internationalisation dans leur collège. Nous reviendrons sur cet élément dans la section 2.7 de ce document.

2.4.4 Données secondaires

Il importe de souligner que bien que le questionnaire constitue le principal outil de collecte de données pour notre étude, nous avons tout même eu recours à l'examen de quelques données secondaires pour compléter certaines informations reçues. Nous avons notamment consulté certaines statistiques disponibles sur le site Internet du MEES, particulièrement pour connaître le nombre d'étudiants internationaux ayant fréquenté les CPS dans les dernières années, ainsi que d'autres données concernant, entre autres, le financement de la mobilité étudiante internationale, lesquelles nous ont été fournies par l'Association des collèges privés québécois.

2.5 Taux de réponse

Il y a lieu de mentionner qu'au départ, il nous paraissait possible de rejoindre l'ensemble des 24 établissements ciblés et d'obtenir un très haut taux de réponse par le biais de notre questionnaire en ligne. Nos recherches antérieures dans le domaine de l'internationalisation des collèges privés, ainsi que notre participation aux différentes activités de l'Association des collèges privés du Québec dans les dernières années

(ateliers pédagogiques, forums sur la recherche, journées thématiques, etc.) nous ont permis d'établir des contacts dans les différents établissements, ce qui, pensions-nous, pouvait nous aider en ce sens.

Nos espoirs se sont somme toute concrétisés, puisque 19 collèges sur les 24 CPS québécois ont rempli en entier le questionnaire, ce qui représente 79,1 % des établissements compris dans notre population à l'étude. À titre comparatif, si nous regardons le dernier portrait de l'internationalisation dans les cégeps (voir Fédération des cégeps, 2014), celui-ci a été rempli par 44 établissements, soit 92 % des cégeps québécois. Lors de l'exercice précédent, en 2010, Cégep international avait alors obtenu un taux de réponse de 81 % pour une enquête du même type (Cégep international, 2010B, p. 3). Toutefois, lors de leur premier sondage, en 2000, le taux de réponse avait été de 65 % (Fédération des cégeps, 2014, p. 4). Le taux de participation aux enquêtes réalisées dans les établissements publics a donc progressé depuis 2000.

Ainsi, avec un taux de réponse avoisinant les 80 %, nous pouvons être satisfaits de la participation des CPS à notre étude et espérer que celle-ci sera encore plus élevée si nous reconduisons cet exercice dans les prochaines années, alors que les collèges auront pu, nous l'espérons, prendre connaissance du bien-fondé, de la pertinence et de l'utilité d'un tel exercice.

Parmi les cinq établissements n'ayant pas répondu au sondage, trois ont refusé de participer, les deux premiers sans fournir de motifs précis et le troisième affirmant qu'un récent changement de poste à la direction des études du collège ne permettait pas de recueillir les renseignements nécessaires pour répondre au sondage. Un collège n'a pas donné suite à nos multiples courriels et appels téléphoniques et un autre a affirmé attendre l'approbation de la direction des études pour remplir le questionnaire, ce qui n'a pas été fait.

Malgré ces quelques refus et abstentions, nous pensons tout de même avoir obtenu suffisamment de réponses afin d'exposer un large portrait de l'état de la situation de

l'internationalisation dans le réseau des collèges privés subventionnés du Québec en 2014-2015. L'absence de réponse de quelques collèges fait toutefois en sorte que nous ne pouvons pas présenter de données précises concernant, par exemple, le nombre total d'étudiants ou d'enseignants québécois ayant réalisé des séjours de mobilité outre-frontière en 2014-2015. Cela dit, nous sommes tout de même en mesure de présenter, au troisième chapitre de ce document et dans la brochure qui accompagne ce rapport, un portrait d'ensemble de la situation de l'internationalisation dans les CPS et de répondre à nos objectifs de recherche.

2.6. Analyse des données

Pour l'analyse des données, c'est-à-dire la description du phénomène à l'étude à partir de la collecte des données, nous avons, dans un premier temps, préparé les données recueillies. « Vérifier, codifier et classer sont les actions nécessaires à la préparation des données. » (Blanc et coll., 2010, p. 144) Nous avons pris soin de revoir chacun des questionnaires afin de rejeter les données pouvant fausser notre analyse, comme des réponses incomplètes, farfelues, non pertinentes, etc. Dans certains cas, lorsque nous avions des doutes sur certaines réponses fournies par les collèges, ou simplement pour valider certaines informations, nous avons communiqué à nouveau avec les répondants. Les précisions nécessaires ont été obtenues dans tous les cas.

Avec la version PLUS de la plateforme Survey Monkey, soit la version que nous avons utilisée pour cette recherche, il est possible de segmenter les résultats à l'aide de filtres qui permettent ensuite de classer facilement l'information en thèmes et sous-thèmes. Nous avons donc pu profiter de ces fonctionnalités afin d'organiser notre analyse à partir des éléments significatifs de notre étude.

La version PLUS de Survey Monkey permet aussi de créer des graphiques, des tableaux et des rapports personnalisés de nos résultats, soit des mesures de description significatives qui nous ont donné la possibilité de faire ressortir les principales tendances de nos résultats pour les collèges privés.

Comme notre recherche est de nature descriptive et non de type explicatif, nous nous sommes limités, à quelques exceptions près, à une analyse de type univarié dans la présentation de nos résultats, c'est-à-dire que nous n'avons pas cherché à traiter les données en fonction des relations entre au moins deux ensembles de variables (Del Balso et Lewis, 2007, p. 223).

Une fois ces opérations complétées, nous avons interprété sommairement nos résultats, c'est-à-dire que nous avons donné un sens aux résultats obtenus à la suite de notre collecte de données. Nous avons alors décrit la situation de l'internationalisation dans les collèges privés subventionnés québécois en 2014-2015, sans toutefois chercher à expliquer en profondeur les données obtenues. Puis, pour répondre au troisième objectif spécifique de notre étude, nous avons établi certaines comparaisons avec la situation dans le réseau public grâce notamment au *Portrait 2014*[19] (voir le chapitre 3).

2.7 Validité des données

Tel qu'il a été précédemment mentionné, notre collecte de données pour cette étude a été réalisée par le biais d'un questionnaire autoadministré en ligne sur le site Survey Monkey. En choisissant cette méthode, nous étions conscients que les questionnaires autoadministrés présentent une importante lacune, soit celle d'obtenir généralement un faible taux de retour (généralement de 20 % à 40 %) (Guay, 1991, p. 70). Cela dit, nos multiples relances auprès des collèges composant notre population ont fait en sorte que nous avons obtenu un taux de réponse satisfaisant.

Puisque la marge d'erreur due à l'échantillonnage ne peut pas être appliquée à un recensement, nous ne pouvons pas utiliser les tests statistiques qui permettent de déceler l'écart entre les sous-groupes qui sont fondés sur l'évaluation de l'erreur due à l'échantillonnage (Gouvernement du Canada, 2014). Ainsi, pour assurer la validité de nos

[19] Nous sommes conscients que les données du *Portrait 2014* concernent l'année scolaire 2013-2014, alors que notre étude porte sur l'année 2014-2015. Nous ne pouvons donc pas établir des comparaisons précises entre les deux réseaux. Toutefois, nous pensons que nous pouvons tout de même comparer un aperçu de grandes tendances sur le plan de l'internationalisation dans les collèges (publics et privés).

données, nous avons dû éviter deux types d'erreurs qui sont fréquentes dans les tentatives de recensement. Tout d'abord, les sources d'erreurs liées à la couverture de notre population cible (Gouvernement du Canada, 2014). Pour éviter cet écueil, nous nous sommes assurés que la liste à partir de laquelle nous avons déterminé notre population était juste. Pour ce faire, nous nous sommes basés, comme indiqué précédemment, sur une liste officielle des CPS mise à jour par le MEES.

Ensuite, il y a les problèmes dus au fait qu'il peut manquer des réponses provenant de notre population cible. Idéalement, tous les membres de la population auraient dû remplir notre questionnaire. Toutefois, cinq collèges ne se sont pas prêtés à cet exercice, malgré nos multiples relances. De ces cinq établissements, nous savons, par nos recherches antérieures dans ce domaine, que seul l'un d'entre eux est relativement actif sur le plan de l'internationalisation. En outre, ces quelques CPS n'ayant pas participé à notre étude accueillent un nombre assez restreint de collégiens. Bref, il va de soi qu'il aurait été souhaitable que ceux-ci acceptent de collaborer à notre recherche, mais leur non-participation n'a pas un impact considérable sur la validité de nos données. Par ailleurs, il convient de mentionner que certaines statistiques présentées dans notre rapport, notamment celles qui fournissent des chiffres, par exemple sur le nombre approximatif d'étudiants ou d'enseignants ayant réalisé des séjours de mobilité internationale en 2014-2015, auraient sans doute été renforcées par la participation de ces quelques collèges. Nous devons donc tenir compte de cette réalité pour la validité de nos résultats.

Un autre élément lié à cette source d'erreur possible est le fait que nous avons demandé à ce qu'un seul questionnaire soit rempli par établissement. Or, certains collèges possèdent d'autres sites qui sont toutefois regroupés sous la même direction. Dans les consignes du questionnaire, ainsi que dans le message de présentation qui accompagnait le lien d'accès au sondage, il était clairement inscrit que les répondants devaient tenir compte des données cumulées de l'ensemble de leurs sites pour répondre au sondage. Nous devons donc tenir pour acquis que cette consigne a été bien appliquée par les établissements. Lorsque nous avions un doute sur des données transmises par certains collèges, nous avons pris soin de valider l'information avec eux.

De plus, tel qu'il a été signalé plus haut, ce sont généralement les directions des études (ou leurs adjoints) qui ont répondu au sondage. Celui-ci leur était adressé, avec comme consigne que si elles ne se sentaient pas en mesure de bien répondre à l'ensemble des questions, de partager le questionnaire par courriel avec d'autres membres du personnel du collège qui pouvaient avoir l'information manquante. Par cette consigne, nous tenions à assurer la validité des données recueillies, afin qu'une personne ne remplisse pas le sondage en donnant des réponses qui ne correspondraient peut-être pas à la réalité de son collège. Cette mesure était renforcée par le choix de recourir à un questionnaire autoadministré plutôt qu'à un questionnaire remis en personne. En effet, le questionnaire autoadministré a l'avantage que le répondant puisse procéder à son rythme, au moment qui lui convient (Guay, 1991, p. 70), ce qui était particulièrement important dans le contexte de notre étude où les directions ou les responsables de l'international avaient sans doute besoin de temps pour valider certaines informations auprès d'autres intervenants de leur collège. La plateforme Survey Monkey permettait aussi aux répondants de quitter le sondage en tout temps et de le compléter plus tard, au besoin. Les réponses demeuraient enregistrées sur le site, et les répondants pouvaient les modifier à tout moment, et ce, même après avoir terminé l'ensemble des questions (jusqu'à ce que nous clôturions la période de collecte des données, ce que nous avons fait à la mi-février 2016).

Comme nous l'avons précédemment indiqué, dans la plupart des collèges, le sondage a été rempli par la direction des études ou l'adjoint de cette direction[20]. Les noms des répondants et leurs fonctions indiqués dans les questionnaires nous permettent de constater cette information. Comme nous le verrons au troisième chapitre, les activités d'internationalisation des CPS sont souvent centralisées à la direction des études (DE) des collèges. Les DE et leurs adjoints ont donc une bonne connaissance de l'internationalisation dans leur collège, ce qui assure la validité des données recueillies.

[20] À l'exception de deux collèges où le questionnaire a été rempli soit par une personne responsable de l'internationalisation, soit par un membre du personnel non enseignant ayant pris soin de recueillir l'ensemble des informations nécessaires auprès des personnes concernées avant de répondre aux questions.

Toutefois, nous ne sommes pas à l'abri d'erreurs qui pourraient découler d'une mauvaise compréhension de certaines consignes ou questions de la part des répondants. Cependant, tel qu'il est mentionné à la section 2.6, afin de diminuer le risque d'erreurs possibles, nous avons revu chacun des questionnaires afin de valider certaines informations et lorsque nous avions des doutes, nous avons communiqué à nouveau avec les répondants pour valider ou préciser certaines informations.

Un dernier élément qu'il importe de souligner sur le plan de la validité de nos données est le fait que, pour des raisons logistiques, nous avons parfois demandé des chiffres approximatifs pour certaines de nos questions. En effet, nous pensons que les questions concernées ne nécessitaient pas d'obtenir un chiffre précis, la demande de statistiques trop précises ayant pu avoir pour effet de décourager certains répondants et de faire en sorte que ces derniers choisissent d'ignorer ces questions. Notre analyse des données recueillies tient toutefois compte de ces chiffres approximatifs qui, dans la majorité des cas, suffisent à cerner les grandes tendances que notre étude tente de mettre en lumière.

En somme, bien que nous n'ayons pas obtenu le taux de réponse de 100 % que nous aurions souhaité, les mesures prises pour assurer la validité de nos données nous permettent de présenter un portrait de l'internationalisation dans les collèges privés subventionnés qui témoigne assez justement de la réalité de ce réseau pour l'année scolaire 2014-2015. Qui plus est, notre portrait représente un très bon point de départ pouvant servir de lieu de comparaison avec des études semblables qui pourront être menées à l'avenir.

2.8 Considérations d'ordre éthique

Comme tout chercheur, nous souhaitons, par notre étude, assurer la validité de notre travail et ainsi contribuer au développement des connaissances scientifiques. Un tel projet implique cependant des responsabilités éthiques envers les participants de la recherche (Crête, 2003). Plusieurs mesures que nous considérons comme essentielles sur le plan de

la recherche réalisée avec des êtres humains ont été observées dans le cadre de notre étude.

Les mesures que nous avons adoptées proviennent essentiellement du document intitulé *L'énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*, rédigé par le Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche (GER) (2014). Ce document fait la promotion de l'éthique de la recherche avec des êtres humains et permet d'établir des balises éthiques à respecter pour les chercheurs.

La première considération, citée comme essentielle selon le Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche (2014), porte sur le fait que tout être humain a droit au respect de la dignité, ce qui s'exprime par trois principes fondamentaux : le respect des personnes, la préoccupation pour le bien-être et la justice. Afin de respecter ces principes, nous nous sommes assurés du consentement éclairé des participants par l'entremise d'explications très claires qui ont été formulées dans l'invitation de participation à notre étude, de même que dans les premières sections du questionnaire (1. Présentation et Consignes). Nous avons pris soin d'y présenter les objectifs et le déroulement de notre recherche, ainsi que les mesures prises pour assurer l'anonymat des participants. Les coordonnées des deux chercheurs y étaient inscrites, pour que les répondants puissent communiquer avec eux en cas de besoin. Ainsi, en remplissant le questionnaire, les participants faisaient foi de leur consentement à participer à notre recherche.

Concernant le respect de l'anonymat des participants et la confidentialité des données, précisons qu'aucune information nominale ni aucun renseignement permettant d'identifier un participant ou un établissement particulier n'a été divulgué à qui que ce soit, tant pendant la recherche que dans le présent rapport final ou la brochure qui l'accompagne. Nous avons insisté sur cet élément, puisque nous savions que l'inapplication de cette mesure aurait pu susciter des réticences à participer à notre étude pour certains établissements. Rappelons que nous cherchons avant tout à présenter un portrait d'ensemble de l'internationalisation dans les collèges privés subventionnés, à

l'image de ce qui est fait dans le réseau public. En aucun temps, les données précises fournies par les collèges ne sont présentées comme provenant d'un établissement en particulier.

Toujours selon le Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche (2014), une autre considération importante de la recherche auprès d'êtres humains est d'obtenir l'accord des comités d'éthique de la recherche (CER) avant d'entreprendre la collecte des données. Afin de respecter cette demande, nous avons pris toutes les mesures nécessaires afin de vérifier s'il y avait présence ou non d'un comité d'éthique de la recherche dans les collèges composant notre population. Pour ce faire, nous nous sommes notamment fiés à une liste mise à jour par l'Association pour la recherche au collégial (ARC) présentant l'ensemble des établissements collégiaux (publics et privés) possédant un CER. Selon cette liste, trois collèges de notre population possédaient une telle structure. Nous avons présenté une demande en bonne et due forme à deux de ces trois collèges et elle a été acceptée. Pour le troisième établissement, l'accord d'une personne responsable de la recherche a suffi à nous autoriser à y effectuer notre collecte de données.

Une troisième considération indiquée dans *l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (2014) fait référence au consentement volontaire quant à la participation à une recherche. Dans le cadre de notre étude, nous pensons que les explications concernant les objectifs, le déroulement, ainsi que les mesures de confidentialité, qui ont été formulés dans l'invitation de participation au sondage tout comme dans les premières sections du questionnaire, ont aidé les participants à prendre une décision éclairée quant à la participation à notre enquête. Le fait qu'aucun collège ne nous a demandé de précisions sur les objectifs, le déroulement ou les mesures de confidentialité de notre étude, nous laisse penser que les informations fournies étaient suffisamment claires pour avoir une participation éclairée à notre recherche. Un seul collège exigeait la signature d'un formulaire de consentement (Annexe 3), celui-ci a été signé par les chercheurs et la personne ayant rempli le sondage, attestant ainsi du consentement de cette dernière à prendre part à notre étude. Dans ce cas, c'était une exigence du CER de l'établissement.

Comme dernière considération, nous souhaitons, comme créateurs de savoir, permettre au milieu que nous avons étudié de bénéficier de nouvelles connaissances et d'enrichir ses pratiques grâce à celles-ci. Ainsi, nous nous assurerons que chaque collège participant, ainsi que toute autre personne intéressée par notre étude, reçoive une copie de notre rapport et de la brochure (en format électronique ou papier), ce qui représente un élément essentiel de l'éthique de la recherche selon le GER (2014).

CHAPITRE 3

PORTRAIT DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES DES COLLÈGES PRIVÉS SUBVENTIONNÉS QUÉBÉCOIS 2014-2015

Afin de présenter les résultats de notre enquête, nous avons décidé, dans un premier temps, de produire une brochure, dont la page couverture se retrouve à l'Annexe 1. Cette brochure renferme les informations les plus significatives concernant les activités internationales réalisées dans les collèges privés subventionnés au cours de l'année scolaire 2014-2015. Ce document, dont le montage graphique rend la lecture agréable, offre au lecteur la possibilité d'obtenir des informations sommaires, en rafale, dans un format compact, à la fois en version papier ou sur le Web. Il est possible d'ailleurs de consulter en ligne cette brochure à l'adresse suivante : https://www.acpq.net/Activites-internationales

Dans un deuxième temps, nous avons voulu réaliser une analyse plus exhaustive de la situation des activités internationales dans les CPS. En fait, nous voulions détailler davantage nos résultats et présenter encore plus de renseignements obtenus dans le cadre de notre enquête afin de répondre à l'ensemble de nos objectifs de recherche. Le présent chapitre reprend donc les principaux résultats de la brochure, mais il apporte davantage de comparaisons avec les données concernant le réseau public, lesquelles sont notamment présentées au premier chapitre de ce rapport.

3.1 Gestion et organisation des activités internationales

Dans le cadre de notre enquête, nous avons voulu examiner la gestion et l'organisation des activités internationales dans les collèges privés subventionnés québécois. En fait, nous voulions connaître les priorités et les grandes orientations des CPS en matière d'internationalisation, les principaux acteurs qui y sont impliqués ainsi que les structures administratives qui sont associées à ces activités. Regardons maintenant les résultats obtenus par rapport à ces éléments.

3.1.1 Importance et grandes orientations en matière d'internationalisation

De manière générale, les données recueillies dans le cadre de notre étude nous permettent d'affirmer que l'internationalisation occupe une place plutôt importante pour certains CPS, mais qu'il ne s'agit pas d'activités prioritaires pour plusieurs autres établissements. Voici les résultats permettant de soutenir cette affirmation.

Nous avons demandé aux répondants de nous indiquer jusqu'à quel point ils étaient en accord avec l'énoncé suivant : *À ce jour, les activités à caractère international me semblent être une priorité pour mon collège*. Le Graphique 9 montre que les activités à caractère international semblent être une priorité (tout à fait en accord et plutôt en accord) pour près de la moitié (47,4 %) des CPS ayant participé à notre étude.

Graphique 9 Priorité des activités internationales dans les CPS

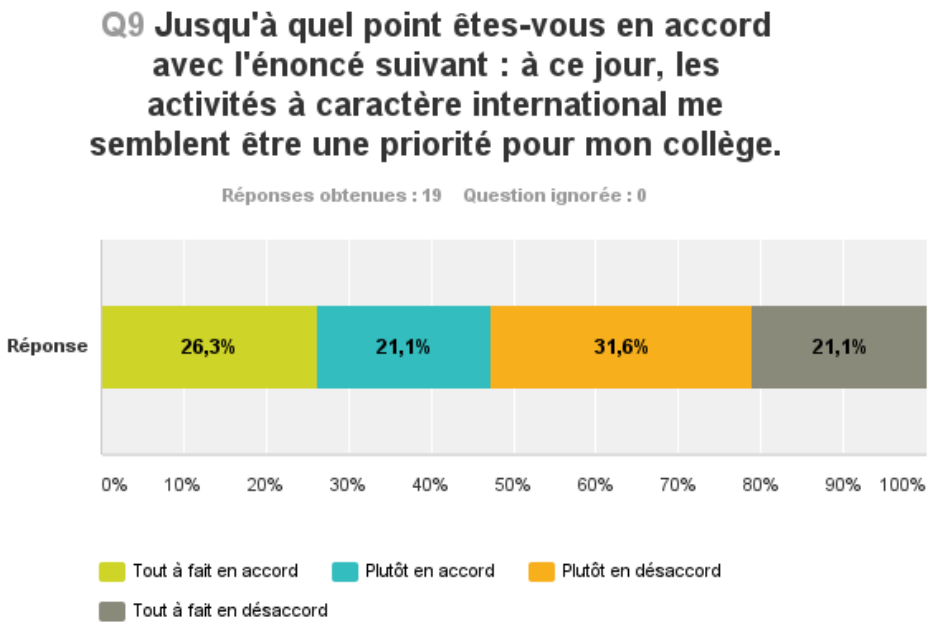

Cette situation est différente par rapport au réseau des cégeps, où un plus haut taux d'établissements dit prioriser les activités à caractère international. Par exemple, dans l'enquête de Cégep international de 2010, 41 % ont dit être tout à fait en accord par rapport au même énoncé et 38 % disaient être en accord (pour un total de 79 %). De plus, aucun cégep n'a rapporté être en désaccord avec cet énoncé (voir le Tableau 8), alors que dans notre enquête sur les CPS, ils ont été plus de 50 % (52,7 %) à affirmer qu'ils étaient en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'énoncé[21].

Nous pouvons penser que cet état des choses dans les collèges privés subventionnés est fort probablement un élément défavorable pour la mise en place de structures permettant de développer les activités internationales à l'intérieur de ces établissements. Cela peut s'observer, par exemple, par le faible taux de collèges à s'être pourvu d'une politique en matière d'internationalisation de l'éducation ou, encore, par un nombre minoritaire d'établissements ayant fait référence à une dimension internationale à l'intérieur de leur mission éducative. Les Graphiques 10 et 11 font état de cette situation.

[21] Il faut toutefois mentionner que nous n'avions pas jugé bon d'ajouter le choix de réponse « ni en accord ni en désaccord », contrairement à l'enquête de Cégep international de 2010.

Graphique 10 **Pourcentage des CPS s'étant dotés d'une politique d'internationalisation de l'éducation**

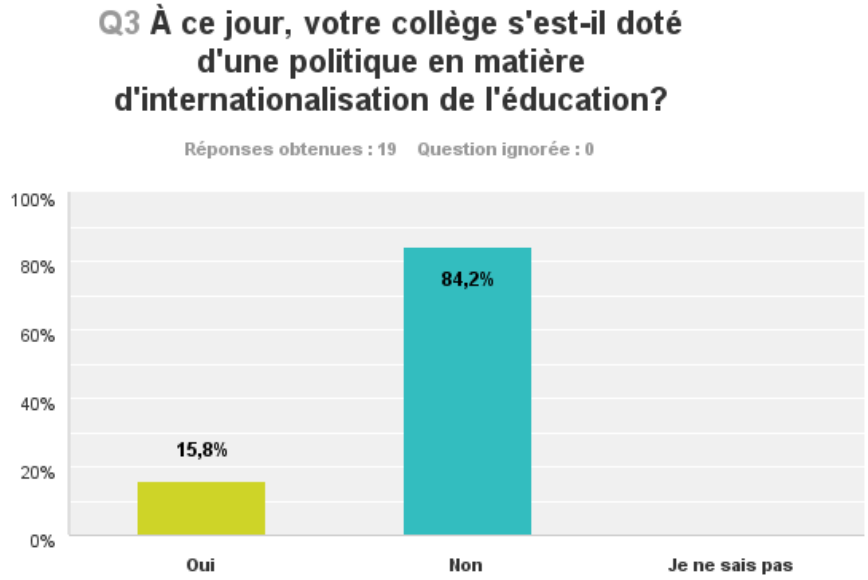

Graphique 11 **Nombre et pourcentage de CPS ayant fait référence à la dimension internationale dans leur mission éducative**

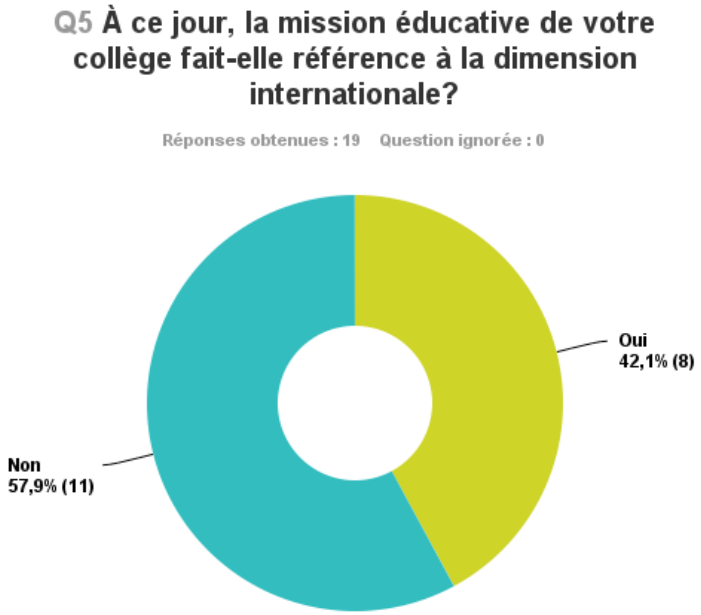

Selon les données du Graphique 10, ce ne sont que 3 CPS (15,8 %) qui peuvent compter sur une politique d'internationalisation dans leur collège. De plus, 8 CPS sur 19 (42,1 %) disent faire mention de la dimension internationale dans leur mission éducative. Aussi, ils étaient 5 collèges (26,3 %) sur les 19 sondés à pouvoir compter sur les services d'un bureau international pour s'occuper de la gestion et de l'organisation des activités internationales.

Il s'avère toutefois que ce portrait, bien que peu réjouissant à première vue, n'est pas aussi sombre qu'il peut paraître. En effet, en analysant nos données, nous constatons que, sur les 16 CPS (84,2 %) qui n'ont aucune politique d'internationalisation (Graphique 10), 3 disent ne pas savoir s'ils se doteront d'une telle politique dans les prochaines années, alors que 5 autres souhaiteraient en développer une prochainement. De plus, sur les 11 collèges dont la mission éducative ne fait aucune mention de la dimension internationale (Graphique 11), 2 d'entre eux nous ont affirmé que les activités internationales représentent une priorité institutionnelle pour leur école, ce qui est de bon augure pour le développement de l'internationalisation dans ces établissements.

Bref, malgré ces quelques cas particuliers, nous pouvons affirmer que, globalement, il reste beaucoup de travail à accomplir au chapitre des grandes orientations et de l'administration en matière d'internationalisation de l'éducation dans les CPS, surtout si nous les comparons à celles du système des collèges publics. En effet, les chiffres de 2010 dévoilés par Cégep international et présentés au premier chapitre indiquent que 54 % des cégeps disposaient déjà (en 2010) d'une politique en matière d'internationalisation et que 88 % de ceux qui n'en possédaient pas désiraient élaborer un tel document dans les trois prochaines années. De plus, pour près des trois quarts des collèges publics (74 %), une dimension internationale était déjà inscrite dans leur mission éducative. Enfin, toujours selon l'étude de 2010, ils étaient 25 % de cégeps à pouvoir compter sur un bureau international, ce qui est, dans ce cas, très semblable au pourcentage obtenu dans notre étude concernant les CPS, en 2014-2015. Cela dit, même lorsqu'un service centralisé tel qu'un bureau international existe dans un collège (cégeps ou CPS), c'est généralement la direction des études qui soit initie les activités

internationales, soit qui en est responsable. Nous reviendrons sur cet élément dans quelques sections de ce chapitre afin de traiter précisément des secteurs d'organisation des activités d'internationalisation.

3.1.2 Financement des activités internationales

Avant la passation de notre questionnaire, nous ne disposions que de très peu d'information concernant le financement des activités internationales menées dans les CPS. Nous avions toutefois obtenu certaines données de la part de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) sur le financement de la mobilité étudiante (mobilité sortante et recrutement d'étudiants étrangers). Par exemple, nous savions, tel qu'il est mentionné à la section 1.2.6.2 du présent document, que le réseau des collèges privés subventionnés du Québec pouvait compter sur la mise en place de différentes bourses offertes par le ministère de l'Éducation et administrées par l'ACPQ, mais aussi accessibles aux quelques CPS qui ne font pas partie de cette association.

Le Tableau 10 montre les quatre programmes de bourses offerts aux étudiants des CPS, ainsi que le montant total distribué en 2014-2015, à partir de l'information obtenue auprès des responsables de l'ACPQ[22].

Tableau 10 Aide financière pour les activités de mobilité étudiante et de recrutement d'étudiants internationaux dans les CPS

Type d'aide financière	Nombre en 2014-2015	**Total**
Bourses de courts séjours pour la mobilité étudiante	29	30 000 $
Exemptions de droits de scolarité supplémentaires pour étudiants internationaux	15	ND
Programme de soutien aux échanges internationaux en formation artistique et culturelle	1	3 000 $

[22] Association des collèges privés du Québec. (2015). *Bilan des bourses à l'international 2014-2015*. Document inédit.

Bourses d'excellence pour étudiants étrangers s'inscrivant dans un programme québécois de formation technique	3	15 000 $
Total	**---**	**48 000 $**

À titre comparatif, nous avions indiqué, au premier chapitre du présent rapport, que les cégépiens ont bénéficié, en 2013-2014, d'un budget de 470 000 $ de la part du MESRS afin de financer des bourses de courts séjours à l'international. Ainsi, tel qu'il est indiqué dans le Tableau 7, 366 cégépiens ont pu profiter d'une telle bourse. C'est donc, en moyenne, un total de 1 284 $ que ces étudiants ont reçu durant cette année scolaire, comparativement à 1 034 $ pour les étudiants des CPS en 2014-2015.

Pour ce qui est du financement du recrutement et de l'accueil d'étudiants internationaux, nous savons qu'approximativement 1100 d'entre eux fréquentaient les CPS au cours de l'année scolaire 2014-2105 (voir la section 3.5.1 de ce rapport). Or, seulement 15 de ces étudiants internationaux ont pu bénéficier d'une exemption de droits de scolarité supplémentaires pour étudiants internationaux, ce qui est plutôt négligeable et surtout peu enviable dans un contexte où le recrutement d'étudiants étrangers demeure, tel qu'il sera mentionné dans la prochaine section, la priorité d'une majorité de CPS.

Cela étant dit, dans le cadre de notre enquête, nous avons fait le choix de ne poser qu'une seule question précise sur le financement des activités internationales[23]. Les réponses à cette question nous permettent toutefois d'établir un constat général dans le réseau des collèges privés subventionnés, soit celui que, selon les répondants, les activités à caractère international ne semblent pas être suffisamment financées, du moins dans la grande majorité des collèges sondés (63,2 %).

[23] Ce choix découle d'une réflexion générale qui nous a mené à limiter le nombre de questions à poser dans le cadre de notre questionnaire. Cela est expliqué en détail à la section 2.4.2 du présent rapport.

Graphique 12 Financement des activités internationales dans les CPS

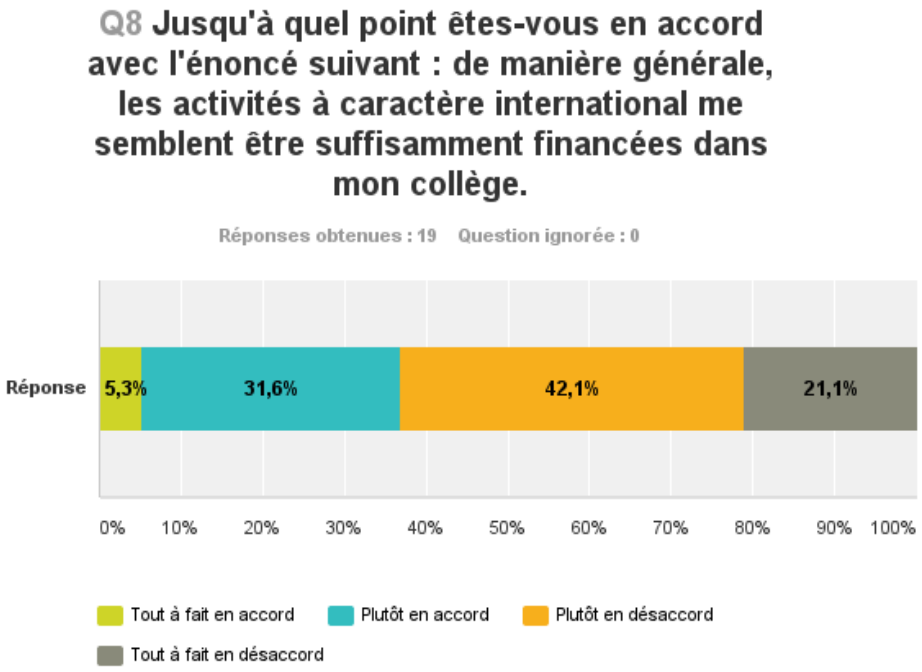

Finalement, à partir de ce dernier graphique, notre enquête expose le fait qu'il existe, de l'avis de plusieurs, un problème de sous-financement des activités internationales dans certains CPS. Cette situation fait écho à une certaine insatisfaction dénotée par plusieurs cégeps quant à la contribution financière offerte par les organismes externes (ministères, ONG, fondations, etc.) pour les activités internationales que ceux-ci réalisent. Rappelons-nous, tel qu'il est mentionné à la section 1.2.6.2, que 64 % des répondants du *Profil 2010* jugeaient insuffisant l'apport de ces organismes.

Dans cet ordre d'idées, comme nous disposons de très peu d'information à ce sujet dans les CPS, il serait souhaitable, dans une enquête ultérieure de ce type, d'aller plus en profondeur et d'examiner d'autres éléments reliés au financement général attribué pour l'internationalisation de l'éducation (p. ex. les raisons qui poussent les répondants à dire que le financement est suffisant ou non dans leur collège, le financement par secteurs d'activités internationales, etc.). De plus, une enquête subséquente pourrait porter sur les

ressources allouées, par collège et pour le réseau en entier, concernant chacun des secteurs d'activités internationales.

3.1.3 Secteurs priorisés et orientations futures

Le sondage effectué auprès des collèges privés subventionnés permet de constater que, au cours des cinq dernières années, les secteurs d'activités internationales priorisés furent le recrutement et l'accueil d'étudiants internationaux (31,6 %) et la mobilité étudiante internationale (26,3 %). Toutefois, 7 collèges (36,8 %) ont affirmé n'avoir priorisé aucun de ces secteurs d'activités au cours des cinq dernières années. De plus, nous observons que l'internationalisation de la formation, la mobilité enseignante internationale, ainsi que la coopération internationale et le partage d'expertise à l'étranger, n'ont été privilégiés que par un seul CPS (ce dernier dit avoir priorisé équitablement tous les secteurs de l'internationalisation). Le Graphique 13 présente ces informations.

Graphique 13 Secteurs d'activités priorisés par les CPS au cours des cinq dernières années

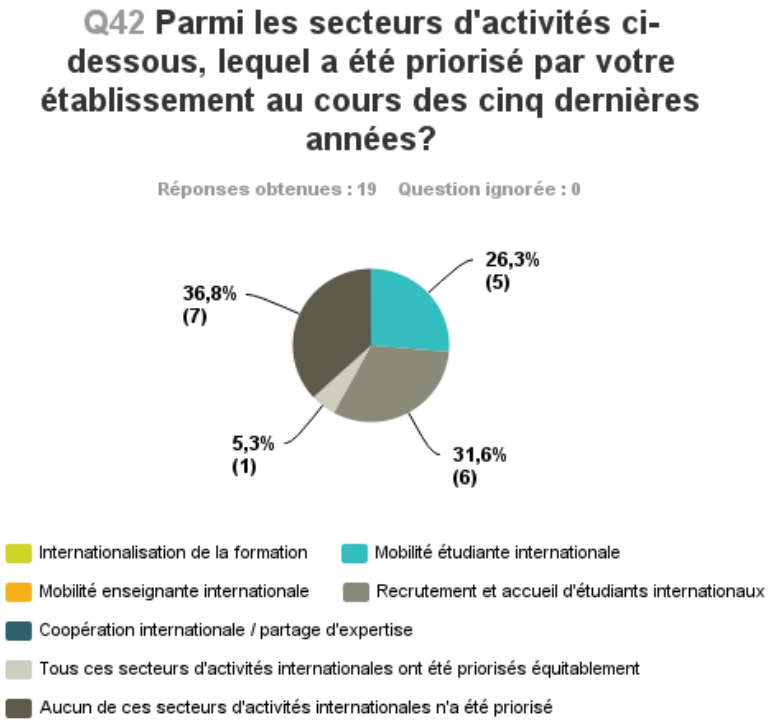

Si nous examinons maintenant les renseignements fournis au Graphique 14, situé ci-après, il est possible d'observer qu'il existe une certaine cohérence dans les CPS entre les secteurs d'activités qui ont auparavant été priorisés et ceux qui le seront dans les prochaines années. En effet, la mobilité des étudiants, que ce soit ceux du Québec qui partent pour un séjour à l'étranger ou ceux qui quittent leur pays et rejoignent les collèges québécois, demeure certes un secteur privilégié par les responsables des collèges privés subventionnés. Ils étaient en fait plus de 50 % des participants de notre étude à mentionner avoir comme priorité soit de développer le recrutement et l'accueil d'étudiants internationaux (31,6 %), soit la mobilité étudiante internationale (21,1 %). Nous pouvons penser que ce résultat s'explique notamment par le fait que les étudiants internationaux représentent un apport économique intéressant pour les CPS, dans un contexte où le financement des établissements d'enseignement collégial est précaire et qu'il existe, dans certaines régions, une baisse démographique qui menace certains programmes (voir la section 1.2.4 pour davantage d'information à ce sujet). Il serait pertinent, toutefois, d'approfondir cette question dans une étude subséquente afin de confirmer cette hypothèse.

De plus, la mobilité étudiante sortante demeure également un moyen privilégié et relativement efficace afin que nos étudiants puissent acquérir des compétences orientées vers l'international (voir la section 1.2.2 pour davantage d'information à ce sujet).

Graphique 14 Secteurs d'activités priorisés par les CPS pour les cinq prochaines années

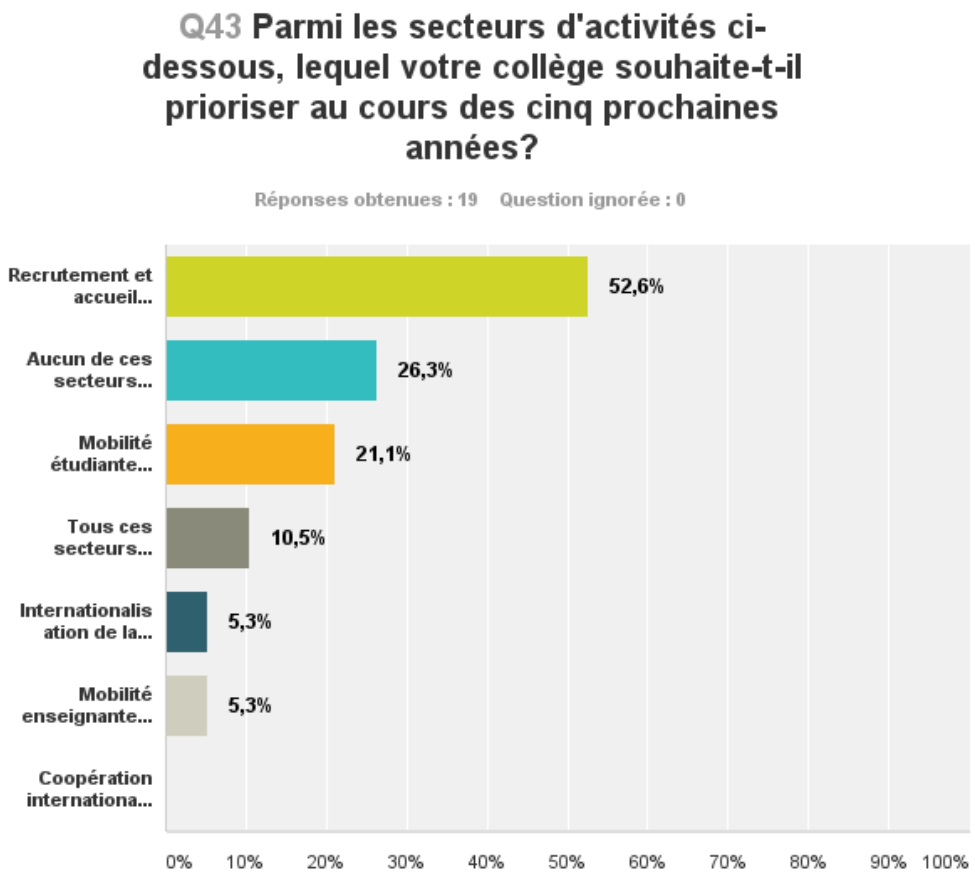

Les résultats obtenus concernant les secteurs prioritaires montrent donc une tendance analogue à celle des cégeps, à savoir que le recrutement d'étudiants internationaux et la mobilité étudiante représentent les domaines de l'internationalisation que cherchent à développer prioritairement les administrateurs des établissements collégiaux. Cependant, comme le montre le Tableau 9 de la section 1.2.6.3, les cégeps étaient plus nombreux en 2010 à vouloir accroître la mobilité étudiante (46 %) plutôt que l'accueil d'étudiants internationaux (28 %), alors que cette tendance est inversée dans les CPS.

Cette comparaison permet également de constater qu'à l'image du réseau public, la grande majorité des collèges privés a très peu l'intention de développer les trois autres

formes d'internationalisation de l'éducation que sont l'internationalisation de la formation, la mobilité enseignante et la coopération internationale/partage d'expertise.

Toujours selon les données du Graphique 14, il apparaît que ce sont tout de même 5 collèges, soit plus du quart de nos répondants, qui disent ne pas vouloir prioriser aucun de ces secteurs dans les prochaines années. En analysant de plus près les renseignements obtenus chez ces 5 collèges, nous voyons que ces derniers font partie des 7 établissements ayant répondu n'avoir priorisé aucun de ces secteurs d'activités dans les dernières années (Graphique 13). De plus, sans surprise, nous constatons, à partir des informations fournies, que ces 5 collèges demeurent très peu actifs dans les différents domaines d'activités internationales, à part peut-être sur le plan du recrutement et de l'accueil d'étudiants internationaux[24]. Toujours à partir des réponses de ces 5 collèges, nous pouvons remarquer que, à de nombreuses reprises, ceux-ci expliquent le fait de ne pas être actifs dans l'une ou l'autre des activités internationales par les raisons suivantes : le manque de ressources humaines ou financières disponibles ou, encore, simplement parce que l'internationalisation de l'éducation ne semble pas être pertinente dans la formation offerte dans leur collège. Bref, une étude plus approfondie permettrait certainement de comprendre davantage les circonstances entourant cette situation.

Le Tableau 11 ci-dessous présente un rappel des éléments importants en ce qui concerne la gestion et l'organisation des activités internationales dans les CPS. Ceux-ci sont mis en perspective par rapport à la situation dans le réseau public.

[24] Quatre d'entre eux ont dit accueillir des étudiants internationaux en 2014-2015.

Tableau 11 Résumé comparatif : gestion et organisation des activités internationales

Paramètre	CPS (2014-2015)	Cégeps (*Profil 2010* ou *Portrait 2014*)
Pourcentage des établissements pour qui les activités internationales représentent une priorité dans leur collège (tout à fait en accord et plutôt en accord)	47,4 %	79 % *2010
Pourcentage des établissements qui disposent d'une politique d'internationalisation dans leur collège	15,8 %	54 % *2010
Pourcentage des établissements qui disent faire mention de la dimension internationale dans leur mission éducative	42,1 %	74 % *2010
Pourcentage des établissements qui ont un bureau international	26,3 %	25 % *2010
Nombre d'étudiants québécois ayant bénéficié de bourses de courts séjours pour la mobilité étudiante internationale	29	366 *2014
Pourcentage des établissements qui affirment que les activités à caractère international ne semblent pas être suffisamment financées	63,2 %	ND
Secteur d'activité internationale qui sera priorisé par les établissements dans les prochaines années	Recrutement et accueil d'étudiants internationaux (52,6 %)	Mobilité étudiante internationale (46 %) *2010

3.2 Internationalisation de la formation

L'internationalisation de la formation représente l'une des cinq activités internationales présentes dans les collèges québécois. Comme il est mentionné à la section 1.2.1, l'objectif de cette forme d'internationalisation est d'insérer, dans le cadre des cours et des programmes, des activités de formation et des pratiques pédagogiques associées à l'international et à l'interculturel. Les buts de l'internationalisation de la formation sont donc que les étudiants puissent développer des compétences en ce sens et que ces apprentissages soient planifiés dans leur formation scolaire.

Cette section sera séparée en trois parties. Tout d'abord, nous analyserons les résultats obtenus dans notre enquête concernant précisément les programmes à vocation internationale, c'est-à-dire les programmes collégiaux où les notions abordées en classe, les activités pédagogiques et les compétences à atteindre sont orientées en grande partie vers l'étranger, vers l'international. Puis, nous nous attarderons aux programmes qui ont une connotation internationale, à savoir les formations qui offrent une saveur ou une couleur internationale qui s'ajoute à un programme déjà existant, sans toutefois avoir un objectif central de formation lié directement à cet aspect. Finalement, nous verrons quelle utilité peut avoir l'utilisation d'Internet pour les activités d'internationalisation de la formation.

3.2.1 Programmes d'études à vocation internationale

Dans le cadre de notre sondage, nous avons demandé aux participants de nous indiquer s'il existe, dans leur collège, des programmes d'études à vocation internationale, que ce soit à la formation régulière ou à la formation continue. Les réponses à cette question se retrouvent à l'intérieur du Graphique 15.

Graphique 15 **Présence de programmes d'études (DEC ou AEC) à vocation internationale dans les CPS**

Ils sont donc près de la moitié des CPS à offrir ces programmes d'études en 2014-2015. À l'inverse, ce sont 10 établissements qui ont indiqué qu'il n'existe pas de programme du genre dans leur collège. Notons qu'il ne semble pas y avoir, chez ces derniers, une forte volonté à en développer un, comme le révèle le graphique suivant.

Graphique 16 **Volonté des CPS de développer des programmes à vocation internationale**

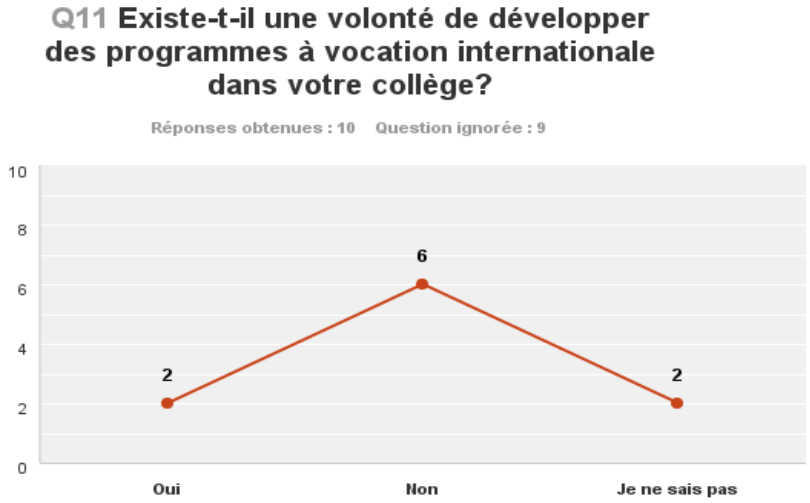

Cette tendance s'observe également lorsque nous mesurons l'intérêt précisément de ces 10 collèges quant aux secteurs d'internationalisation qu'ils souhaiteraient prioriser au cours des cinq prochaines années. En fait, même si nous remarquons que 2 établissements disent explicitement avoir la volonté de mettre sur pied de tels programmes (Graphique 16), il reste néanmoins, comme le démontre le Graphique 17, que sur les 10 collèges ayant répondu à cette question, aucun ne priorisera ce secteur d'activité dans un futur rapproché.

Graphique 17 **Secteurs d'activités internationales priorisés pour les cinq prochaines années par les CPS n'ayant aucun programme à vocation internationale**

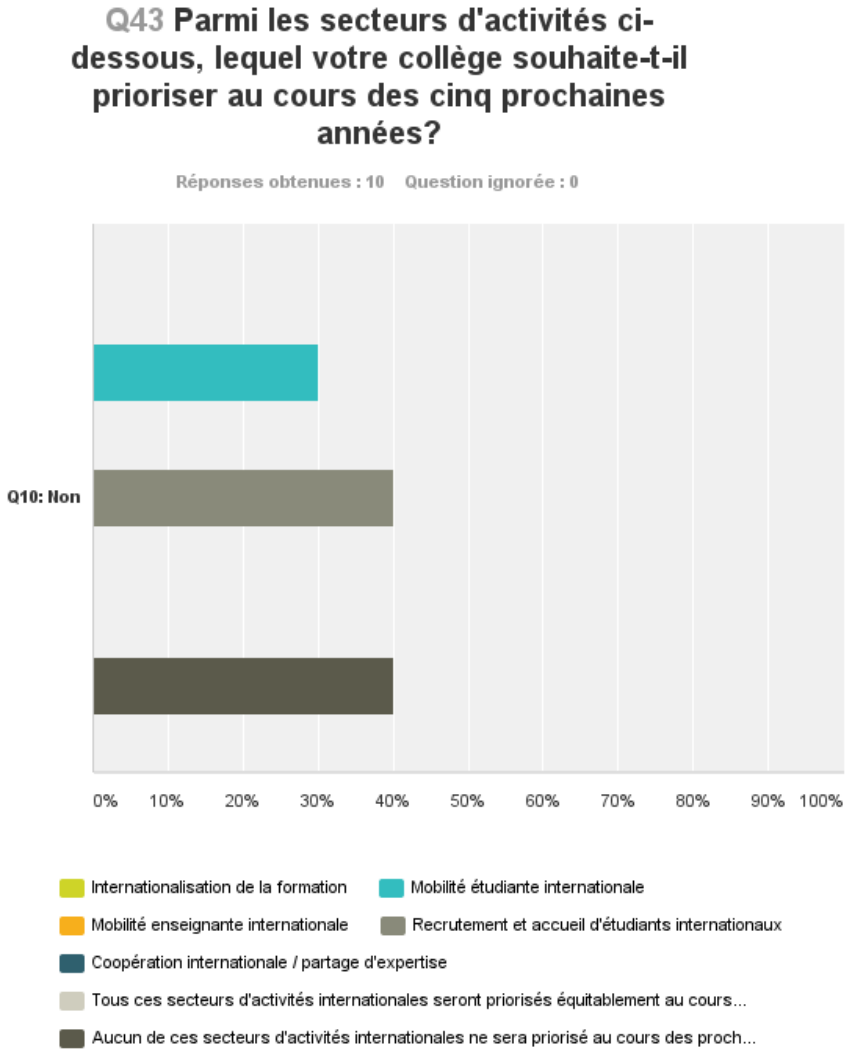

De leur côté, les collèges publics sont de plus en plus nombreux à offrir des programmes à vocation internationale. Comme nous l'indiquions à la section 1.2.1 du présent rapport, ils étaient plus de 40 % à proposer de tels programmes à la formation régulière à leurs étudiants en 2010 et près de 60 % en 2014. Ce dernier taux est légèrement supérieur à celui des CPS.

Toujours concernant les cégeps, ces parcours de formation sont offerts à la fois au secteur préuniversitaire et au secteur technique, dans 60 programmes différents. Nous n'avons toutefois recueilli aucune information de cette nature dans le cadre de notre enquête sur les CPS. Une étude future permettrait certainement de combler cette lacune.

3.2.2 Programmes d'études à connotation internationale

Les résultats de notre recherche indiquent que 57,9 % des répondants, soit 11 des 19 CPS participants, intègrent des éléments en matière d'internationalisation dans au moins un de leurs programmes. Évidemment, ce nombre inclut l'ensemble des 9 établissements affirmant offrir des programmes à vocation internationale (Graphique 15), mais également 2 autres collèges. À titre comparatif, en 2010, 79 % des cégeps ont affirmé avoir fait de même.

En examinant les commentaires que des répondants de notre enquête ont laissés pour cette question, il semble que cette intégration s'effectue principalement par la voie d'un stage offert à la fin du parcours collégial, donc par l'intermédiaire de la mobilité étudiante. Par exemple, à ce sujet, une des personnes sondées mentionne que : « Beaucoup d'étudiants du DEC font des séjours à l'étranger durant leurs études, que ce soit pour des échanges ou pour participer à des évènements à l'étranger. Pour nos étudiants de l'AEC, ils ont la possibilité de choisir un stage de fin de programme à l'étranger. »

Comme le démontre le Graphique 18, en contrepartie, 42,1 % des CPS sondés (8 sur 19) affirment que leurs programmes d'études ne comportent aucun aspect ou connotation

internationale. De plus, il semble qu'aucun de ces établissements n'ait de réelle volonté d'intégrer cette dimension à ses programmes dans les prochaines années.

Graphique 18 **Présence de programmes d'études (DEC ou AEC) à connotation internationale dans les CPS**

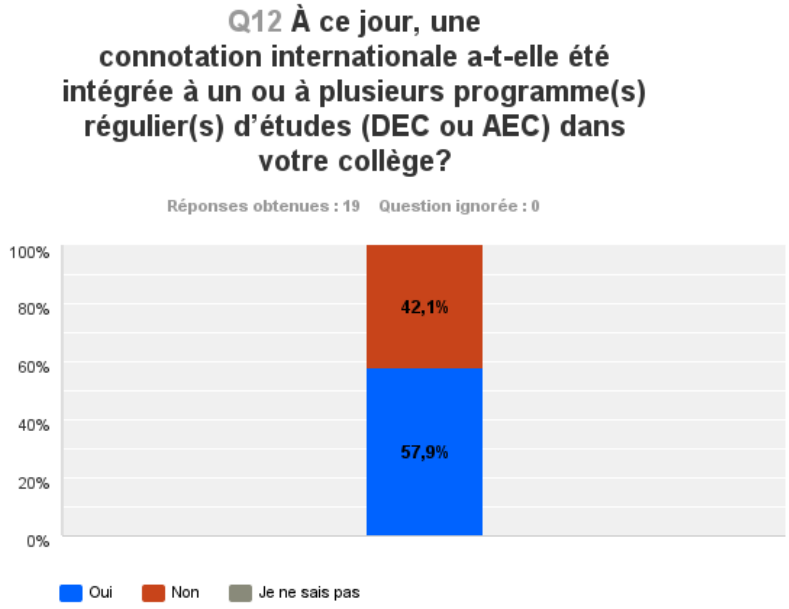

Graphique 19 **Volonté des CPS à inclure une connotation internationale dans les programmes d'études déjà existants**

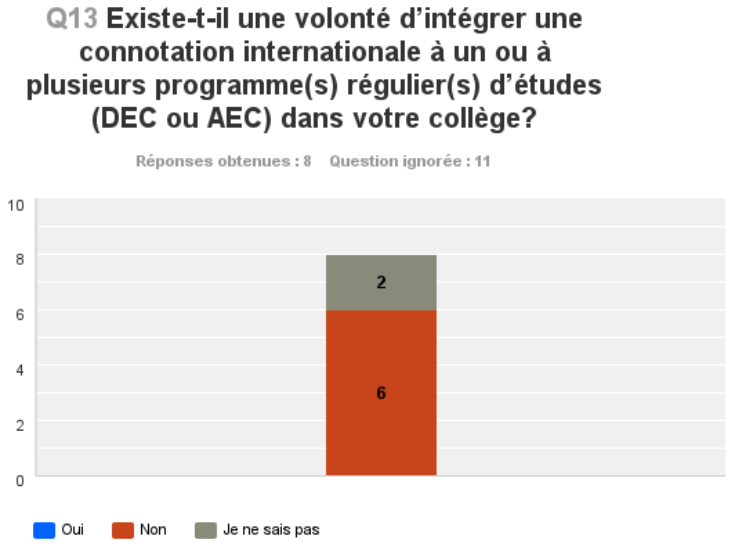

En analysant davantage la situation de ces 8 CPS, nous nous apercevons que 7 d'entre eux indiquent que, de manière générale, les activités à caractère international ne sont simplement pas une priorité pour leur établissement. Toujours concernant ces 8 établissements, 6 d'entre eux disent ne pas pouvoir compter sur une politique en matière d'internationalisation.

3.2.3 Activités d'internationalisation réalisées par l'entremise d'Internet

Nous avons interrogé les collèges concernant leur utilisation d'Internet dans le cadre d'activités d'internationalisation menées par le personnel ou les étudiants de leur établissement. Nous jugions intéressant de mieux comprendre la place de cette technologie récente, dans le contexte où les TIC contribuent à développer l'internationalisation de la formation (par l'intermédiaire d'une foule d'activités pouvant être offertes en ligne), mais également d'autres secteurs d'activités d'internationalisation des collèges comme la mobilité étudiante, le recrutement et l'accueil d'étudiants internationaux et le partage d'expertise[25].

À ce sujet, les chiffres montrent qu'environ la moitié des collèges sondés (47,4 %) lors de notre enquête dit avoir eu recours à Internet pour réaliser de telles activités durant l'année scolaire 2014-2015.

[25] Pour davantage d'informations à ce sujet, voir la section 1.2.1 de ce travail.

Graphique 20 **Activités d'internationalisation réalisées par l'entremise d'Internet dans les CPS**

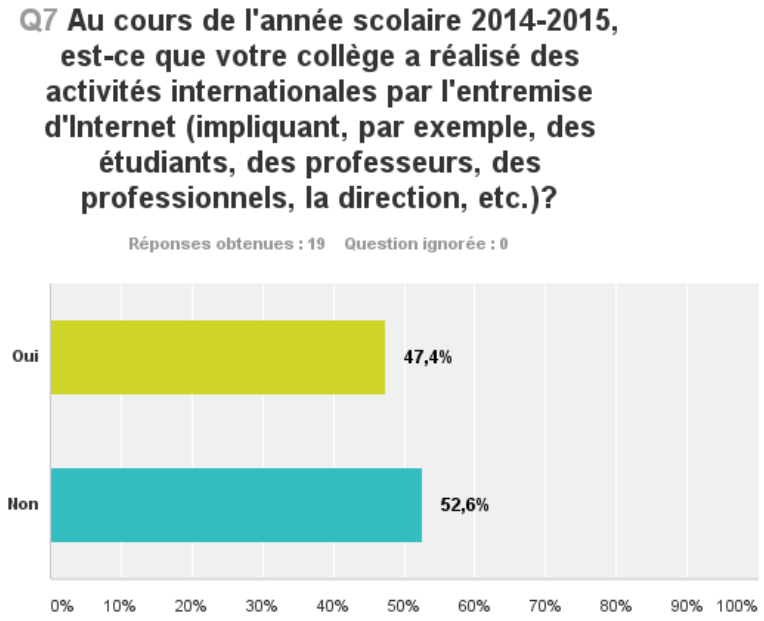

En analysant les commentaires des participants qui répondent par l'affirmative à cette question, nous comprenons qu'Internet demeure avant tout, pour les CPS, un outil de communication permettant de soutenir les activités d'internationalisation menées par les étudiants, les professeurs ou la direction des collèges. Par exemple, dans le cas d'un collège, l'utilisation de cet outil permet de réaliser des conférences et des discussions entre des étudiants d'ici et des résidents d'autres pays. D'autres disent recourir à Skype ou à d'autres logiciels de téléconférence dans une optique de formation et de partage d'expertise avec des partenaires outre-frontière. Un des répondants mentionne, en outre, qu'Internet permet de joindre des étudiants dans plusieurs autres pays, de manière simultanée, afin que ceux-ci puissent suivre un des programmes offerts à la formation continue. Le Web représente donc un outil permettant la conquête de nouveaux « marchés » en matière d'éducation supérieure.

Terminons ici en mentionnant qu'il existe très peu de statistiques disponibles au sujet de la place qu'occupe Internet dans les activités d'internationalisation dans les cégeps et qu'aucune question n'a été posée précisément sur l'utilisation en général d'Internet dans

les activités internationales, comme nous l'avons fait pour les CPS. Toutefois, tel qu'il est indiqué à la section 1.2.1, nous savons que l'utilisation des sites Internet de ces établissements publics représente maintenant l'outil le plus répandu quant à la promotion des activités internationales que ceux-ci réalisent (tout près de 100 % des répondants du *Portrait 2014* ont déclaré s'en servir), contrairement à 72 % en 2005. De plus, les médias sociaux représentent, à l'heure actuelle, un médium de promotion en progression qui est utilisé par plus de 60 % des cégeps québécois. Bref, Internet demeure une voie de communication privilégiée pour promouvoir les activités internationales des établissements du collégial.

Le Tableau 12 ci-dessous présente un rappel des principales données recueillies auprès des CPS en ce qui concerne l'internationalisation de la formation. Certaines des informations présentées sont également comparées avec la situation dans le réseau des cégeps.

Tableau 12 Résumé comparatif : internationalisation de la formation

Paramètre	CPS (2014-2015)	Cégeps (*Profil 2010 ou Portrait 2014*)
Pourcentage des établissements qui comptent sur la présence de programmes d'études (DEC ou AEC) à vocation internationale	47,4 %	60 % *2014
Nombre d'établissements qui ne disposent pas de programmes d'études (DEC ou AEC) à vocation internationale et qui n'ont aucune volonté d'en développer	6 sur 10	ND
Pourcentage des établissements qui comptent sur la présence de programmes d'études (DEC ou AEC) à connotation internationale	57,9 %	79 % *2010
Nombre d'établissements qui ne disposent pas de programmes d'études (DEC ou AEC) à connotation internationale et qui n'ont aucune volonté d'en développer	6 sur 8	ND
Pourcentage des établissements utilisant Internet pour l'internationalisation de leur collège	47,4 %	98 % *2014[26]

[26] Ce pourcentage représente le nombre de cégeps qui utilisent leur site Internet afin de promouvoir leurs activités internationales.

3.3 Mobilité étudiante internationale

Avant de présenter les données recueillies sur le plan de la mobilité étudiante internationale dans les CPS, rappelons que ce type d'activités permet aux collégiens de réaliser des échanges, des séjours et des stages internationaux liés à leur programme d'études ou non, à partir de cinq formules différentes présentées à la section 1.2.2 du présent document. Par ailleurs, nous savons que ce genre d'activités permet non seulement d'augmenter la motivation scolaire pour les jeunes qui y participent, mais qu'il s'avère également favorable sur les plans personnel (favorise la confiance en soi, la maturité, l'ouverture sur le monde) et professionnel (aide à l'employabilité, à l'autonomie, etc.).

Nous présenterons les résultats des données obtenues concernant la mobilité étudiante internationale à partir de trois thématiques, soit l'organisation de ces activités dans les CPS, la réalisation de ces activités (effectifs, programmes d'études, régions visitées, etc.) et les raisons qui peuvent expliquer l'absence de tels projets dans certains collèges.

3.3.1 Organisation des projets de mobilité étudiante internationale

Afin d'obtenir un portrait général de l'organisation des projets de mobilité, l'ensemble des CPS qui ont été sondés devait répondre à la question suivante : *De manière générale (pas seulement au cours de l'année scolaire 2014-2015), qui initie(nt) les projets de mobilité étudiante internationale dans votre collège?* Le graphique suivant présente les données à ce sujet.

Graphique 21 **Mise en place des projets de mobilité étudiante internationale dans les CPS**

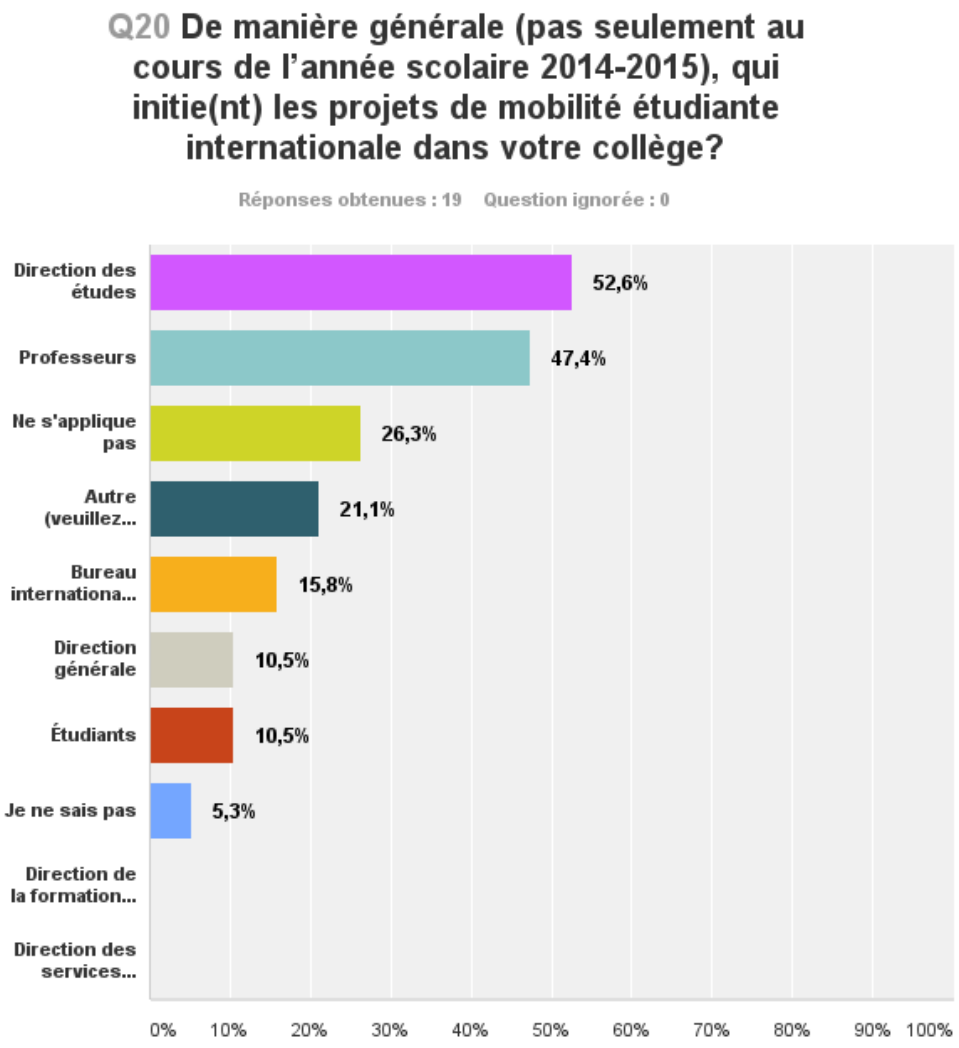

À la lumière de ce graphique, il est possible de remarquer qu'une majorité de répondants, soit 10 d'entre eux (52,6 %), indique que c'est la direction des études qui démarre ces activités, suivie de près par les professeurs (9 font ce constat, soit un total de 47,4 %). Très peu mentionnent que cette initiative provient d'autres directions et services (bureau international et direction des services aux étudiants) ou encore des étudiants eux-mêmes. Il est à noter que, pour cette question, les participants pouvaient donner plusieurs réponses. Nous ne détenons pas de renseignements à savoir si ces directions ou groupes

de personnes sont, par le fait même, responsables de la gestion et de la réalisation des projets étudiants, mais nous pouvons penser que cela est bel et bien le cas. Un portrait ultérieur des activités internationales permettrait sans doute de répondre à cette hypothèse.

Dans le cas des cégeps, les portraits de 2010 et de 2014 ne permettent pas de savoir qui précisément démarre les activités de mobilité étudiante. Toutefois, les résultats de l'enquête de 2014 montrent que la direction des études représente le principal département ou service responsable de la mobilité étudiante, et ce, dans la majorité des collèges, soit 54,1 %. (Fédération des cégeps, 2014, p. 17).

3.3.2 Réalisation des projets de mobilité étudiante internationale

Combien d'étudiants des CPS ont réalisé un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études? Quel est le nombre de collégiens qui ont fait un séjour dans chacun des collèges privés subventionnés? Quelle formule fut privilégiée par ces jeunes et où ont-ils séjourné? Dans quels programmes étaient-ils inscrits lors de leur voyage? Voilà une série de questions auxquelles notre enquête permet de répondre.

Indiquons tout d'abord que ce n'est pas dans tous les CPS que des projets de mobilité étudiante internationale ont été effectués lors de l'année scolaire 2014-2015. En fait, il s'avère qu'environ la moitié des collèges sondés déclare que des séjours de mobilité ont été réalisés par leurs étudiants durant l'année scolaire 2014-2015, contrairement à 100 % des cégeps selon le *Portrait 2014* (Fédération des cégeps, 2014, p. 32).

Graphique 22 Présence de projets de mobilité étudiante internationale dans les CPS

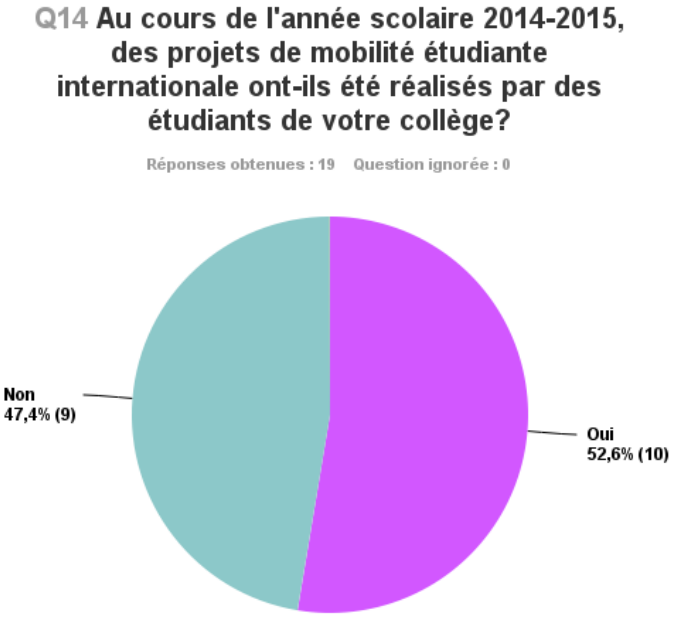

Ils seraient plus de 750[27] jeunes du réseau des collèges privés subventionnés à avoir pu profiter d'une telle expérience en 2014-2015. Considérant qu'à la session d'automne 2014, 18 410[28] étudiants fréquentaient des CPS, il est possible d'affirmer qu'environ 4 % de la population étudiante de ces établissements a réalisé un séjour à l'international dans le cadre de ses études collégiales. Si nous excluons les étudiants inscrits dans un programme menant à l'atteinte d'une AEC, le nombre total d'étudiants est de 13 837[29], toujours pour la session d'automne 2014, ce qui représente une proportion de 5,4 % d'étudiants inscrits dans un programme de DEC ayant réalisé une expérience à l'étranger.

[27] En additionnant les chiffres fournis par les 19 collèges qui ont répondu à l'enquête, nous arrivons à un total de 753 étudiants ayant réalisé des projets de mobilité à l'international et de 743 en excluant les étudiants inscrits à un programme de la formation continue (AEC). Nous pouvons penser qu'en réalité, ce nombre est plus important, car 5 collèges n'ont pas répondu à notre sondage. De plus, il convient de préciser que la question demandait aux répondants de fournir des chiffres approximatifs en matière d'effectifs de mobilité étudiante

[28] Ce nombre provient de statistiques qui nous ont été transmises par le MEES.

[29] Ce nombre provient de statistiques qui nous ont été transmises par le MEES.

À titre comparatif, dans le réseau collégial public, selon le *Portrait 2014* de la Fédération des cégeps, plus de 4379[30] étudiants de programmes préuniversitaire et technique ont effectué un séjour de mobilité internationale durant l'année scolaire 2013-2014, sur un total de 168 468[31] étudiants inscrits à l'automne 2013 dans ces établissements (DEC seulement), ce qui représente 2,6 % de cette population étudiante.

Alors que, dans la majorité des CPS qui dit avoir réalisé des séjours étudiants, ce sont entre 30 et 60 étudiants qui ont séjourné dans un autre pays en 2014-2015, 3 collèges se démarquent des autres avec un très grand nombre d'étudiants qui ont participé à de telles activités. Le tableau suivant présente, par programme d'études et par collège, le nombre approximatif d'étudiants ayant effectué un séjour de mobilité à l'international lors de l'année scolaire 2014-2015.

Tableau 13 Nombre approximatif d'étudiants par CPS ayant effectué un séjour de mobilité internationale en 2014-2015, selon leur programme d'études

Collège	Nombre d'étudiants inscrits à un programme préuniversitaire	Nombre d'étudiants inscrits à un programme technique	Nombre d'étudiants inscrits à un programme de la formation continue	**Total**
1	191	0	0	**191**
2	7	133	0	**140**
3	29	62	10	**101**
4	14	50	0	**64**
5	56	0	0	**56**
6	55	0	0	**55**
7	48	0	0	**48**
8	20	20	0	**40**
9	0	30	0	**30**
10	28	0	0	**28**
Total	**448 (59,5 %)**	**295 (39,2 %)**	**10 (1,3 %)**	**753**

[30] Nous pouvons penser qu'en réalité, ce nombre est un peu plus important, car 4 cégeps n'ont pas répondu à ce sondage réalisé par la Fédération des cégeps.
[31] Ce nombre provient de statistiques qui nous ont été transmises par le MEES.

Nous constatons donc, à partir de ce tableau, qu'une forte majorité d'étudiants qui font de tels projets et qui sont inscrits au DEC étudie dans une formation préuniversitaire (environ 60 %), ce qui est très similaire à la situation que l'on retrouve dans les cégeps. En effet, on dénombrait, dans les collèges publics, 2709 étudiants ayant participé à un projet de mobilité étudiante en 2013-2014, sur un total de 4379, soit un peu plus de 60 %[32].

Quant aux types de séjours priorisés, selon nos données, ce serait les projets d'observation et de sensibilisation qui se retrouveraient dans le plus grand nombre de CPS québécois (7 participants y ont fait référence, sur les 10 collèges où la mobilité étudiante était présente en 2014-2015). Viennent ensuite les séjours d'études ainsi que les stages de solidarité et de coopération, tous deux rapportés par 5 répondants. Le Graphique 23 illustre cette situation.

Graphique 23 Nombre de projets de mobilité étudiante internationale réalisés dans les CPS, selon les types d'activités

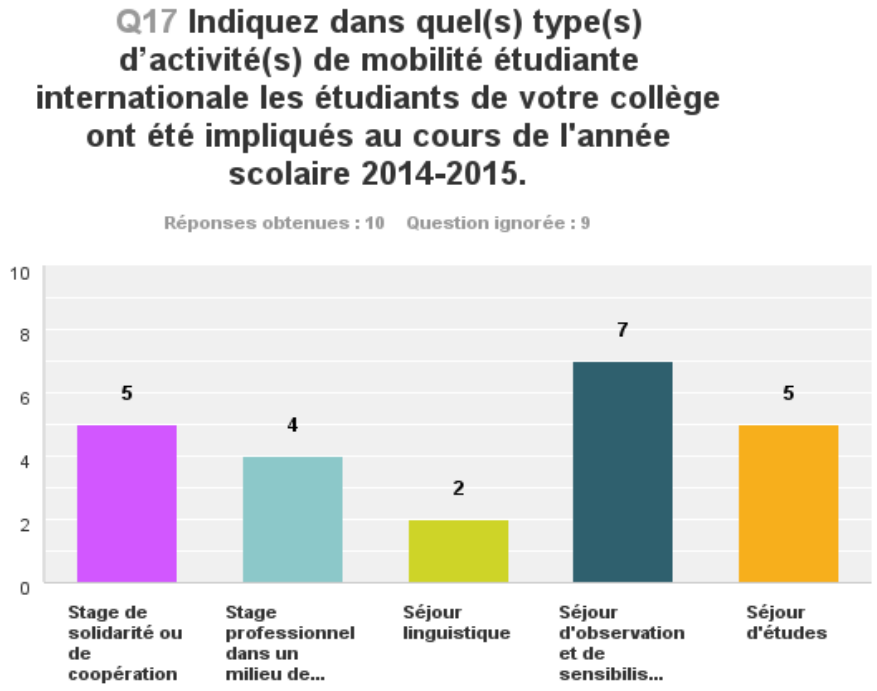

[32] Voir le Tableau 2 de la section 1.2.2 à ce sujet.

Lorsqu'ils quittent temporairement le Canada pour vivre une expérience scolaire à l'étranger, les étudiants des CPS, tout comme ceux des cégeps par ailleurs[33], se dirigent principalement vers l'Europe. Puis, vient au second rang l'Amérique du Nord (États-Unis et Mexique). En fait, sur une trentaine de projets internationaux auxquels les jeunes des collèges privés ont participé, la moitié a eu lieu dans ces deux régions du monde, comme le démontre le graphique ci-dessous.

Graphique 24 Nombre de projets de mobilité étudiante internationale dans les CPS, selon la région visitée

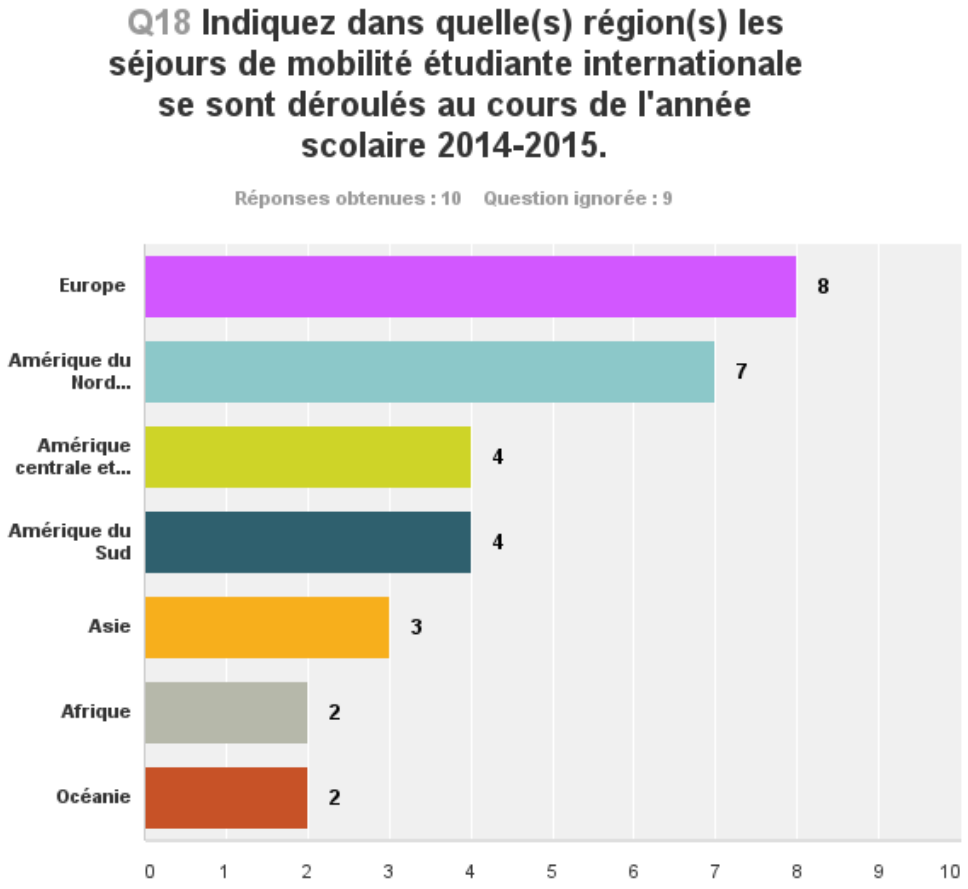

[33] Voir le Graphique 3 à ce sujet.

3.3.3 Raisons expliquant l'absence de projets de mobilité étudiante internationale

Lors de notre enquête, nous pensions intéressant de questionner les répondants sur les raisons pouvant expliquer l'absence de projets de mobilité étudiante dans leur collège. Rappelons que, selon les renseignements obtenus, ils sont tout de même près de la moitié des CPS à indiquer qu'aucun projet de ce type n'a été effectué dans leur établissement durant l'année scolaire 2014-2015 (Graphique 22). Ces collèges évoquent une multitude de raisons expliquant cette situation. Il semble toutefois que celle-ci se justifie, en grande partie, par le fait que les programmes offerts dans leur établissement ne se prêtent pas à ce type d'activités internationales ou, encore, parce que les étudiants n'en font tout simplement pas la demande. D'autres raisons importantes évoquées sont l'insuffisance de ressources et de temps pour organiser ces activités.

Graphique 25[34] **Facteurs expliquant l'absence de projets de mobilité étudiante internationale dans les CPS**

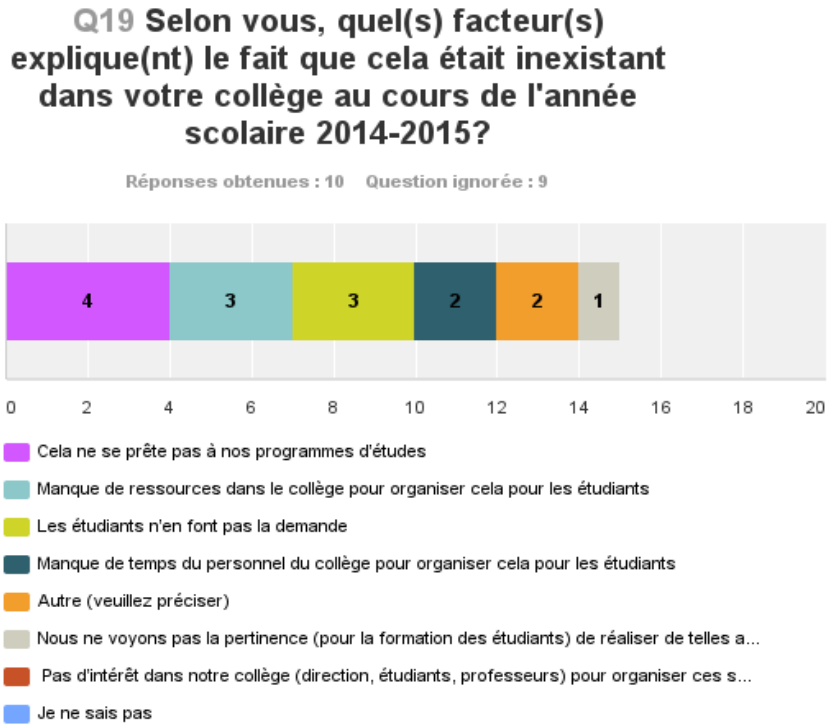

[34] À la suite d'informations transmises après la fin du sondage par l'un des collèges participant à notre étude, il faudrait soustraire un point à la réponse « Autre ».

Par surcroît, nous pourrions affirmer que la situation n'est pas très favorable à la mise sur pied de projets de mobilité étudiante dans ces 9 collèges. En effet, si nous examinons les réponses de ceux-ci à la question suivante : *Jusqu'à quel point êtes-vous en accord avec l'énoncé suivant : à ce jour, les activités à caractère international me semblent être une priorité pour mon collège*, seulement 2 d'entre eux disent être plutôt en accord, alors que les 7 autres sont en désaccord (ou totalement en désaccord). De plus, toujours concernant ces 9 collèges, seulement 2 d'entre eux souhaiteraient prioriser la mobilité étudiante comme activité d'internationalisation dans les prochaines années, alors que les 7 autres parlent soit de prioriser le recrutement d'étudiants étrangers (3 CPS) ou mentionnent qu'aucun des secteurs d'activités ne sera une priorité dans leur collège (4 CPS). Bref, le climat semble peu propice à l'élaboration de projets de séjours étudiants dans ces établissements.

Le tableau suivant présente une synthèse des principales données recueillies concernant la mobilité étudiante internationale dans les CPS. Lorsqu'il est possible, les informations sont comparées avec la situation des cégeps.

Tableau 14 Résumé comparatif : mobilité étudiante internationale

Paramètre	CPS (2014-2015)	Cégeps (*Portrait 2014*)
Départements ou groupes de personnes qui mettent en place, généralement, les projets de mobilité étudiante internationale dans les établissements (en pourcentage)	-Direction des études (52,6 %) -Professeurs (47,4 %)	Direction des études (54,1 %)[35]
Pourcentage des établissements où des projets de mobilité étudiante internationale ont été réalisés	52,6 %	100 %
Nombre et pourcentage d'étudiants inscrits au DEC à avoir réalisé un projet de mobilité internationale	743 (5,4 %)	4379 (2,6 %)
Nombre d'étudiants, par secteur d'enseignement, qui réalisent des projets de mobilité internationale	-Préuniversitaire : 448 -Technique : 295 -Formation continue : 10	-Préuniversitaire : 2790 -Technique : 1670 -Formation continue : ND
Principale formule de séjour de mobilité étudiante internationale	Séjour de sensibilisation et d'observation (7 sur 10 CPS)	ND
Principales régions visitées par les étudiants dans le cadre de projets de mobilité internationale	-Europe -Amérique du Nord	-Europe -Amérique Centrale
Principal facteur expliquant l'absence de projet de mobilité étudiante internationale dans des établissements	Programmes d'études ne se prêtent pas à ce type d'activités	ND

[35] Dans le cas des cégeps, cette donnée fait davantage référence au département ou au service responsable de la mobilité étudiante internationale.

3.4 Mobilité enseignante internationale

La mobilité enseignante internationale constitue tout ce qui « englobe les occasions d'échanges, d'enseignement, de recherche et de perfectionnement professionnel à l'étranger » destinées aux enseignants (Cégep international, 2010B, p. 3). Elle peut concerner à la fois les professeurs québécois qui séjournent à l'étranger (mobilité sortante) et les enseignants étrangers qui se déplacent au Québec pour des occupations professionnelles liées au réseau collégial (mobilité entrante). La présente enquête ne s'intéresse toutefois qu'à la mobilité sortante.

Tout comme dans le cas de la mobilité étudiante, cette section du rapport se divisera en trois parties, soit l'organisation des activités de mobilité enseignante, la réalisation de ces projets par les professeurs (effectifs, types de projets, régions visitées, etc.), ainsi que les raisons expliquant l'absence de tels projets dans certains collèges.

3.4.1 Organisation des projets de mobilité enseignante internationale

Dans le cadre de notre sondage, l'ensemble des CPS devait désigner qui, dans leur établissement, met généralement sur pied les projets de mobilité enseignante. Ainsi, deux des choix de réponses proposés ont été sélectionnés à plusieurs reprises par les répondants. Le graphique suivant montre les résultats obtenus à ce sujet.

Graphique 26 Mise en place des projets de mobilité enseignante internationale dans les CPS

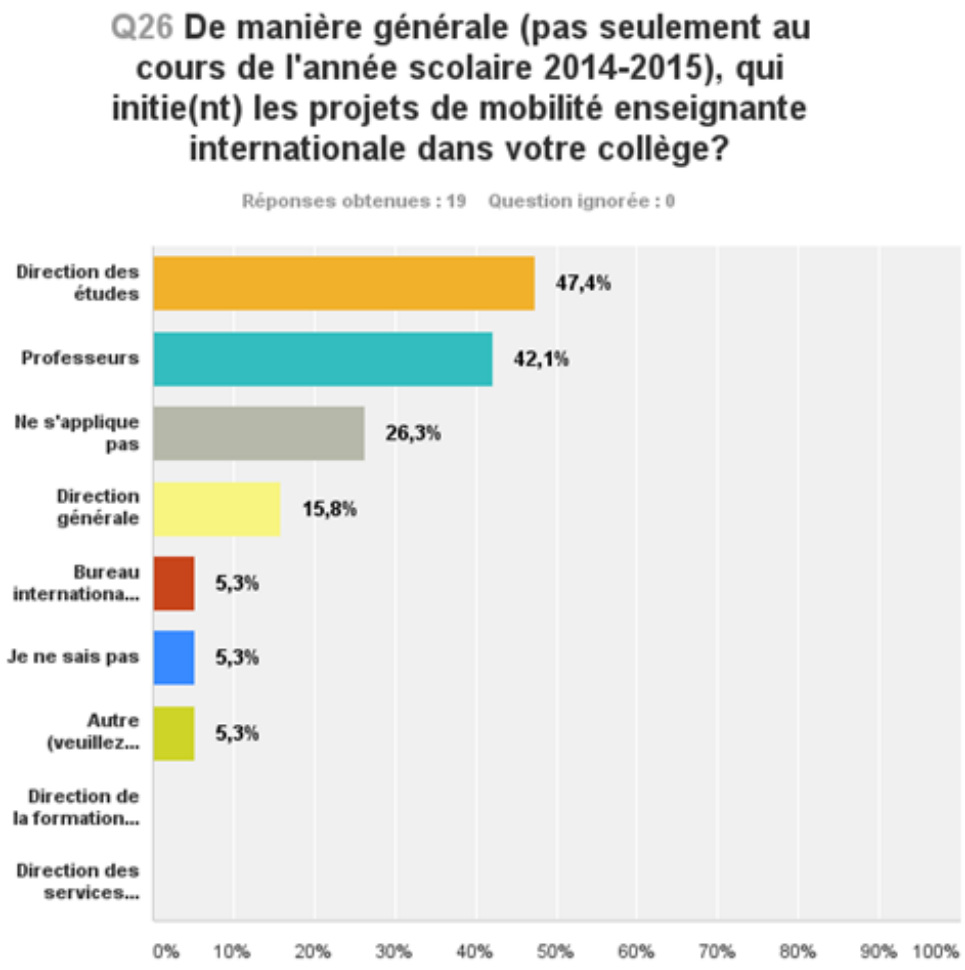

À l'instar des réponses recueillies concernant l'organisation de la mobilité étudiante, la direction des études (réponse sélectionnée par 9 collèges, soit 47,4 %) et les professeurs eux-mêmes (réponse sélectionnée par 8 collèges, soit 42,1 %) demeurent ceux qui instaurent principalement des activités de mobilité enseignante dans les CPS. Malgré la possibilité de donner plusieurs réponses à cette question, la plupart des répondants (11 sur 19) n'en fournissent qu'une seule, soit très souvent l'un ou l'autre de ces deux choix. Un seul collège sélectionne trois choix de réponses à cette question, en indiquant que la direction des études, les professeurs et la direction générale peuvent mettre sur pied de tels projets dans leur établissement.

Toujours par rapport à cette question, 5 répondants mentionnent que cette situation ne s'applique tout simplement pas à eux. Cela veut donc dire qu'aucun professeur n'a réalisé une telle activité chez eux, du moins au souvenir des personnes ayant répondu à notre questionnaire. Dans le cas du participant ayant sélectionné la réponse « Autre », celui-ci précise que c'est le bureau de la mobilité dans son collège qui s'occupe d'instaurer les projets internationaux d'enseignants.

Les résultats de l'enquête de 2014 menée dans les cégeps montrent que c'est la direction des études qui demeure le principal département ou service responsable de la mobilité enseignante, et ce, dans la majorité des collèges (64,9 %) (Fédération des cégeps, 2014, p. 17). Toutefois, comme dans le cas de la mobilité étudiante, nous n'avons aucune information concernant précisément ceux qui mettent en branle les activités de mobilité enseignante.

Abordons maintenant la situation de la mobilité enseignante dans les CPS.

3.4.2 Réalisation des projets de mobilité enseignante internationale

Afin de mesurer la place qu'occupe la mobilité enseignante dans notre réseau, nous avons demandé à l'ensemble des répondants de signifier si un ou plusieurs projets de ce type avaient été effectués par les professeurs de leur collège durant l'année scolaire 2014-2015. Comme il est possible de le constater dans le graphique qui suit, 7 CPS (36,8 %) déclarent qu'un ou des enseignants de leur collège avaient participé à un ou à des projets internationaux, alors que 12 collèges (63,2 %) rapportent ne pas avoir constaté de telles activités dans leur établissement.

Graphique 27 Présence de projets de mobilité enseignante internationale dans les CPS

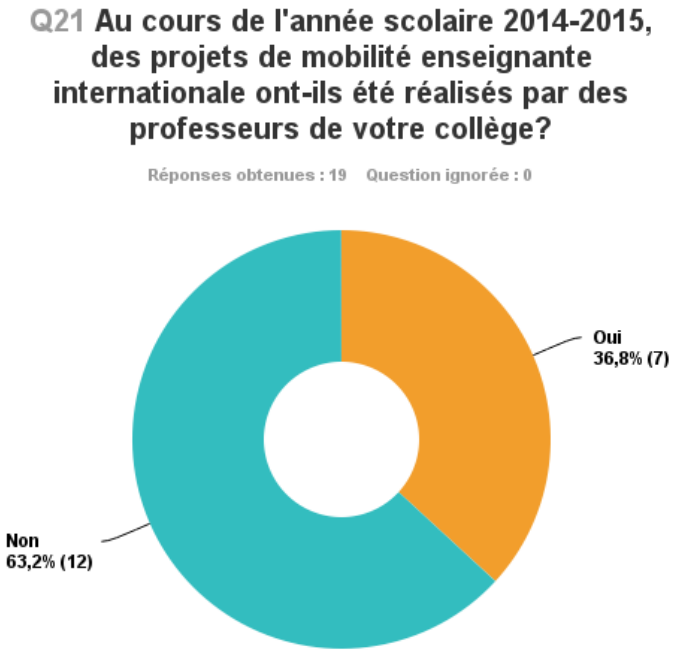

Ils sont donc presque 40 % des CPS à avoir dans leurs rangs des enseignants qui ont réalisé des projets de mobilité à l'international. Ce résultat représente une « bonne nouvelle » pour l'internationalisation de l'éducation dans ces CPS, considérant l'ensemble des retombées positives que ces expériences peuvent avoir sur les participants eux-mêmes, ainsi que sur les établissements où ils travaillent. En fait, comme nous l'indiquions à la section 1.2.3 de ce rapport, l'apport des enseignants est fondamental et à tout point indispensable pour le développement et la réussite dans le domaine de l'internationalisation de l'éducation des collèges. À ce titre, les Graphiques 21 et 26 montrent à quel point les enseignants des CPS jouent effectivement un rôle de premier plan quant à l'internationalisation de leur établissement d'enseignement, principalement en matière de mobilité.

Cela étant dit, ils seraient 40 enseignants[36], en 2014-2015, à avoir réalisé un séjour à l'étranger dans le cadre de leur travail, et ce nombre est réparti presque équitablement dans les 7 collèges privés subventionnés où ce type d'activités a été réalisé. Considérant qu'il y avait l'équivalent de 969 professeurs dans les CPS du Québec en 2014-2015, ce résultat représente environ 4 % de la population enseignante[37].

Si nous comparons ces résultats avec ceux du réseau public, nous constatons que la mobilité professorale se retrouve dans l'ensemble des cégeps sondés (Fédération des cégeps, 2014 p. 36). Par contre, les enseignants de ce réseau sont légèrement moins nombreux, en proportion, à réaliser de tels projets. En effet, en 2013-2014, 690 enseignants de cégeps[38] ont réalisé une expérience de mobilité outre-frontière sur un total de 21 178, soit environ 3 % de la population enseignante des cégeps[39].

Quant à leur secteur d'enseignement, 22 enseignants des CPS étaient issus de programmes préuniversitaires, 17 de programmes techniques et un seul de la formation continue. Pour les cégeps, ce nombre était de 334 candidats provenant du secteur préuniversitaire et 296 de programmes techniques (Fédération des cégeps, 2014, p. 36).

Le Graphique 28 présente le nombre de projets de mobilité enseignante internationale réalisés dans les CPS, selon les différentes formules adoptées par les participants.

---

[36] Nous pouvons penser que, ce nombre est plus important en réalité, car 5 collèges n'ont pas répondu à notre sondage. Il faut noter également que la question demandait aux répondants de fournir des chiffres approximatifs en matière d'effectifs de mobilité enseignante.

[37] Ce nombre inclut les enseignants permanents et non permanents et il nous a été fourni par l'Association des collèges privés du Québec, à notre demande. Comme nous n'avons pas obtenu un taux de réponse de 100 % dans notre étude, nous ne pouvons obtenir un pourcentage plus précis en ce sens.

[38] Nous pouvons penser qu'en réalité, ce nombre est plus important, car 4 cégeps n'ont pas répondu à l'enquête de la Fédération.

[39] Ce nombre inclut les enseignants permanents et non permanents et il nous a été fourni par la Direction des indicateurs et des statistiques du MEES, à notre demande. Comme nous ne disposons pas du nombre réel d'enseignants ayant réalisé un ou des projets de mobilité internationale dans les cégeps, nous ne pouvons obtenir un pourcentage plus précis en ce sens.

Graphique 28 **Types d'activités de mobilité enseignante internationale présents dans les CPS en 2014-2015.**

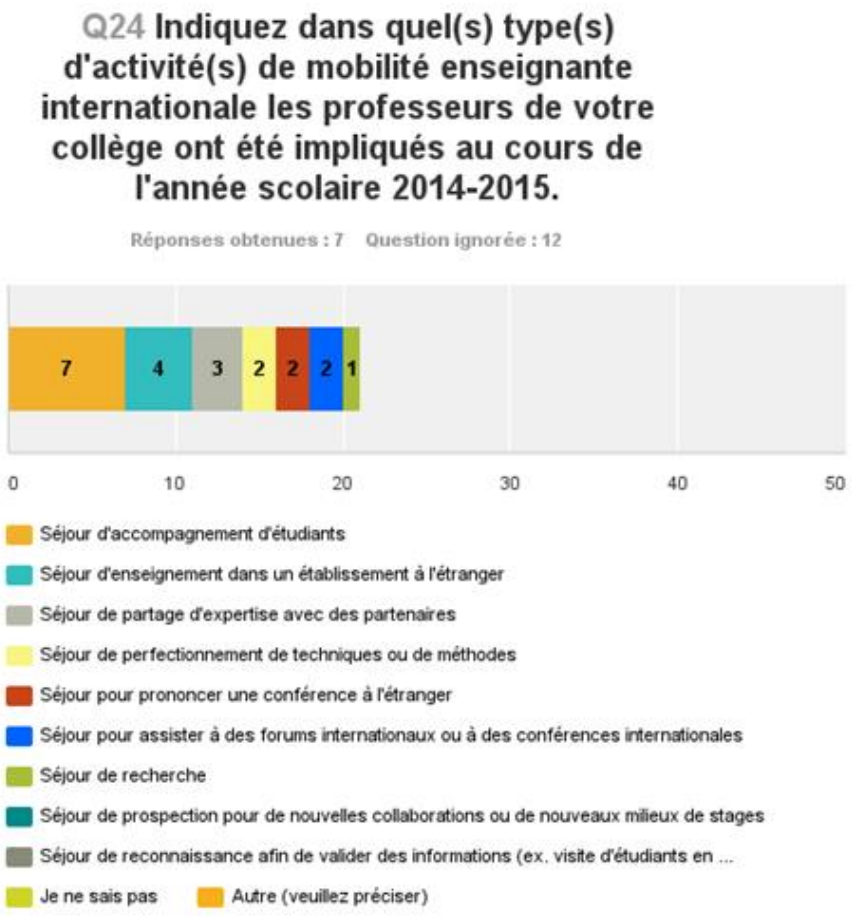

La forme de séjour qu'est l'accompagnement d'étudiants est la plus répandue dans les CPS. Elle se retrouve dans l'ensemble des 7 collèges affirmant réaliser de la mobilité enseignante. Viennent ensuite les séjours d'enseignements dans un autre pays, puis les projets de partage d'expertise. Mentionnons que, dans les établissements publics, comme nous pouvons l'observer dans le Tableau 3, l'accompagnement d'étudiants est de loin la formule la plus fréquente, regroupant à elle seule 473 des 690 enseignants ayant réalisé de telles expériences à l'étranger en 2014. Tel qu'il est expliqué à la section 1.2.3, l'accompagnement d'étudiants est en forte croissance depuis une dizaine d'années dans ce réseau, en raison de l'augmentation du nombre de projets de mobilité étudiante. Un futur portrait des activités internationales des CPS, à l'exemple de ce qui se fait dans les

cégeps, permettrait d'avoir une vue à long terme de la situation de la mobilité enseignante dans notre réseau et de mieux comprendre l'évolution dans ce secteur d'activités.

3.4.3 Raisons expliquant l'absence de projets de mobilité enseignante internationale

Tout comme dans le cas des projets de mobilité étudiante, nous avons interrogé les répondants quant aux facteurs expliquant l'absence de projets de mobilité professorale dans leur établissement. Les données du Graphique 27, présentées plus haut, indiquent qu'ils étaient en fait 12 collèges où aucun enseignant n'avait effectué de séjours internationaux durant l'année scolaire 2014-2015. Selon les résultats obtenus auprès d'eux, cette situation s'expliquerait de différentes manières.

Tableau 15 Facteurs expliquant l'absence de projets de mobilité enseignante internationale dans les CPS

Choix de réponse	Réponse	Pourcentage
Les conditions de réalisation (financement, remplacement, temps de préparation, etc.) de ces types de projets étaient trop complexes	5	41,7 %
Autre (veuillez préciser)	3	25 %
Les enseignants et les collèges ne voyaient pas la pertinence de réaliser de telles activités	2	16,7 %
Je ne sais pas	2	16,7 %
Pas d'intérêt des enseignants à réaliser ces types de projets	1	8,3 %

Le tableau ci-dessus permet de constater que ce qui semble le plus freiner les CPS dans la réalisation de projets de mobilité enseignante, ce sont les conditions de réalisation qui sont trop complexes (financement, remplacement des professeurs, temps de préparation accordé, etc.).

À 4 autres reprises, des répondants mentionnent simplement le manque de pertinence et d'intérêt envers ces activités de la part des collèges et des enseignants eux-mêmes (les 2 réponses provenant de la catégorie « Autre » vont en ce sens). Pour leur part, 2 autres participants affirment tout simplement ne pas pouvoir expliquer cette absence de projets enseignants dans leur collège.

Terminons en indiquant que même si la mobilité enseignante demeure souhaitable afin de favoriser et soutenir l'ensemble des activités d'internationalisation dans les collèges, il n'en reste pas moins que chez ceux où ces activités demeurent inexistantes (12 CPS), aucun n'en a fait sa priorité pour les prochaines années. En fait, sur l'ensemble des CPS sondés (19 CPS), seulement 3 en feront leur « priorité » (1 seul priorisera ce secteur d'activité, alors que 2 autres le feront à parts égales avec tous les autres secteurs de l'internationalisation de l'éducation)[40]. Les collèges préférant, tel qu'il a été mentionné précédemment, consacrer leurs efforts vers le recrutement d'étudiants internationaux et la mobilité étudiante.

Le tableau ci-dessous permet de résumer quelques données importantes en matière de mobilité enseignante internationale et de mettre certaines d'entre elles en perspective avec la situation dans les cégeps.

[40] Voir le Graphique 14 à ce sujet.

Tableau 16 Résumé comparatif : mobilité enseignante internationale

Paramètre	CPS (2014-2015)	Cégeps (*Portrait 2014*)
Départements ou groupes de personnes qui mettent en place, généralement, les projets de mobilité enseignante internationale dans les établissements (en pourcentage)	-Direction des études (47,4 %) -Professeurs (42,1 %)	Direction des études (64,9 %)[41]
Pourcentage et nombre des établissements où des projets de mobilité enseignante internationale ont été réalisés	36,8 % (7 sur 19)	100 %
Nombre et pourcentage d'enseignants à avoir réalisé un projet de mobilité internationale et pourcentage selon la population enseignante	40 (4 %)	690 (3 %)
Nombre de professeurs, par secteur d'enseignement, qui réalisent des projets de mobilité internationale	-Préuniversitaire : 22 -Technique : 17 -Formation continue : 1	-Préuniversitaire : 334 -Technique : 296 -Formation continue : ND
Principale formule de séjour de mobilité enseignante internationale	Séjour d'accompagnement d'étudiants (dans 7 CPS sur 7)	Séjour d'accompagnement d'étudiants (473 enseignants sur 690)
Principal facteur expliquant l'absence de projet de mobilité étudiante internationale dans des établissements	Conditions de réalisation trop complexes (financement, remplacement, préparation, etc.) (5 sur 12)	ND

[41] Dans le cas des cégeps, cette donnée fait davantage référence au département ou au service responsable de la mobilité étudiante internationale.

3.5 Recrutement et accueil d'étudiants internationaux

Abordons maintenant la catégorie d'activités internationales qui a représenté, dans les dernières années, la priorité de plusieurs CPS en matière d'internationalisation et qui sera le secteur d'activités internationales privilégié par une majorité d'établissements dans les prochaines années. Il s'agit du recrutement et de l'accueil d'étudiants internationaux[42], une catégorie d'activités internationales qui réfère aux étudiants qui proviennent d'autres pays et qui fréquentent un établissement d'enseignement collégial québécois, avec comme statut la résidence temporaire.

Cette section sera divisée en quatre parties. Nous présenterons d'abord quelques statistiques sur la présence d'étudiants internationaux dans les CPS en 2014-2015. Nous aborderons ensuite la répartition de ces étudiants dans le réseau selon leur programme d'études, la gestion de l'organisation de leur recrutement et de leur accueil, puis les raisons expliquant leur absence dans certains CPS. Pour plusieurs des éléments abordés, des comparaisons seront effectuées avec la situation des cégeps en 2013-2014 (d'après les données du MESRS et du *Portrait 2014*).

3.5.1 Étudiants internationaux dans les CPS en 2014-2015

Rappelons que, selon les données du ministère, à l'automne 2013[43], 3842 étudiants internationaux étaient inscrits dans le réseau collégial québécois (public et privé) (MESRS, 2014). De ce nombre, tel qu'il est présenté dans le Tableau 4 de la section 1.2.4, 930 fréquentaient un collège privé subventionné, soit 24,2 % du total de ces

[42] Voir la section 3.1.3 à ce sujet.
[43] Les données pour l'automne 2013 sont provisoires.

étudiants. En comparaison, les étudiants inscrits au réseau public (excluant les écoles gouvernementales) représentaient 65,6 % de l'ensemble des étudiants internationaux.

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, comme en témoigne le Graphique 29, au moins 16 CPS québécois ont accueilli des étudiants internationaux, ce qui représente 84,2 % des établissements ayant participé à notre portrait.

Graphique 29 Nombre de CPS ayant accueilli des étudiants internationaux en 2014-2015

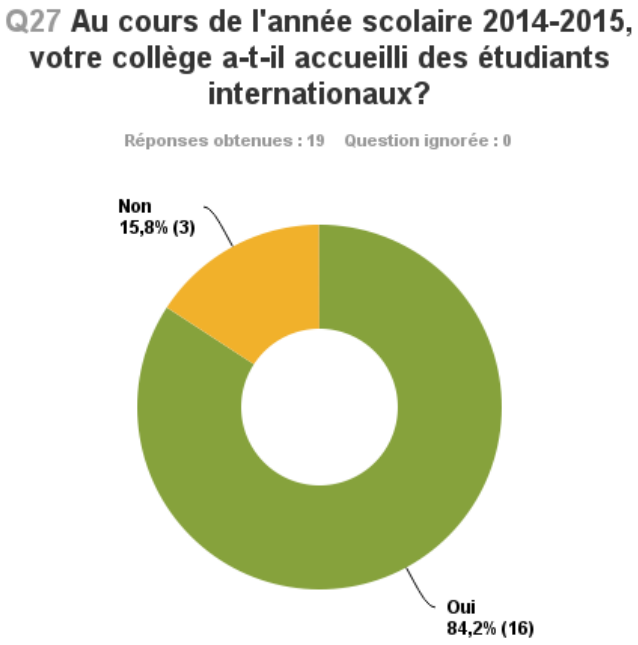

En 2014-2015, les CPS ont accueilli plus de 1104 étudiants internationaux[44]. Cela représente une légère hausse par rapport aux données de l'automne 2013 (voir le Tableau 4).

[44] Rappelons que 5 CPS n'ont pas participé à notre étude. Le total d'étudiants internationaux accueillis en 2014-2015 dans les CPS aurait sans doute été plus élevé si ces établissements avaient participé à notre enquête. De plus, il convient de mentionner que cette question du sondage demandait un chiffre approximatif.

À titre comparatif, alors que dans les cégeps, la présence d'étudiants internationaux a augmenté de 50 % depuis 2009 (Fédération des cégeps, 2014, p. 42), dans les CPS, l'augmentation fut quasi inexistante (seulement 0,6 %, voir le Tableau 17). Selon les données du MESRS (voir le Tableau 17), à l'automne 2009, il y avait 924 étudiants internationaux dans les collèges privés subventionnés, ce qui ne représente que 6 étudiants de moins que ce qu'indiquent les données provisoires de 2013. De plus, mentionnons que, contrairement au réseau public qui a vu son nombre d'étudiants internationaux augmenter progressivement entre 2009 et 2013, le réseau des CPS a enregistré une baisse d'inscriptions de cette catégorie d'étudiants entre 2010 et 2012, pour ensuite connaître une légère hausse à l'automne 2013, alors que 930 étudiants internationaux ont été accueillis (MESRS, 2014). Ainsi, malgré une minuscule augmentation en 2013 par rapport à la situation de 2009, nous n'observons pas, dans les CPS, contrairement aux cégeps, une progression constante du nombre d'étudiants internationaux accueillis depuis l'automne 2009.

Tableau 17 Nombre d'étudiants internationaux dans le réseau collégial entre 2009 et 2013

Réseau d'enseignement	A-2009	A-2010	A-2011	A-2012	A-2013[45]
Public	1683	2092	2301	2405	2519
Privé subventionné	924	852	851	901	930
Privé non subventionné	272	308	337	333	350
Gouvernemental	21	25	29	37	43
Total	**2900**	**3277**	**3518**	**3676**	**3842**

Source : MESRS. (2014). *Étudiants internationaux inscrits dans le réseau collégial : Automne 2013*. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Etudiants_internationaux_collegial/Etudiants_intenationaux_Collegial_2013.pdf

En ce qui concerne la répartition des étudiants internationaux dans le réseau des CPS, il est à noter que 67,9 % du nombre total d'étudiants accueillis en 2014-2015, soit 750 collégiens, étaient inscrits dans un même établissement. Pour le reste, tel que l'illustre le Tableau 18, les collèges ont reçu entre 2 et 120 étudiants internationaux.

[45] Les données pour l'automne 2013 sont provisoires.

Tableau 18 Nombre d'étudiants internationaux accueillis dans les CPS en 2014-2015

Collège	Nombre d'étudiants internationaux
1	30
2	4
3	3
4	17
5	2
6	99
7	750
8	20
9	24
10	2
11	6
12	5
13	7
14	120
15	10
16	5
Total	**1104**

Dans le réseau public, d'après les données du *Portrait 2014*, l'ensemble des cégeps accueille aujourd'hui des étudiants internationaux. En ce qui concerne les CPS, tel qu'il est mentionné plus haut, ce sont 84,2 % des collèges ayant participé à notre enquête qui en ont accueilli en 2014-2015.

3.5.2 Répartition des étudiants internationaux selon les types de programmes

Comme le démontre le prochain tableau, les étudiants internationaux ayant fréquenté un CPS québécois en 2014-2015 étaient majoritairement inscrits dans des programmes de formation technique, puis de formation continue et, enfin, de formation préuniversitaire.

Tableau 19 Répartition des étudiants internationaux dans les CPS en 2014-2015 selon le secteur de formation

Secteur de formation	Nombre d'étudiants internationaux	Pourcentage
Formation technique	539	54,1 %
Formation continue	364	36,5 %
Formation préuniversitaire	94	9,4 %
Total	**997**[46]	**100 %**

Dans les cégeps, en 2013-2014, d'après le *Portrait 2014*, c'est aussi dans la formation collégiale technique qu'était inscrite la majorité des étudiants internationaux. En effet, ils étaient plus de 2100 étudiants à être inscrits dans un programme de la formation collégiale technique seulement, principalement dans les techniques administratives, physiques et artistiques, ce qui représente 86 % du total des étudiants internationaux admis (Fédération des cégeps, 2014, p. 42 et 48). À l'instar de la situation observée dans les CPS, les étudiants internationaux ayant choisi le réseau collégial public ont été plus nombreux à s'inscrire dans un programme de la formation continue (762 étudiants) que dans un programme de la formation préuniversitaire (587 étudiants) (MESRS, 2014).

3.5.3 Organisation du recrutement et de l'accueil d'étudiants internationaux

De façon générale (pas seulement au cours de l'année scolaire 2014-2015), les données présentées dans le Graphique 30 illustrent que c'est la direction des études (DE) qui s'occupe, dans une majorité de CPS, du recrutement des étudiants internationaux. Il n'est toutefois pas possible de parler d'une centralisation de cette catégorie d'activités internationales vers la direction des études dans cette majorité d'établissements, car, pour la plupart d'entre eux, la DE partage ce dossier avec un ou deux autres secteurs du collège, généralement la direction générale ou le bureau international. Quant aux 5

[46] Le total ne correspond pas au chiffre de 1104 étudiants internationaux. La question demandait toutefois une répartition approximative, ce qui peut expliquer cette discordance entre les chiffres. Cela dit, même si les 107 étudiants manquants étaient répartis entre les différents programmes de formation, c'est la formation technique qui occuperait tout de même la première place.

collèges ayant répondu « Autre » à cette question, ceux-ci confient en majorité le recrutement des étudiants internationaux à leur service d'admission ou de recrutement.

Graphique 30 Secteur(s) responsable(s) du recrutement des étudiants internationaux dans les CPS

Sur le plan de l'accueil des étudiants internationaux, l'organisation est confiée à la direction des études dans une majorité de CPS. Ici encore, la DE ne porte toutefois pas seule cette responsabilité dans la plupart des collèges. En fait, dans 11 établissements, la gestion de ces activités est répartie entre deux secteurs ou plus.

Graphique 31 Secteur(s) responsable(s) de l'accueil des étudiants internationaux dans les CPS

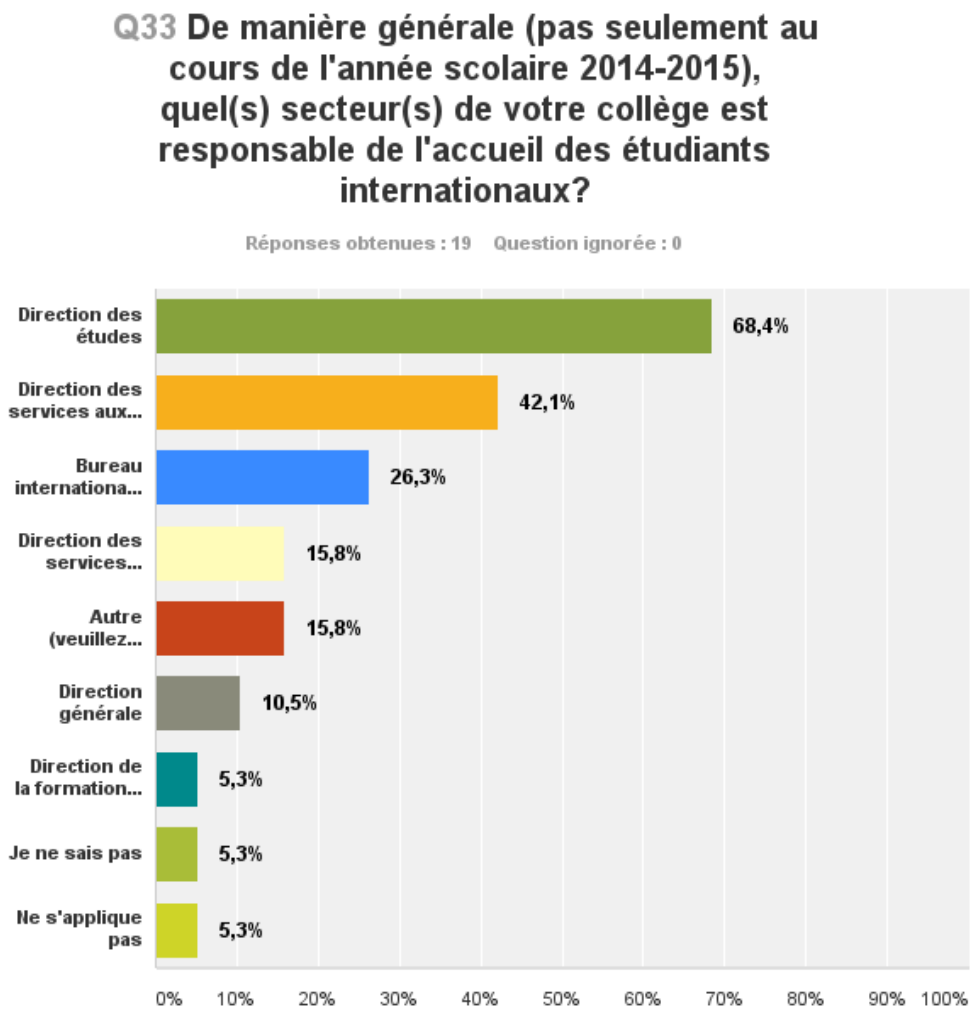

Les résultats liés à l'organisation de l'accueil des étudiants internationaux dans les CPS, tout comme la gestion du recrutement d'ailleurs, se comparent à ceux que nous pouvons observer dans les cégeps en 2013-2014, c'est-à-dire que la direction des études occupe un rôle important dans ce processus dans les collèges, sans qu'il soit nécessairement possible de parler de « centralisation ».

Plusieurs CPS et cégeps identifient aussi la direction des affaires étudiantes (aussi appelée direction des services aux étudiants) comme étant un acteur important dans le

processus d'accueil d'étudiants internationaux. Dans les deux réseaux (privé et public), cette direction occupe la seconde place derrière la DE en ce qui concerne l'organisation de l'accueil des étudiants en provenance de l'étranger.

Lorsqu'ils reçoivent des étudiants internationaux, les CPS mettent en place une série de mesures pour accueillir et guider ces derniers vers la réussite scolaire. L'aide à la réussite et l'aide au logement figurent en tête de liste des mesures déployées par les établissements pour soutenir les étudiants qu'ils accueillent, mais d'autres mesures sont aussi proposées. Le Tableau 20 illustre ces mesures. La question posée afin d'obtenir ces données était la suivante : *Indiquez quelle(s) mesure(s) étai(en)t en place dans votre collège au cours de l'année scolaire 2014-2015 afin d'accueillir spécifiquement le ou les étudiants internationaux qui fréquentent votre établissement (vous pouvez cocher plus d'une réponse).*

Tableau 20 Mesures d'aide mises en place dans les CPS pour l'accueil des étudiants internationaux

Mesure	Pourcentage	Nombre de collèges
Aide à la réussite	93,3 %	14
Aide au logement	66,7 %	10
Accompagnement pour les démarches auprès des gouvernements	60,0 %	9
Activités sociales ou sportives	26,7 %	4
Accompagnement pour l'achat de nourriture et de vêtements	26,7 %	4
Pairage avec des étudiants nationaux	20,0 %	3
Autre (veuillez préciser)	13,3 %	2

Les deux collèges ayant répondu « Autre » à cette question parlent, pour l'un, de la mise en place d'une activité de maillage avec les étudiants, ce qui pourrait donc s'apparenter à du pairage avec des étudiants nationaux et, pour l'autre, de la mise en place d'un comité sur la vie collégiale.

À titre comparatif, dans les cégeps, en 2013-2014, l'aide à la réussite (accompagnement et suivi pédagogique) constituait aussi la principale mesure d'aide mise en place par les

établissements (réponse sélectionnée par environ 98 % des répondants). De plus, tout comme dans les CPS, l'aide au logement et l'accompagnement pour les démarches auprès des gouvernements figurent parmi les principales mesures d'aide déployées dans le réseau public pour faciliter l'accueil de ces étudiants en provenance d'autres pays (Fédération des cégeps, 2014, p. 48).

3.5.4 Raisons expliquant l'absence d'étudiants internationaux dans certains CPS

Sur l'ensemble des collèges sondés, 3 CPS disent ne pas avoir accueilli d'étudiants internationaux en 2014-2015. Parmi ceux-ci, 2 répondent qu'ils ne peuvent pas expliquer les raisons de cette situation. En ce qui concerne le troisième, celui-ci affirme que l'accueil d'étudiants internationaux ne se prête pas aux programmes d'études offerts dans son établissement.

Pour les 2 collèges ne pouvant expliquer le fait qu'ils n'aient pas reçu d'étudiants internationaux en 2014-2015, ceux-ci indiquent toutefois qu'il s'agit là d'une de leurs priorités en matière d'internationalisation pour les cinq prochaines années, tout comme bon nombre d'autres CPS sondés[47]. Il y a donc lieu de penser que, dans un futur rapproché, un nombre encore plus élevé de CPS comptera des étudiants internationaux dans leurs classes. Cette situation est souhaitable, car comme il a été démontré dans la section 1.2.4 de ce rapport, la venue d'étudiants internationaux procure de multiples bénéfices aux établissements, tant sur le plan économique que culturel.

Bien qu'il priorise, pour sa part, la mobilité étudiante pour les prochaines années, le réseau des cégeps semble aussi vouloir accueillir plus d'étudiants internationaux dans un futur rapproché. Rappelons que tous les établissements de ce réseau accueillaient, en 2013-2014, des étudiants internationaux. Malgré cela, les données du *Portrait 2014* indiquent que la moitié des cégeps affirme vouloir optimiser leur structure d'accueil d'étudiants en provenance d'autres pays d'ici 2017, afin de mieux répondre aux divers besoins de cette « clientèle » en augmentation. « De même, près du tiers des répondants

[47] Voir la section 3.1.3 à ce sujet.

souhaitent élargir l'éventail de pays et territoires où ils pourraient recruter des étudiants. » (Fédération des cégeps, 2014, p. 50)

Le Tableau 21 ci-dessous présente un récapitulatif des principales informations concernant le recrutement et l'accueil d'étudiants internationaux dans les CPS, ainsi que certaines comparaisons qui peuvent être établies entre les CPS et les cégeps.

Tableau 21 Résumé comparatif : accueil et recrutement d'étudiants internationaux

Paramètre	CPS (2014-2015)	Cégeps (*Portrait 2014*)
Nombre d'étudiants internationaux	1104	2519[48]
Pourcentage des établissements ayant accueilli des étudiants internationaux	84,2 %	100 %
Type de formation privilégié par les étudiants internationaux (en pourcentage)	Formation technique (86 %)	Formation technique (54,1 %)
Départements ou groupes de personnes qui s'occupent généralement de la gestion du recrutement et de l'accueil des étudiants internationaux	Direction des études	Direction des études
Principale mesure mise en place par les établissements pour favoriser l'accueil des étudiants internationaux	Aide à la réussite (93,3 %)	Aide à la réussite (98 %)

[48] Cette donnée ne provient pas du *Portrait 2014*, mais de ce document : MESRS. (2014). *Étudiants internationaux inscrits dans le réseau collégial : Automne 2013*. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Etudiants_internationaux_collegial/Etudiants_intenationaux_Collegial_2013.pdf
Il est à noter que cette donnée (automne 2013) est provisoire.

3.6 Coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger

Le dernier secteur d'internationalisation dont il reste à présenter les résultats dans le cadre de ce chapitre est celui de la coopération internationale et du partage d'expertise à l'étranger. Celui-ci réfère à toute activité d'exportation de services éducatifs à l'international, incluant l'appui institutionnel et le développement des capacités. L'objectif de départ de ces projets dans lesquels peuvent être impliqués des étudiants et des enseignants est de soutenir des partenaires à l'international ou d'exporter le savoir-faire d'ici afin de le partager. Cette catégorie porte d'ailleurs aussi parfois le nom d'exportation du savoir-faire.

Comme nous l'avons mentionné dans la section 1.2.5 de ce document, les dernières enquêtes sur les activités internationales dans les cégeps (*Profil 2010* et *Portrait 2014*) démontrent que le nombre de projets reliés à ce secteur d'internationalisation est en baisse constante depuis 2005 (Fédération des cégeps, 2014, p. 54), une situation qui, selon les auteurs de l'enquête de 2014, serait liée à la diminution, dans les dernières années, du financement accordé à ce secteur d'internationalisation et, plus récemment, à la disparition, en 2013, de l'ACDI.

Quatre thématiques seront abordées dans cette dernière section du chapitre consacré à la présentation de nos résultats. Nous verrons d'abord les principales statistiques concernant l'implication des CPS dans des projets d'exportation du savoir-faire en 2014-2015. Nous nous intéresserons ensuite à la délocalisation de programmes à l'international par les CPS et à la gestion des activités de coopération internationale/partage d'expertise dans les collèges, avant de terminer avec les raisons qui expliquent que certains CPS ne soient pas actifs en matière d'exportation du savoir-faire à l'étranger. À l'instar des sections

précédentes de ce chapitre, le portrait des CPS pour l'année 2014-2015 sera mis en perspective avec la situation du réseau public.

D'après les données recueillies dans le cadre de notre enquête, les CPS n'accordent pas beaucoup d'importance à ce secteur d'activités internationales. Les Graphiques 13 et 14 présentés plus haut illustrent en effet que l'exportation du savoir-faire n'a pas fait partie, dans les dernières années, des priorités des CPS en matière d'internationalisation et que les établissements ne comptent pas non plus y consacrer des efforts dans les prochaines années. Cela dit, quelques projets ont toutefois été menés dans le réseau privé subventionné au cours de l'année scolaire 2014-2015.

3.6.1 Réalisation des projets de coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger

En 2014-2015, au moins 5 collèges privés subventionnés québécois ont réalisé des activités de coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger.

Graphique 32 Nombre de CPS ayant réalisé des activités de coopération internationale/partage d'expertise en 2014-2015

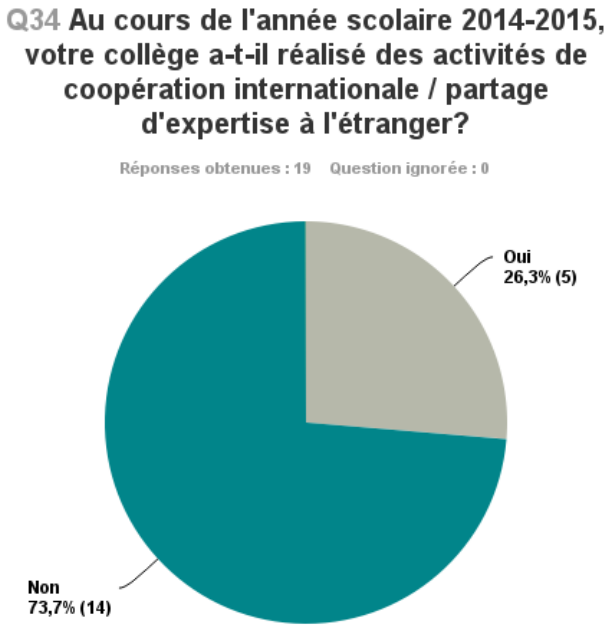

Parmi ces 5 établissements, environ 10 projets[49] ont été réalisés au total, dont 4 furent menés par le même collège.

Tableau 22 Nombre de projets de coopération internationale/partage d'expertise réalisés par les CPS en 2014-2015

Collège	Nombre de projets
1	4
2	1
3	3
4	1
5	1
Total	**10**

À titre comparatif, dans les cégeps, 23 établissements ont mené un total de 66 projets en 2013-2014 (Fédération des cégeps, 2014, p. 56). Ce sont donc 52 % des répondants du *Portrait 2014* qui ont réalisé des activités de ce type, par rapport à 26 % des CPS en 2014-2015. L'intérêt pour cette forme d'activités internationales semble donc être un peu plus présent dans les établissements publics « qui y voient de belles occasions de faire valoir l'expertise québécoise sur la scène internationale tout en permettant à des membres du personnel de vivre une expérience pratique très enrichissante » (Fédération des cégeps, 2014, p. 61).

En 2014-2015, les CPS, à travers les quelques projets qu'ils ont menés, ont été actifs de manière équivalente en Europe, en Afrique et en Amérique centrale (incluant les Caraïbes). Un projet a aussi été réalisé en Amérique du Nord.

[49] La question de notre sondage demandait un nombre approximatif de projets.

Graphique 33 Activités de coopération internationale/partage d'expertise des CPS dans le monde en 2014-2015

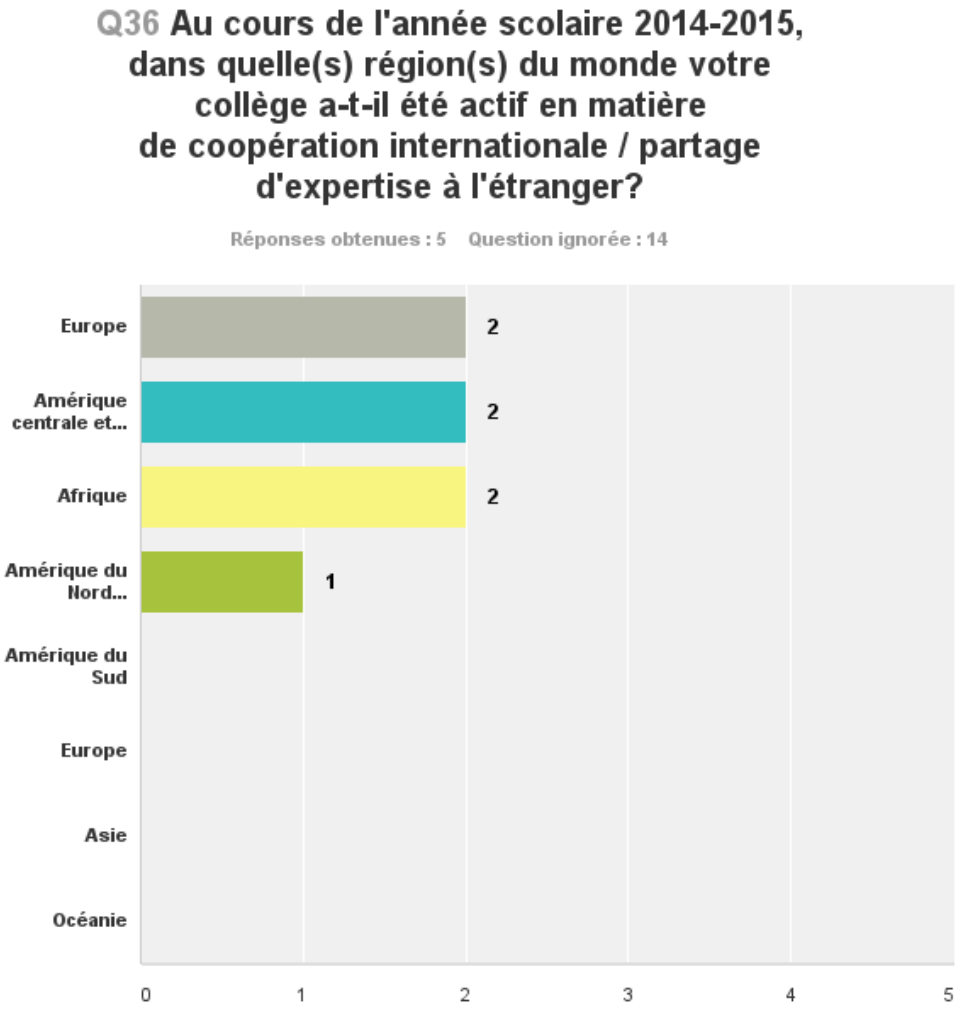

Dans le réseau public, comme indiqué à la section 1.2.5, c'est l'Afrique qui figure en tête des régions où ont eu lieu les initiatives de coopération internationale/partage d'expertise. Ainsi, 62 % des projets y ont été menés en 2013-2014, particulièrement au Sénégal (Fédération des cégeps, 2014, p. 56-57). La seconde place est occupée par la région de l'Amérique centrale et du Sud (incluant les Antilles), avec un total 30 % des projets.

3.6.2 Délocalisation de programmes à l'étranger

L'exportation du savoir-faire à l'étranger passe également par la délocalisation de certains programmes d'études. L'approche par compétences qui est préconisée dans les collèges québécois intéresse certains partenaires internationaux qui souhaitent pouvoir offrir les mêmes programmes dans leurs établissements d'enseignement. Conséquemment, des programmes de chez nous sont implantés à l'international. C'est d'ailleurs au réseau des collèges privés subventionnés que nous devons la première initiative en la matière, alors qu'en 1998, le DEC en Gestion de commerces d'un CPS québécois était délocalisé au Maroc (Association des collèges privés du Québec, 2016).

En 2014-2015, tel que l'illustre le Graphique 34, seulement 2 CPS ont offert des programmes de DEC/AEC dans d'autres pays.

Graphique 34 Délocalisation de programmes de DEC/AEC des CPS dans le monde en 2014-2015

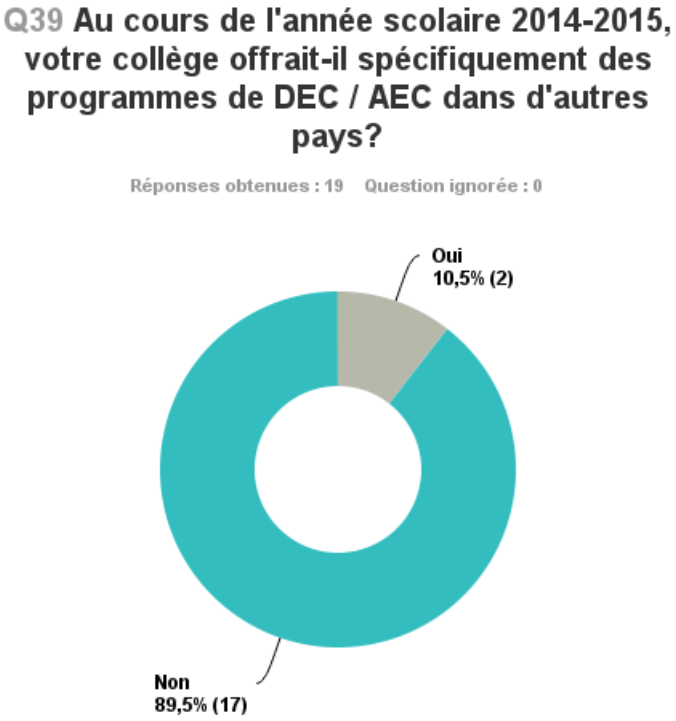

Toujours dans les CPS, 2 des établissements ne délocalisant pas déjà certains de leurs programmes à l'international songent à le faire dans un avenir rapproché.

Graphique 35 Les CPS et la délocalisation de programmes à l'international dans les prochaines années

Les programmes délocalisés par les CPS en 2014-2015 faisaient partie de secteurs d'enseignement liés à l'administration et à la comptabilité, au tourisme, à l'hôtellerie, ainsi qu'aux arts.

Lorsque nous comparons la situation des CPS avec celle des cégeps en ce qui concerne la délocalisation de programmes outre-frontière, nous constatons que, toutes proportions gardées, les CPS sont aussi actifs que les cégeps sur le plan de l'offre de programmes de DEC/AEC dans d'autres pays. Le rapport est de 2 établissements sur une population de 24 CPS comparativement à 4 établissements sur une population de 48 cégeps, ce qui donne un pourcentage identique de 8,3 % pour les deux réseaux.

Somme toute, l'intérêt pour développer ce secteur d'internationalisation dans un avenir rapproché semble en ce moment plus important dans les cégeps que dans les CPS. Ainsi, 41 % des cégeps ayant collaboré à l'enquête de 2014 disent songer à participer à ce secteur d'activités dans le futur (Fédération des cégeps, 2014, p. 59), alors que, comme nous l'avons vu dans le Graphique 35, seulement 2 collèges privés subventionnés affirment la même chose, soit 11,7 % des répondants à cette question.

En ce qui concerne la comparaison qui peut être établie quant aux types de programmes délocalisés, dans les cégeps, les formations offertes à l'international en 2013-2014 étaient toutes liées à la gestion et à l'administration, alors que, dans les CPS, les secteurs d'enseignement offrent un peu plus de diversité, l'administration y étant également prédominante.

3.6.3 Organisation des projets de coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger

Tel que le montre le prochain graphique, la direction des études joue un rôle important en ce qui concerne la gestion et l'organisation des projets de coopération internationale/partage d'expertise dans les CPS. Elle occupe des responsabilités dans ce domaine dans près de la moitié des établissements collégiaux privés québécois que nous avons sondés. Cette direction partage toutefois souvent ses fonctions en cette matière avec la direction générale ou le bureau international du collège.

Graphique 36 Secteur(s) responsable(s) de la coopération internationale/partage d'expertise dans les CPS

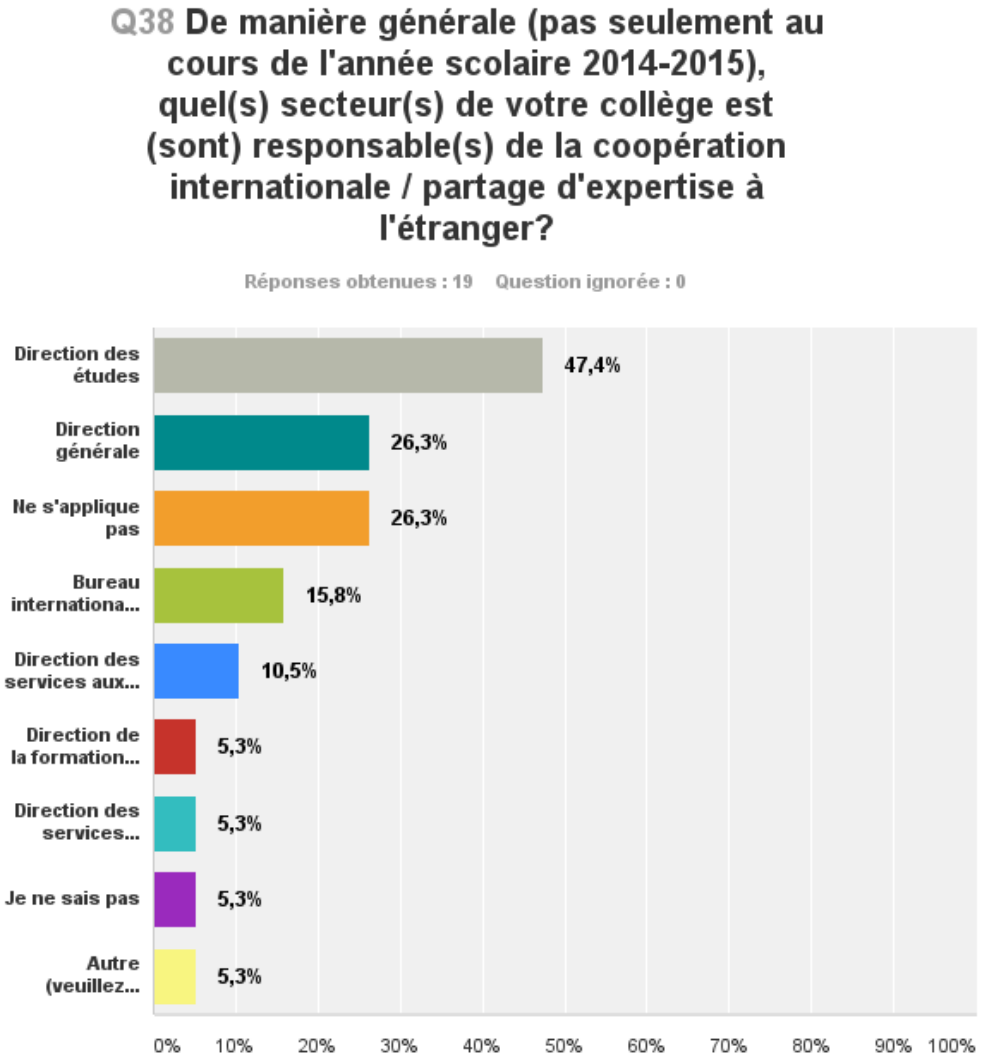

Dans les cégeps, selon les données de l'enquête menée en 2014 par la Fédération des cégeps, c'est principalement la direction de la formation continue qui s'occupe de ce secteur d'activités qu'est la coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger (12 cégeps sur les 33 actifs dans ce secteur). Dans les CPS que nous avons sondés, seul un établissement a confié ce mandat à la direction de la formation continue.

3.6.4 Raisons expliquant l'absence de projets de coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger

Parmi les 14 CPS ayant mentionné qu'ils n'avaient pas réalisé de projets de coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger en 2014-2015, plusieurs d'entre eux justifient cette situation par le fait que le personnel du collège n'a pas le temps d'organiser ce type de projets (6 CPS) ou par celui que le collège ne dispose pas de ressources pour les organiser (5 CPS).

Parmi les autres raisons évoquées pour justifier l'absence de projets de cette nature en 2014-2015, tel que l'illustre le Graphique 37, il y a aussi le manque d'intérêt de la part des intervenants du collège (professeurs, direction, étudiants) ou le fait que ces projets ne se prêtent pas aux programmes d'études offerts par l'établissement. Un autre CPS mentionne aussi, dans la section « Autre », que cette orientation ne figure pas sur le plan d'action du collège.

Graphique 37[50] **Justifications expliquant l'absence de projets de coopération internationale/partage d'expertise dans certains CPS en 2014-2015**

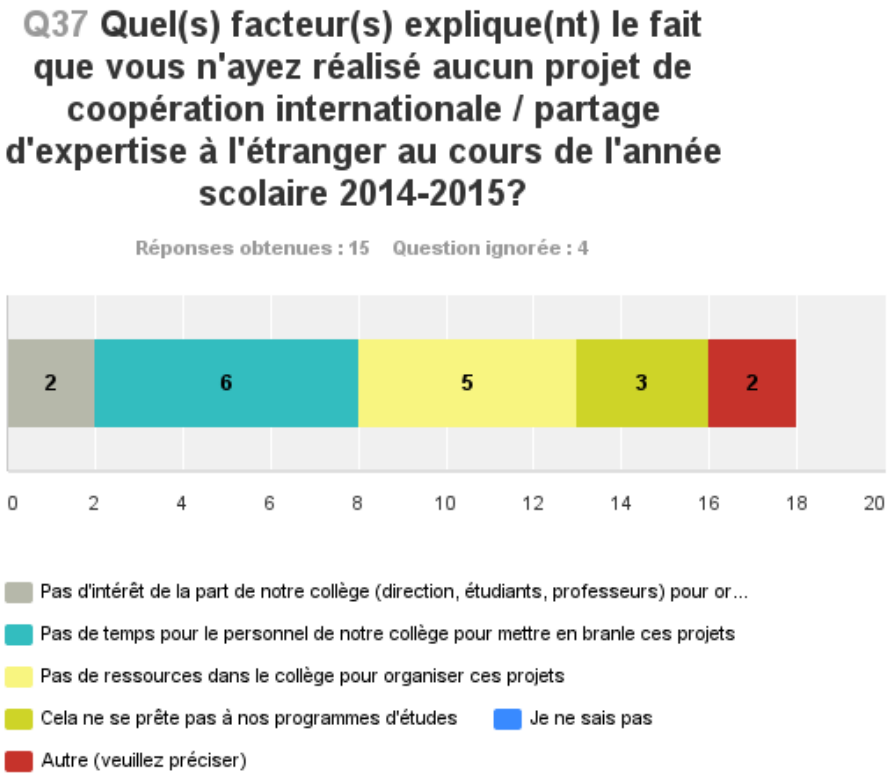

Autant dans le réseau public que dans les CPS, force est de constater que le secteur de l'exportation du savoir-faire est en quelque sorte devenu, dans les dernières années, l'enfant pauvre de l'internationalisation du réseau collégial québécois. Cette tendance n'est toutefois pas que québécoise et elle s'observe également à l'échelle du Canada et du monde (Fédération des cégeps, 2014, p. 56). Comme nous le mentionnions au premier chapitre de ce rapport (voir la section 1.2.5), cette situation illustre un renversement

[50] Il est à noter que 15 collèges ont répondu à cette question, alors que seuls les 14 CPS ayant mentionné ne pas avoir mené de projets de coopération internationale/partage d'expertise en 2014-2015 auraient dû y avoir accès. Le quinzième collège en est un qui a mené ce type de projets en 2014-2015. Une erreur informatique lui a donné accès à cette question, mais il a répondu « Autre » et a précisé cette erreur en commentaire (ne s'applique pas). Ainsi, les données de cette question ne sont pas faussées par cette erreur. Il devrait toutefois y avoir un « Autre » de moins dans le graphique.

important des tendances dans l'évolution de l'internationalisation de l'éducation au Québec, puisque la coopération internationale représentait, à la fin du 20e siècle, le pivot des activités des cégeps sur la scène internationale (Conseil supérieur de l'Éducation, 2013, p. 7).

Du côté des cégeps, il semble y avoir une volonté de développer la dimension de la délocalisation de programmes à l'étranger (41 % des établissements se sont prononcés en ce sens dans le *Portrait 2014*) et de poursuivre les efforts en ce qui concerne l'exportation du savoir-faire à l'international en général. La Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps a affirmé, en 2014, vouloir continuer à appuyer le développement de ce type de projets en exerçant notamment une veille active auprès d'institutions telles que la Banque Mondiale ou la Banque interaméricaine, lesquelles peuvent offrir différentes possibilités de projets pour les cégeps (Fédération des cégeps, 2014, p. 61). Dans les CPS, deux établissements ont identifié ce secteur d'internationalisation comme étant une priorité pour les années à venir, de manière égale avec l'ensemble des autres secteurs.

Voici, en terminant, un tableau qui présente une synthèse des éléments importants en ce qui concerne le secteur de l'exportation du savoir-faire à l'international dans les CPS, ainsi que les principales comparaisons pouvant être établies avec les cégeps à cet égard.

Tableau 23 Résumé comparatif : coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger

Paramètre	CPS (2014-2015)	Cégeps (*Portrait 2014*)
Nombre et pourcentage d'établissements ayant réalisé des projets de coopération internationale/partage d'expertise à l'étranger.	5 (26 %)	23 (52 %)
Nombre de projets de coopération internationale/partage d'expertise réalisés	10	66
Principale(s) région(s) du monde où se déroulent les projets de coopération internationale/partage d'expertise (en pourcentage)	Égalité entre Afrique, Europe, Amérique centrale et du Sud (incluant les Caraïbes) (20 % pour chaque région)	Afrique (62 %)
Nombre et pourcentage d'établissements ayant délocalisé des programmes à l'international et pourcentage selon les établissements sondés	2 (8,3 %)	4 (8,3 %)
Principale famille de programmes délocalisés	Varié : tourisme et hôtellerie, arts, administration et comptabilité	Gestion et administration
Départements ou groupes de personnes qui s'occupent généralement de la gestion de l'exportation du savoir-faire	Direction des études	Direction de la formation continue
Principal facteur expliquant l'absence de projets d'exportation du savoir-faire dans des établissements	Le personnel du collège n'a pas le temps d'organiser ce type de projets (6 sur 14)	ND

CONCLUSION

Au terme de cette recherche, les collèges privés subventionnés disposent désormais d'un premier portrait des activités d'internationalisation ayant cours dans leur réseau. Ce travail répond donc à l'objectif général qu'il poursuivait, c'est-à-dire décrire la situation de l'internationalisation dans les collèges privés subventionnés québécois.

Ce premier exercice, qui se présente à la fois sous la forme d'un rapport de recherche et d'une brochure mettant en relief les éléments clés de celui-ci, porte sur l'année scolaire 2014-2105, soit la dernière année scolaire complète au moment de mener cette étude. Ce portrait s'inspire de ceux réalisés périodiquement par Cégep international et la Fédération des cégeps depuis le début des années 2000[51]. Il présente une vue assez détaillée de la situation de l'internationalisation dans les CPS, en regard des principales catégories d'activités que sont l'internationalisation de la formation, la mobilité étudiante et enseignante, l'accueil et le recrutement d'étudiants internationaux, ainsi que l'exportation du savoir-faire. Afin de répondre à l'ensemble des objectifs spécifiques visés par cette recherche, une section du portrait est aussi consacrée à la gestion et à l'organisation des activités internationales dans les CPS.

De plus, nous avons aussi souhaité établir des comparaisons avec la situation de l'internationalisation dans le réseau public, qui faisait aussi partie des objectifs spécifiques ciblés pour cette étude. Tel qu'il a précédemment été mentionné, les comparaisons établies ne portent pas sur les mêmes années de référence dans les CPS et dans les cégeps. Notre recherche (qui porte sur les CPS) concerne l'année scolaire 2014-2015, alors que la dernière étude de ce type dans les cégeps est parue à l'automne 2014 et porte sur l'année scolaire 2013-2014. Nous pensons néanmoins que les comparaisons de grandes tendances que nous avons établies dans les différentes sections du troisième chapitre sont pertinentes et permettent de constater les similitudes et les différences en ce

[51] Rappelons que Cégep international a réalisé les sondages de 2000, 2005 et 2010 et que la Fédération des cégeps a mené l'enquête de 2014.

qui a trait aux principales activités d'internationalisation qui sont menées dans les deux réseaux. Rappelons maintenant les principaux résultats de cette étude.

En ce qui concerne d'abord **la gestion et l'organisation des activités d'internationalisation** dans les CPS, il est à noter que près de la moitié des établissements sondés affirme que les activités à caractère international représentent une priorité pour leur collège. Seulement 15,8 % des CPS se sont toutefois dotés d'une politique en matière d'internationalisation. En revanche, 26,3 % des CPS sondés possèdent un bureau international (ou une structure similaire), ce qui est comparable à la situation dans les cégeps (comme elle est présentée dans le *Profil 2010*) et 42,1 % disent faire mention de la dimension internationale dans leur mission éducative. Au chapitre des priorités des CPS en matière d'internationalisation pour les cinq prochaines années, c'est la catégorie de l'accueil et du recrutement d'étudiants internationaux qui préoccupe une majorité de collèges (52,6 %). Lorsque nous comparons la gestion et l'organisation des activités d'internationalisation des CPS avec la situation dans le réseau public, nous constatons que, de manière générale, les cégeps semblent accorder une plus grande importance à l'internationalisation. D'après les données du *Profil 2010*, soit les plus récentes informations dont nous disposons à ce sujet, le pourcentage d'établissements qui dit accorder une priorité aux activités internationales, le pourcentage qui dispose d'une politique en matière d'internationalisation et le pourcentage qui dit faire référence à l'internationalisation dans la mission éducative de leur établissement sont significativement plus élevés dans les cégeps que dans les CPS. Pour ce qui est de la priorité en matière d'internationalisation pour les prochaines années, d'après les informations présentées dans le *Profil 2010*, soit la dernière fois que cette question a été posée aux collèges du réseau public, c'est la mobilité étudiante internationale qui recueillait le pourcentage le plus élevé avec 46 %. Nous constatons donc que les priorités en matière d'internationalisation ne sont pas exactement les mêmes dans les cégeps et les CPS.

La première catégorie d'activités internationales ayant fait l'objet d'une investigation dans le cadre de ce portrait est **l'internationalisation de la formation**. À l'instar de la

gestion et de l'organisation des activités internationales, les résultats de notre étude démontrent que les cégeps semblent avoir une longueur d'avance sur ce plan. Les programmes de formation des cégeps semblent en effet être plus « internationalisés » que ceux des CPS. Dans les CPS, 47,4 % des établissements comptent sur la présence de programmes d'études à vocation internationale (programmes dans lesquels les activités pédagogiques, les éléments abordés en classe et les compétences à atteindre sont orientés en grande partie vers l'international) et 57,9 % disent présenter des programmes à connotation internationale (programmes qui offrent une saveur ou une couleur internationale qui s'ajoute à un programme déjà existant, sans que l'ensemble de la formation soit nécessairement « international »). Dans les cégeps, ces statistiques s'élèvent respectivement à 60 % et à 79 % pour les mêmes éléments de référence. Par ailleurs, près de la moitié des CPS dit utiliser Internet pour les activités d'internationalisation qui sont réalisées par des étudiants, des professeurs ou la direction de leur collège. Dans les cégeps, il n'existe pas de données permettant de comparer précisément cet élément. Toutefois, 98 % des établissements publics disent utiliser Internet pour promouvoir leurs activités internationales.

Le second secteur d'activités internationales dont nous avons présenté l'état de la situation dans le réseau des CPS pour l'année scolaire 2014-2015 est celui de la **mobilité étudiante internationale**. Au total, rappelons que ce sont plus de 753 jeunes fréquentant un CPS québécois qui ont réalisé un projet de mobilité outre frontière en 2014-2015. De ce nombre, plus de 743 étudiants étaient inscrits dans un programme menant à l'atteinte d'un DEC, ce qui représente 5,4 % de la population étudiante inscrite dans ce secteur de formation. Ce pourcentage représente plus que le double de ce qui peut être observé dans les cégeps en 2013-2014 (2,6 %). En revanche, des projets de mobilité ont été effectués dans l'ensemble des cégeps, alors que du côté du réseau privé subventionné, c'est tout juste un peu plus de la moitié des établissements (52,6 %) qui a vu certains de leurs étudiants franchir les frontières canadiennes dans le cadre d'un projet de mobilité. La situation dans les deux réseaux présente aussi des similitudes à plusieurs égards. Dans les CPS, comme dans les cégeps, c'est la direction des études qui tient souvent les rênes de ce secteur; les étudiants privilégient l'Europe dans le choix des destinations où se

déroulent leurs projets; ce sont les étudiants du secteur préuniversitaire qui sont les plus nombreux à réaliser des expériences de mobilité, suivis par les étudiants du secteur technique. Par ailleurs, dans les CPS spécifiquement, la forme de séjours présente en plus grand nombre dans l'ensemble des établissements est celle du séjour d'observation et de sensibilisation.

Les étudiants ne sont pas les seuls dans les collèges à réaliser des séjours outre-frontière. Plus de 40 enseignants de CPS québécois ont fait de même en 2014-2015. **La mobilité enseignante internationale**, un phénomène qui gagne en importance dans le réseau public depuis les dernières années, est aussi bien présente dans le réseau privé. En proportion, c'est-à-dire par rapport au nombre de professeurs présents dans chacun des deux réseaux (public et privé subventionné), plus de professeurs de CPS québécois (4 %) que ceux de cégeps (3 %) ont en effet réalisé ce type d'expérience. À l'instar de la mobilité étudiante, cette catégorie d'activités internationales est toutefois plus implantée dans les cégeps que dans les CPS. D'après les données du *Portrait 2014*, 100 % des cégeps ont en effet vu un de leurs professeurs réaliser un tel type de projets en 2013-2014, alors que cette statistique n'est que de 36,8 % dans le réseau des CPS en 2014-2015. Les raisons évoquées par plusieurs CPS pour justifier l'absence de projets de cette nature dans leur établissement concernent principalement les conditions de réalisation (financement, remplacement, préparation, etc.) qui, à leurs yeux, seraient trop complexes. Les cégeps et les CPS partagent néanmoins plusieurs éléments communs en ce qui concerne la mobilité enseignante internationale. La direction des études est très impliquée dans ce processus dans les deux réseaux, les professeurs qui partent mener certains projets à l'étranger proviennent d'abord du secteur préuniversitaire, puis du secteur technique et la formule de séjours la plus populaire est l'accompagnement d'étudiants à l'étranger.

Le secteur d'activités d'internationalisation qui représentera la priorité des CPS dans les cinq prochaines années est celui de **l'accueil et du recrutement d'étudiants internationaux**. Plus de 1104 étudiants internationaux ont foulé le sol des CPS québécois en 2014-2015, ce qui représente une augmentation par rapport aux années précédentes

(ils étaient 930 à fréquenter les CPS à l'automne en 2013, selon les données du ministère. Voir MESRS, 2014). À l'instar de la situation dans les cégeps, les étudiants en provenance de l'étranger étaient inscrits en majorité dans un programme de formation technique, bénéficiaient de mesures d'aide à la réussite et la gestion de leur recrutement et de leur accueil était bien souvent placée sous la responsabilité de la direction des études des établissements. En 2013-2014, l'ensemble des cégeps a accueilli des étudiants internationaux. Les données recueillies dans le cadre de notre étude révèlent, pour leur part, que ceux-ci étaient présents dans 84,2 % des établissements sondés, soit 16 CPS. Par ailleurs, 2 des 3 établissements ayant mentionné ne pas avoir accueilli d'étudiants internationaux en 2014-2015 ont fait de cet élément leur priorité en matière d'internationalisation pour les prochaines années. Il y a donc lieu de penser que, dans un futur rapproché, la quasi-totalité des CPS comptera ce type d'étudiants dans ses classes.

La dernière catégorie d'activités internationales examinée dans le cadre de ce portrait de l'internationalisation des CPS québécois est **l'exportation du savoir-faire** à l'étranger, c'est-à-dire les projets de coopération internationale et de partage d'expertise à l'international. Cette catégorie est en perte de vitesse depuis une dizaine d'années, notamment en raison de la diminution du financement disponible (Fédération des cégeps, 2014, p. 56). En proportion par rapport au nombre total d'établissements dans chacun des réseaux (public et privé subventionné), deux fois plus de cégeps que de CPS ont réalisé des projets de coopération internationale/partage d'expertise à l'international (selon les années de comparaison ciblées pour ce portrait). Plus précisément, 10 projets de cette nature ont été menés par les CPS en 2014-2015, alors que le compte est de 66 pour les cégeps en 2013-2014. Dans les deux réseaux, bon nombre des projets ont eu lieu en Afrique. Si ce continent représente la région du monde où s'est déroulée la majorité des projets des cégeps en 2013-2014 (62 % des projets), dans les CPS, l'Afrique arrive à égalité avec l'Europe et l'Amérique centrale et du Sud (incluant les Caraïbes), régions qui recueillent toutes 20 % du total des projets réalisés. Contrairement aux autres secteurs d'internationalisation, où nous observons que la direction des études représente le principal organe impliqué dans la mise en place ou l'organisation des projets, et ce, tant dans les CPS que dans les cégeps, en ce qui concerne l'exportation du savoir-faire, la

direction des études est l'organe de référence seulement pour ce qui est des CPS. Dans les cégeps, cette fonction est principalement assumée par la direction de la formation continue. L'une des dimensions de l'exportation du savoir-faire concerne la délocalisation de programmes à l'étranger. À ce chapitre, les CPS sont aussi actifs, en proportion, que les cégeps. En effet, dans les deux réseaux, 8,3 % des établissements sondés en 2014-2015 (CPS) ou en 2013-2014 (cégeps) disent avoir délocalisés des programmes outre-frontière. Du côté des cégeps, les formations offertes à l'international en 2013-2014 étaient toutes liées à la gestion et à l'administration, alors que dans les CPS, les secteurs d'enseignement sont un peu plus diversifiés, avec un léger avantage également au domaine de l'administration.

En somme, l'ensemble des données présentées dans ce rapport démontre que l'internationalisation est bien implantée dans le réseau des collèges privés subventionnés québécois. Si l'aspect organisationnel de l'internationalisation (politiques institutionnelles, bureau international, etc.) semble être plus développé dans le réseau des cégeps, toutes proportions gardées, le réseau des CPS tire très bien son épingle du jeu en étant actif dans l'ensemble des secteurs d'activités internationales, parfois même plus que les cégeps.

Ajoutons également que la réalisation d'un portrait de l'internationalisation des collèges privés subventionnés du Québec demeure un exercice incontournable pour le réseau des CPS, ainsi que pour les collèges eux-mêmes. Non seulement les données recueillies démontrent, de manière réelle, les grandes tendances en matière d'activités d'internationalisation dans le réseau des CPS, mais elles permettent également d'apprécier tout ce qui y est accompli.

En fait, cette recherche constitue un prérequis indispensable pouvant permettre au réseau des collèges privés subventionnés de se situer, en ce moment, par rapport à ce qui est effectué dans les cégeps, en ce qui a trait aux activités internationales. Chaque collège privé peut maintenant constater la place qu'il occupe dans le mouvement de l'internationalisation des collèges québécois. En outre, un tel exposé, bien que moins

étoffé que celui qui est réalisé dans les cégeps tous les quatre ou cinq ans, constitue un point de départ pour des enquêtes ultérieures du genre, lesquelles pourraient donner lieu à des comparaisons dans le temps à l'intérieur du réseau privé. Bref, tout comme cela s'avère être souhaitable pour les cégeps, de tels portraits, effectués régulièrement, donneraient une meilleure vision de l'état et de l'évolution de l'internationalisation dans les CPS.

En attendant le prochain portrait, espérons que l'état de la situation présenté dans ce document puisse encourager les décideurs, ainsi que tous les acteurs de l'internationalisation dans les CPS, à développer, dans le futur, des activités d'internationalisation, et ce, à la hauteur de leurs capacités et selon l'intérêt accordé. L'objectif étant de faire des CPS des lieux ouverts sur l'international et propices à la formation de jeunes qui devront évoluer dans un monde de plus en plus mondialisé.

MÉDIAGRAPHIE

Angers, M. (2009). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines : 5e édition*. Anjou : Les Éditions CEC.

Association des collèges privés du Québec. (2015). *Bilan des bourses à l'international 2014-2015*. Document inédit.

Association des collèges privés du Québec. (2016). *Texte ACPQ. Les activités à l'international*. Document inédit.

Bégin-Caouette, O. (2011). *Approaches, Rationales, Programs and Strategies in the Internationalization of College Education: The Case of Quebec Cegeps* (Major Research Paper, Graduate School of Public and International Affairs, Université d'Ottawa, Ottawa). Repéré à http://olivierbegincaouette.yolasite.com/resources/Approaches,%20Rationales,%20Programs%20and%20Strategies%20in%20the%20internationalization%20of%20college%20education%20-%20the%20case%20of%20Quebec%20cegeps.pdf

Blanc, V. et coll. (2010). *IPMSH : Une approche multidisciplinaire de la recherche en sciences humaines*. Montréal : Chenelière éducation.

Cégep international. (2004). *Mémoire présenté à la Commission de la recherche et de l'enseignement universitaires du Conseil supérieur de l'éducation : l'internationalisation des cégeps*.

Cégep international. (2010A). *Les enseignants des cégeps à travers le monde. Mobilité enseignante. Partage des connaissances et valorisation de l'expertise*. Repéré à http://issuu.com/cegepinternational/docs/cegep-international-mobilite-enseignante-vol-1-17-

Cégep international. (2010B). *Profil des activités internationales des cégeps 2010*. Repéré à https://mobiledspace.cdc.qc.ca/xmlui/bitstream/handle/11515/26381/39291-Profil-des-activites-internationales-des-cegeps-2010.PDF?sequence=1&isAllowed=y

Chevrier, J. (2004). La spécification de la problématique. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (p. 51-84). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Colin, M. et coll. (1995). *Initiation aux méthodes quantitatives en sciences humaines*, 2e édition. Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.

Conseil supérieur de l'éducation. (2005). *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises. Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.*

Conseil supérieur de l'éducation. (2013). *Un monde de possibilités : l'internationalisation des formations collégiales. Avis au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie*.

Crête, J. (2003). L'éthique en recherche sociale. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (p. 243-265). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Del Balso, M. et Lewis, A. D. (2007). *Recherche en sciences humaines : une initiation à la méthodologie*. Mont-Royal : Modulo.

Fédération des cégeps. (s. d.). Programmes de mobilité. Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/international/programmes-de-mobilite/

Fédération des cégeps. (2011). Quand collégial rime avec international. *Perspectives collégiales*, *6*(6). Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2011/06/PC_vol-6-no-6-mars-2011.pdf

Fédération des cégeps. (2014). *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*. Repéré à http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

Fortin, P. et Van Audenrode, M. (2013). *La contribution des collèges privés subventionnés à la société québécoise sous l'angle économique*. Repéré à https://www.acpq.net/IMG/pdf/pf-mva_rapport_final_acpq_-_02.10.2013.pdf

Gougeon, G. (s.d.). *Guide sur la mobilité étudiante dans les cégeps*. Repéré à http://stages.cmaisonneuve.qc.ca/etranger/Guide_mobilite.pdf

Gouvernement du Canada. (2014). Normes et lignes directrices sur l'échantillonnage. Repéré à http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rapports-reports/comiteenligne-panelonline/page-03-fra.html

Green, M. F. et Olson, C. (2004). *L'internationalisation des établissements d'enseignement : un guide pratique*. Montréal : Cégep international.

Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche. (2014). *L'énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Repéré à http://www.ger.ethique.gc.ca/pdf/fra/eptc2-2014/EPTC_2_FINALE_Web.pdf

Guay, J.-H. (1991). *Sciences humaines et méthodes quantitatives : les principes d'application et la pratique de la recherche*. Laval : Beauchemin, 1991.

Jobin-Lawler, A. et Boutet-Lanouette, M. (2011). *La mobilité étudiante internationale dans les collèges privés québécois : quels effets pour les étudiants?* Saint-Augustin-de-Desmaures : Campus Notre-Dame-de-Foy.

Jobin-Lawler, A. et Boutet-Lanouette, M. (2015). *La mobilité enseignante internationale dans les cégeps et les collèges québécois : quelles sont les retombées pour les enseignants et leur milieu professionnel?*. Saint-Augustin-de-Desmaures : Campus Notre-Dame-de-Foy.

Knight, J. (2005). *Éducation transfrontière : programmes et dispensateurs en mouvement. BCEI*. Repéré à http://net.cbie.ca/download/%C3%89ducation%20transfronti%C3%A8re%20%20programmes%20et%20dispensateurs%20en%20mouvement.pdf

Lemay, A.-M. (2015). *Lettre d'appui pour recherche sur l'état des activités internationales dans le réseau des collèges privés québécois*. Document inédit.

MEES. (2016). *Effectif étudiant à l'enseignement collégial selon le réseau d'enseignement (au trimestre d'automne)*. Document inédit.

MESRS. (2014). *Étudiants internationaux inscrits dans le réseau collégial : Automne 2013*. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Etudiants_internationaux_collegial/Etudiants_intenationaux_Collegial_2013.pdf

MEESR. (2015). *Liste des collèges privés subventionnés* (rapport prédéfini GDUNO). Repéré à https://prod.mels.gouv.qc.ca/gdunojrecherche/listesPredefinies.do?methode=genererRapport&noListePredefinie=4

Moisan, N. (2008). Les cégeps sur la scène internationale. Dans Héon, L., Savard, D. et Hamel, T. (dir.), *Les cégeps : une grande aventure collective québécoise* (p. 251-262). Québec : Les presses de l'Université Laval.

Morin, S. (2006A). *Analyse des impacts de la mondialisation sur l'éducation au Québec*. Repéré à http://www.leppm.enap.ca/leppm/docs/rapports_education/rapport_2_education.pdf

Morin, S. (2006B). *Internationalisation de l'éducation supérieure et formation à distance : le pouvoir d'influence des États occidentaux*. Repéré à http://cerberus.enap.ca/LEPPM/docs/Cahier%20recherche/Cahier_education_WEB.pdf

Portail du réseau collégial du Québec (s.d.). Pour l'avancement de l'internationalisation de la formation dans les collèges. Repéré à http://lescegeps.com/contributions_institutionnelles/contributions_internationales/internationalisation_de_la_formation/pour_lavancement_de_linternationalisation_de_la_formation_dans_les_colleges

Séguin, D. (2011). *Étudiants internationaux : parcours et réussite*. Repéré à http://www.cdc.qc.ca/PAREA/787920-seguin-etudiants-internationaux-valleyfield-PAREA-2011.pdf.

Vallée, P. (2006). Collèges privés non subventionnés – Pour obtenir une formation sur mesure. *Le Devoir*. Repéré à http://www.ledevoir.com/societe/education/98989/colleges-prives-non-subventionnes-pour-obtenir-une-formation-sur-mesure

ANNEXE 1

BROCHURE

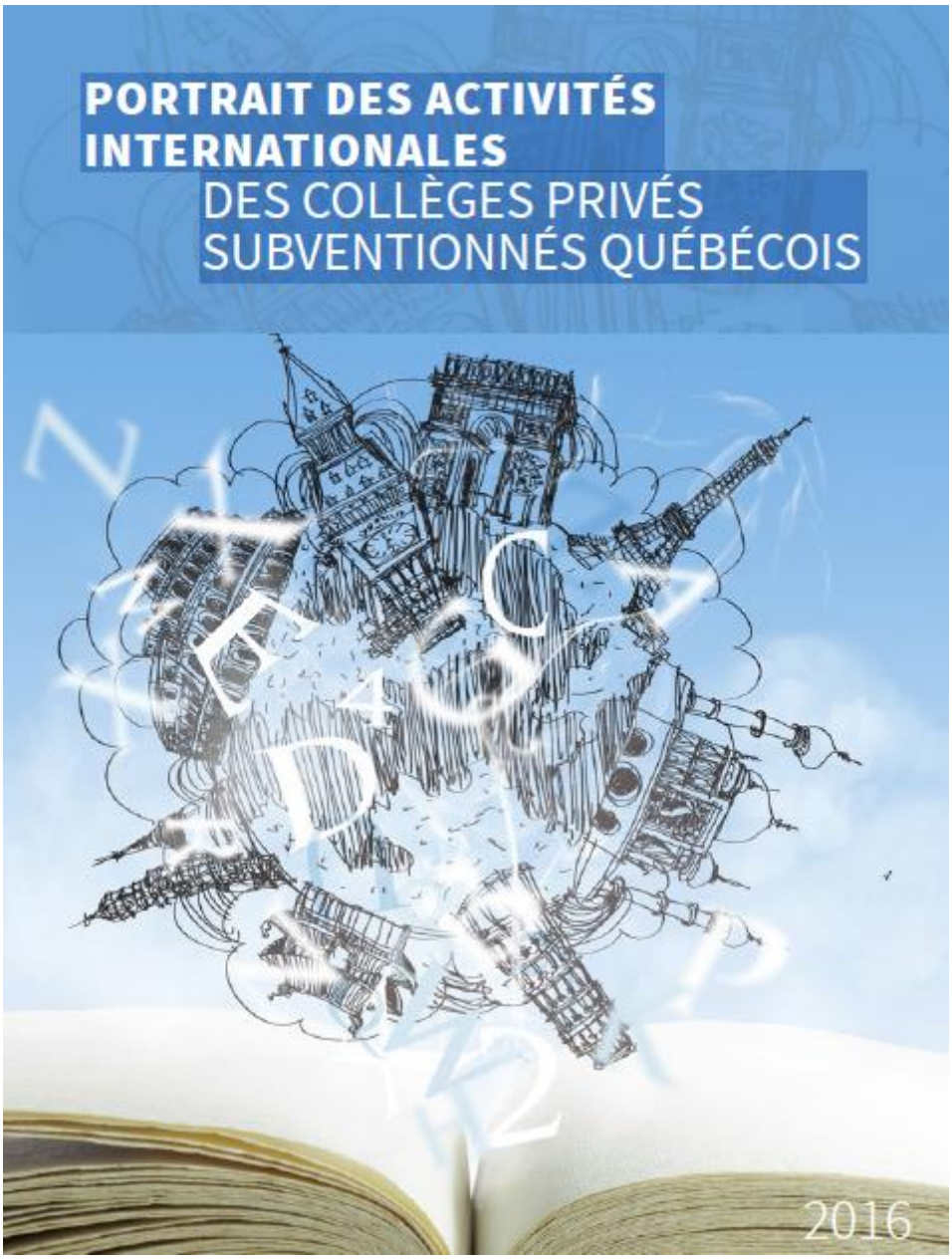

Lien Internet permettant de consulter la brochure :
https://www.acpq.net/Activites-internationales

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE

© Fotosearch.com

Portrait des activités internationales des collèges privés subventionnés québécois réalisées en 2014-2015

Recherche financée dans le cadre du Programme de recherche et d'expérimentation pédagogiques (PREP) de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ)

Matthieu Boutet-Lanouette – Enseignant en histoire
Campus Notre-Dame-de-Foy
418 872-8242 (1122) boutetlm@cndf.qc.ca

Alexandre Jobin-Lawler – Enseignant en anthropologie
Campus Notre-Dame-de-Foy
418 872-8242 (1264) jobinla@cndf.qc.ca

Instructions pour remplir ce questionnaire

L'objectif général de notre étude consiste à décrire l'état de la situation de l'internationalisation dans le réseau des collèges privés subventionnés québécois en ce qui concerne les principaux secteurs d'activités internationales. Elle vise à obtenir une vue globale de ces activités dans les collèges privés subventionnés québécois lors de l'année scolaire 2014-2015. Notons que nous ne cherchons pas, par cette enquête, à comparer les établissements les uns avec les autres ou à présenter des données par collège.

Il faut dire que ce genre d'exercice n'a jamais été mené dans le réseau des collèges privés subventionnés, alors qu'il est réalisé à chaque période de cinq ans dans les cégeps. Pourtant, pour pouvoir bien s'adapter au contexte de mondialisation actuel et pour montrer la diversité et les particularités des activités internationales qui sont menées dans notre réseau, il importe d'avoir une vue d'ensemble de ce qui est fait en matière d'internationalisation. **Vos réponses demeurent très importantes, même si vous ne réalisez aucune activité d'internationalisation de l'éducation dans votre collège**. Elles nous aideront à exposer un portrait qui soit le plus juste possible de la situation dans le réseau.

Indiquons que votre participation à ce questionnaire est volontaire et qu'**aucun renseignement nominal ne sera mentionné dans le rapport**. De plus, **seuls les deux chercheurs auront accès à vos réponses**.

Consignes :

o Un questionnaire doit être rempli pour chaque collège. Il est important de bien identifier l'établissement collégial concerné lors de la première question du sondage. Veuillez, s'il vous plait, **inclure dans vos réponses l'ensemble des établissements québécois qui font partie de votre collège (sites associés)**.

o Si votre collège comporte à la fois des étudiants de niveau secondaire et collégial, ne considérez que les étudiants de niveau collégial dans vos réponses. Par exemple, pour les établissements qui suivent le programme de France, le collégial correspond à la classe de 1ère et à la classe de Terminale.

o **Dans vos réponses, il faut considérer à la fois la formation menant à l'atteinte d'un DEC ET la formation continue**.

o Répondez à toutes les questions avec le plus de précision possible.

o Si vous ne pouvez répondre à l'ensemble des questions comprises dans ce sondage, nous vous invitons à demander l'aide de collègues de votre établissement. Il vous suffit alors de leur **partager le courriel que vous avez reçu**. Celui-ci comprend l'accès au questionnaire. Une fois le courriel partagé, vos collègues pourront répondre aux questions

que vous aurez laissé vacantes ou modifier certaines autres réponses.

o Le sondage est terminé lorsque vous cliquez sur l'onglet "terminé" à la fin du questionnaire. Cela dit, il demeure possible de modifier vos réponses en tout temps et ce, même lorsque vous avez cliqué sur l'onglet "terminé". Il vous suffit alors (vous ou vos collègues) d'entrer à nouveau dans le sondage via le courriel que vous avez reçu. De plus, lorsque vous remplissez le sondage, vous pouvez quitter la page à tout moment et les réponses demeurent enregistrées.

o Il faut donner une seule réponse pour chaque question, à moins d'indication contraire.

o Nous vous invitons à compléter ce questionnaire **avant le 13 novembre** et à nous aviser par courriel lorsque celui-ci sera terminé.

o Nous vous invitons à communiquer avec les deux chercheurs qui mènent cette étude pour tout questionnement ou difficulté en lien avec cette recherche ou plus spécifiquement à propos de ce questionnaire.

Coordonnées des deux chercheurs :

Matthieu Boutet-Lanouette – Enseignant en histoire
Campus Notre-Dame-de-Foy
418 872-8242 (1122)
boutetlm@cndf.qc.ca

Alexandre Jobin-Lawler – Enseignant en anthropologie
Campus Notre-Dame-de-Foy
418 872-8242 (1264)
jobinla@cndf.qc.ca

Qu’est-ce que l’internationalisation de l’éducation ?

Afin de vous aider à comprendre ce que représente l’internationalisation de l’éducation, en voici une brève description.

L’internationalisation de l’éducation représente un « processus d’intégration d’une dimension internationale, interculturelle et mondiale dans l’objet, les fonctions (enseignement, recherche et service) et la fourniture de services d’enseignement supérieur » (Knight, 2007, cité dans Conseil supérieur de l’éducation, 2013, p. 6). Dans le réseau collégial québécois, l’internationalisation de l’éducation s’organise concrètement autour de cinq grandes catégories d’activités qui seront décrites dans chacune des sections du questionnaire.

*** Pour faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé sans discrimination dans ce questionnaire.**

Début du questionnaire à la page suivante

Identification

1. Au nom de quel établissement d'enseignement remplissez-vous ce questionnaire ?

CAPITALE NATIONALE

- ☐ COLLÈGE BART
- ☐ COLLÈGE O'SULLIVAN DE QUÉBEC
- ☐ CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
- ☐ COLLÈGE MÉRICI

CENTRE DU QUÉBEC

- ☐ COLLÈGE ELLIS

ESTRIE

- ☐ SÉMINAIRE DE SHERBROOKE

MAURICIE

- ☐ COLLÈGE LAFLÈCHE

MONTRÉAL ET RÉGION

- ☐ CENTENNIAL COLLEGE
- ☐ COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
- ☐ COLLÈGE INTERNATIONAL DES MARCELLINES
- ☐ COLLÈGE INTERNATIONAL MARIE DE FRANCE
- ☐ COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
- ☐ COLLÈGE LASALLE
- ☐ COLLÈGE O'SULLIVAN DE MONTRÉAL
- ☐ COLLÈGE STANISLAS
- ☐ COLLÉGIAL INTERNATIONAL SAINTE-ANNE
- ☐ CONSERVATOIRE LASSALLE
- ☐ ÉCOLE DE MUSIQUE VINCENT-D'INDY

- ☐ ÉCOLE DE STÉNOGRAPHIE JUDICIAIRE DU QUÉBEC
- ☐ ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE
- ☐ INSTITUT TECCART 2003
- ☐ MARIANOPOLIS COLLEGE
- ☐ TAV COLLEGE

OUTAOUAIS

- ☐ COLLÈGE NOUVELLES FRONTIÈRES
- ☐ Autre(s) : _____

2. Nom(s) de la (des) personne(s) ayant rempli ce sondage :

_____

Renseignements généraux

3. À ce jour, votre collège s'est-il doté d'une politique en matière d'internationalisation de l'éducation ?

- ☐ Oui → **Passez à la question 5**
- ☐ Non

4. Est-ce dans les plans de votre collège de se doter d'une politique en matière d'internationalisation de l'éducation dans les prochaines années ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

5. À ce jour, la mission éducative de votre collège fait-elle référence à la dimension internationale ?

- ☐ Oui

☐ Non

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____
_____
_____

6. **À ce jour, existe-t-il un bureau international (ou autre service centralisé de ce type) dans votre collège qui s'occupe de la gestion et de l'organisation des activités internationales ?**

☐ Oui
☐ Non

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____
_____
_____

7. **Au cours de l'année scolaire 2014-2015, est-ce que votre collège a réalisé des activités internationales par l'entremise d'Internet (impliquant, par exemple, des étudiants, des professeurs, des professionnels, la direction, etc.) ?**

☐ Oui
☐ Non

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____
_____
_____

8. Jusqu'à quel point êtes-vous en accord avec l'énoncé suivant :

Les activités à caractère international sont <u>suffisamment financées</u> dans mon collège.

- ☐ Tout à fait en accord
- ☐ Plutôt en accord
- ☐ Plutôt en désaccord
- ☐ Tout à fait en désaccord
- ☐ Je ne sais pas

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____
_____
_____

9. Jusqu'à quel point êtes-vous en accord avec l'énoncé suivant :

À ce jour, les activités à caractère international sont <u>une priorité</u> pour mon collège.

- ☐ Tout à fait en accord
- ☐ Plutôt en accord
- ☐ Plutôt en désaccord
- ☐ Tout à fait en désaccord
- ☐ Je ne sais pas

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____
_____
_____

Internationalisation de la formation

L'internationalisation de la formation représente le fait d'offrir des programmes à vocation internationale (ex. offrir un profil « monde » en Sciences humaines) ou encore le fait d'intégrer des éléments à connotation internationale à des programmes d'enseignement (ex. offrir un stage international à la fin d'un programme ou insérer des cours en lien avec l'international --cours de langues, cours de politique internationale, etc.--, dans un programme).

10. **À ce jour, existe-t-il des programmes d'études (DEC ou AEC) à vocation internationale dans votre collège (par exemple, un profil "monde" en Sciences humaines) ?**

☐ Oui → **Passez à la question 12**

☐ Non

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____
_____
_____

11. **Existe-t-il une volonté de développer des programmes à vocation internationale dans votre collège ?**

☐ Oui

☐ Non

☐ Je ne sais pas

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____
_____
_____

12. À ce jour, une <u>connotation</u> internationale a-t-elle été intégrée à un ou à plusieurs programmes réguliers d'études (DEC ou AEC) dans votre collège (par exemple, offrir un stage international à la fin d'un programme ?

- ☐ Oui → **Passez à la question 14**
- ☐ Non

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____
_____
_____

13. Existe-t-il une <u>volonté</u> d'intégrer une <u>connotation</u> internationale à un ou à plusieurs programme(s) régulier(s) d'études (DEC ou AEC) dans votre collège ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____
_____
_____

Mobilité étudiante internationale

La mobilité étudiante représente les séjours ou les stages réalisés à l'international (hors du Canada) par des étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire québécois, dans une formule créditée à l'intérieur d'un programme ou encore non créditée. Plusieurs types de séjours ou de stages sont possibles : solidarité et coopération, stage professionnel dans un milieu de travail, séjour linguistique, stage d'observation et de sensibilisation et séjour d'études (dans une université ou un collège).

14. Au cours de l'année scolaire 2014-2015, des projets de mobilité étudiante internationale ont-ils été réalisés par des étudiants de votre collège ?

☐ Oui

☐ Non → **passez à la question 19**

15. Combien d'étudiants de votre établissement (approximativement) ont réalisé une telle activité de mobilité internationale au cours de l'année scolaire 2014-2015 ?

Nombre approximatif d'étudiants :

_____

16. De ce nombre d'étudiants ayant réalisé une activité de mobilité internationale au cours de l'année scolaire 2014-2015, combien (approximativement) provenaient de programmes techniques, combien de programmes préuniversitaires et combien du secteur de la formation continue ?

Programmes techniques :

_____

Programmes préuniversitaires :

_____

Formation continue :

_____

17. Indiquez dans quel(s) type(s) d'activité(s) de mobilité étudiante internationale les étudiants de votre collège ont été impliqués au cours de l'année scolaire 2014-2015 (vous pouvez cocher plus d'une réponse).

☐ Séjour ou stage de solidarité ou de coopération

☐ Stage professionnel dans un milieu de travail

☐ Séjour linguistique

☐ Stage d'observation et de sensibilisation

☐ Séjour d'études

18. Indiquez dans quelle(s) région(s) les séjours de mobilité étudiante internationale se sont déroulés en 2014-2015 (vous pouvez cocher plus d'une réponse).

- ☐ Europe
- ☐ Amérique du Nord (États-Unis et Mexique)
- ☐ Amérique centrale et Caraïbe
- ☐ Amérique du Sud
- ☐ Asie
- ☐ Afrique
- ☐ Océanie

→ **Passez à la question 20**

19. Selon vous, quel(s) facteur(s) explique(nt) le fait que cela était inexistant dans votre collège au cours de l'année scolaire 2014-2015 (vous pouvez cocher plus d'un choix) ?

- ☐ Pas d'intérêt dans notre collège (direction, étudiants, professeurs) pour organiser ces stages et séjours
- ☐ Manque de temps du personnel du collège pour organiser cela pour les étudiants
- ☐ Manque de ressources dans le collège pour organiser cela pour les étudiants
- ☐ Cela ne se prête pas à nos programmes d'études
- ☐ Nous ne voyons pas la pertinence (pour la formation des étudiants) de réaliser de telles activités
- ☐ Les étudiants n'en font pas la demande
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Autre (veuillez préciser) :

_____

20. De manière générale (pas seulement pour l'année scolaire 2014-2015), qui initie(nt) les projets de mobilité étudiante internationale dans votre collège (vous pouvez cocher plus d'une réponse) ?

- ☐ Bureau international (ou autre service centralisé de ce type)
- ☐ Direction des études
- ☐ Direction générale

- ☐ Direction de la formation continue
- ☐ Direction des services pédagogiques
- ☐ Professeurs
- ☐ Étudiants
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Ne s'applique pas
- ☐ Autre (veuillez préciser) :

_____

Mobilité enseignante internationale

La mobilité enseignante représente le déplacement à l'international (hors du Canada) de professeurs de collèges québécois dans un cadre professionnel. Cela peut prendre la forme de : accompagnement d'étudiants, conférence à l'étranger, partage d'expertise, enseignement à l'étranger, perfectionnement de techniques ou de méthodes, recherche, prospection (pour de nouvelles collaborations ou de nouveaux milieux de stages) et reconnaissance (valider de l'information, ex. visite d'étudiants en stages).

21. Au cours de l'année scolaire 2014-2015, des projets de mobilité enseignante internationale ont-ils été réalisés par des professeurs de votre collège ?

- ☐ Oui
- ☐ Non→ **passez à la question 25**

22. Combien d'enseignants de votre établissement (approximativement) ont réalisé une telle activité au cours de l'année scolaire 2014-2015 ?

Nombre approximatif d'enseignants :

_____

23. De ce nombre d'enseignants ayant réalisé une activité de mobilité internationale au cours de la dernière année scolaire (2014-2015), combien (approximativement) provenaient de programmes techniques, combien de programmes préuniversitaires et combien du secteur de la formation continue ?

Programmes techniques :

_____

Programmes préuniversitaires :

_____

Formation continue :

_____

24. Indiquez dans quel(s) type(s) d'activité(s) de mobilité enseignante internationale les professeurs de votre collège ont été impliqués au cours de l'année scolaire 2014-2015 (vous pouvez cocher plus d'une réponse).

- ☐ Séjour d'accompagnement d'étudiants
- ☐ Séjour de partage d'expertise avec des partenaires
- ☐ Séjour d'enseignement dans un établissement à l'étranger
- ☐ Séjour de perfectionnement de techniques ou de méthodes
- ☐ Séjour de recherche
- ☐ Séjour de prospection pour de nouvelles collaborations ou de nouveaux milieux de stages
- ☐ Séjour de reconnaissance afin de valider des informations (ex. visite d'étudiants en stages)
- ☐ Séjour pour prononcer une conférence à l'étranger
- ☐ Séjour pour assister à des forums internationaux ou à des conférences internationales
- ☐ Autre (veuillez préciser)

  _____

→ **Passez à la question 26**

25. Selon vous, quel(s) facteur(s) explique(nt) le fait que cela était inexistant dans votre collège au cours de l'année scolaire 2014-2015 (vous pouvez cocher plus d'une réponse) ?

- ☐ Pas d'intérêt des enseignants à réaliser ces types de projets
- ☐ Les conditions de réalisation (financement, remplacement, temps de préparation, etc.) de ces types de projets étaient trop complexes
- ☐ Les enseignants et le collège ne voyaient pas la pertinence de réaliser de telles activités
- ☐ Je ne sais pas

☐ Autre (veuillez préciser)
_____

26. De manière générale (pas seulement pour l'année scolaire 2014-2015), qui initie(nt) les projets de mobilité enseignante internationale dans votre collège (vous pouvez cocher plus d'une réponse) ?

☐ Bureau international (ou autre service centralisé de ce type)
☐ Direction des études
☐ Direction générale
☐ Direction de la formation continue
☐ Direction des services pédagogiques
☐ Professeurs
☐ Je ne sais pas
☐ Ne s'applique pas
☐ Autre (veuillez préciser)
_____

Recrutement et accueil d'étudiants internationaux

Cette catégorie fait référence aux étudiants qui proviennent d'autres pays et qui fréquentent un établissement d'enseignement collégial québécois, avec comme statut la résidence temporaire.

27. Durant la dernière année scolaire (2014-2015), votre collège a-t-il accueilli des étudiants internationaux ?

☐ Oui
☐ Non → **passez à la question 31**

28. Combien d'étudiants internationaux (approximativement) ont fréquenté votre établissement au cours de l'année scolaire 2014-2015 ?

Nombre approximatif d'étudiants internationaux :
_____

29. De ce nombre d'étudiants internationaux ayant fréquenté votre collège au cours de l'année scolaire 2014-2015, combien (approximativement) étudiai(en)t dans des programmes techniques, combien dans des programmes préuniversitaires et combien dans le secteur de la formation continue ?

Programmes techniques :

_____

Programmes préuniversitaires :

_____

Formation continue :

_____

30. Indiquez quelles mesures étai(en)t en place dans votre collège au cours de l'année scolaire 2014-2015 afin d'accueillir spécifiquement le ou les étudiants internationaux qui fréquentent votre établissement (vous pouvez cocher plus d'une réponse).

- ☐ Aide au logement
- ☐ Aide à la réussite
- ☐ Activités sociales ou sportives
- ☐ Accompagnement pour les démarches auprès des gouvernements
- ☐ Accompagnement pour l'achat de nourriture et de vêtements
- ☐ Pairage avec des étudiants nationaux
- ☐ Autre (veuillez préciser)

  _____

→ **Passez à la question 32**

31. Quel(s) facteur(s) explique(nt) le fait qu'aucun étudiant international n'ait fréquenté votre établissement d'enseignement au cours de l'année scolaire 2014-2015 (vous pouvez cocher plus d'une réponse) ?

- ☐ Le collège n'était pas intéressé à recevoir des étudiants internationaux
- ☐ Le collège n'avait pas de ressources pour faire du recrutement à l'étranger
- ☐ Cela ne se prêtait pas à nos programmes d'études
- ☐ Le collège ne voyait pas la pertinence de recevoir des étudiants internationaux
- ☐ Les efforts de recrutement du collège n'ont pas porté fruit

- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Autre (veuillez préciser)

_____

32. De manière générale (pas seulement au cours de l'année scolaire 2014-2015), quel(s) secteur(s) de votre collège est (sont) responsable(s) du <u>recrutement</u> des étudiants internationaux (vous pouvez cocher plus d'une réponse) ?

- ☐ Bureau international (ou autre service centralisé de ce type)
- ☐ Direction des études
- ☐ Direction générale
- ☐ Direction de la formation continue
- ☐ Direction des services pédagogiques
- ☐ Direction des services aux étudiants
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Ne s'applique pas
- ☐ Autre (veuillez préciser)

_____

33. De manière générale (pas seulement au cours de l'année scolaire 2014-2015), quel secteur de votre collège est responsable de <u>l'accueil</u> des étudiants internationaux (vous pouvez cocher plus d'une réponse) ?

- ☐ Bureau international (ou autre service centralisé de ce type)
- ☐ Direction des études
- ☐ Direction générale
- ☐ Direction de la formation continue
- ☐ Direction des services pédagogiques
- ☐ Direction des services aux étudiants
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Ne s'applique pas
- ☐ Autre (veuillez préciser)

_____

Coopération internationale / partage d'expertise

Cette catégorie fait référence à toute activité d'exportation de services éducatifs à l'étranger, incluant l'appui institutionnel et le développement des capacités. Des enseignants et des étudiants québécois des collèges peuvent y être impliqués, mais l'objectif de départ de ces projets est de supporter des partenaires à l'international ou encore d'exporter le savoir-faire d'ici afin de le partager.

34. Au cours de l'année scolaire 2014-2015, votre collège a-t-il réalisé des activités de coopération internationale / partage d'expertise à l'étranger ?

☐ Oui

☐ Non → **passez à la question 37**

35. Au cours de l'année scolaire 2014-2015, dans combien de projets de coopération / partage d'expertise à l'étranger (approximativement) votre collège fut-il impliqué ?

Nombre approximatif de projets :

_____

36. Au cours de l'année scolaire 2014-2015, dans quelle(s) région(s) du monde votre collège a-t-il été actif en matière de coopération internationale / partage d'expertise à l'étranger (vous pouvez cocher plus d'une réponse) ?

☐ Europe

☐ Amérique du Nord (États-Unis et Mexique)

☐ Amérique centrale et Caraïbe

☐ Amérique du Sud

☐ Europe

☐ Asie

☐ Afrique

☐ Océanie

→ **Passez à la question 38**

37. Quel(s) facteur(s) explique(nt) le fait que vous n'ayez réalisé aucun projet de coopération internationale / partage d'expertise à l'étranger au cours de l'année scolaire 2014-2105 (vous pouvez cochez plus d'une réponse) ?

- ☐ Pas d'intérêt de la part de notre collège (direction, étudiants, professeurs) pour organiser ce type d'activités
- ☐ Pas de temps pour le personnel de notre collège pour mettre en branle ces projets
- ☐ Pas de ressources dans le collège pour organiser ces projets
- ☐ Cela ne se prête pas à nos programmes d'études
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Autre (veuillez préciser) :

_____

38. De manière générale (pas seulement au cours de l'année scolaire 2014-2015), quel(s) secteur(s) de votre collège est(sont) responsable(s) de la coopération internationale / partage d'expertise à l'étranger (vous pouvez cochez plus d'une réponse) ?

- ☐ Bureau international (ou autre service centralisé de ce type)
- ☐ Direction des études
- ☐ Direction générale
- ☐ Direction de la formation continue
- ☐ Direction des services pédagogiques
- ☐ Direction des services aux étudiants
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Ne s'applique pas
- ☐ Autre (veuillez préciser)

_____

39. Au cours de l'année scolaire 2014-2015, votre collège offrait-il spécifiquement des programmes de DEC /AEC dans d'autres pays ?

- ☐ Oui
- ☐ Non → **passez à la question 41**

40. Au cours de l'année scolaire 2014-2015, dans quel(s) secteur(s) d'enseignement votre collège a-t-il offert un ou des programme(s) de DEC/AEC dans d'autres pays (vous pouvez cocher plus d'une réponse) ?

- ☐ Administration et comptabilité
- ☐ Transport
- ☐ Tourisme
- ☐ Éducation
- ☐ Informatique
- ☐ Santé
- ☐ Arts
- ☐ Sciences (humaines ou de la nature)
- ☐ Autre (veuillez préciser)

_____

→ **Passez à la question 42**

41. Votre collège songe-t-il à offrir, dans un avenir rapproché, un ou des programme(s) de DEC /AEC à l'international ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____
_____
_____

Priorités en matière d'internationalisation de l'éducation

Nous aimerions connaître les priorités institutionnelles en matière d'internationalisation de l'éducation pour votre collège.

42. Parmi les secteurs d'activités ci-dessous, <u>lequel</u> a été priorisé par votre établissement au cours des cinq dernières années ?

- ☐ Internationalisation de la formation
- ☐ Mobilité étudiante internationale
- ☐ Mobilité enseignante internationale
- ☐ Recrutement et accueil d'étudiants internationaux
- ☐ Coopération internationale / partage d'expertise
- ☐ Tous ces secteurs d'activités internationales ont été priorisés équitablement
- ☐ Aucun de ces secteurs d'activités internationales n'a été priorisé

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____
_____
_____

43. Parmi les secteurs d'activités ci-dessous, <u>lequel</u> votre collège souhaite-t-il prioriser au cours des cinq prochaines années ?

- ☐ Internationalisation de la formation
- ☐ Mobilité étudiante internationale
- ☐ Mobilité enseignante internationale
- ☐ Recrutement et accueil d'étudiants internationaux
- ☐ Coopération internationale / partage d'expertise
- ☐ Tous ces secteurs d'activités internationales seront priorisés équitablement au cours des prochaines années
- ☐ Aucun de ces secteurs d'activités internationales ne sera priorisé au cours des prochaines années

→ **Précisez votre réponse, si nécessaire.**

_____
_____
_____
_____

Commentaires

44. Si vous avez des commentaires ou des suggestions concernant notre projet de recherche, ou si vous souhaitez préciser certaines de vos réponses, s'il vous plaît, utilisez l'espace ci-dessous.

_____
_____
_____
_____
_____

Merci beaucoup pour votre collaboration !

Cela nous permettra de dresser un portrait de l'internationalisation dans les collèges privés subventionnés du Québec. Vous recevrez, au plus tard à l'automne 2016, une brochure (document électronique et papier) comprenant les résultats de cette enquête.

Nous souhaiterions, par le fait même, vous rappeler l'existence du site Internet jeparsenvoyage.info qui fait la promotion de la mobilité étudiante internationale au collégial. Ce site a été conçu à la suite d'une recherche financée par le Programme de recherche et d'expérimentation pédagogiques (PREP) de l'ACPQ.

N'hésitez pas à contacter les deux chercheurs si vous avez des questions ou des commentaires en lien avec cette étude.

Coordonnées des deux chercheurs :

Matthieu Boutet-Lanouette – Enseignant en histoire
Campus Notre-Dame-de-Foy
418 872-8242 (1122)
boutetlm@cndf.qc.ca

Alexandre Jobin-Lawler – Enseignant en anthropologie
Campus Notre-Dame-de-Foy
418 872-8242 (1264)
jobinla@cndf.qc.ca

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À PARTICIPER À UN PROJET DE RECHERCHE

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À PARTICIPER À UN PROJET DE RECHERCHE

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET

Titre de la recherche :

Portrait des activités internationales réalisées en 2014-2015 dans les collèges privés subventionnés québécois

Chercheur(s) ou chercheuse(s) responsable(s) :

Alexandre Jobin-Lawler
Enseignant en anthropologie et en sociologie
Campus Notre-Dame-de-Foy
Saint-Augustin-de-Desmaures
418 872-8242, poste 1264
jobinla@cndf.qc.ca

Matthieu Boutet-Lanouette
Enseignant en histoire
Campus Notre-Dame-de-Foy
Saint-Augustin-de-Desmaures
418 872-8242, poste 1122
boutetlm@cndf.qc.ca

Invitation à participer au projet :

Nous vous invitons à participer au projet de recherche intitulé : **« Portrait des activités internationales réalisées en 2014-2015 dans les collèges privés subventionnés québécois »**.

Cette recherche est menée dans le cadre du Programme de recherche et d'expérimentation pédagogiques (PREP) de l'Association des collèges privés québécois (ACPQ).

Objectifs du projet :

L'objectif général de notre étude consiste à décrire l'état de la situation de l'internationalisation dans le réseau des collèges privés subventionnés québécois en ce qui concerne les principaux secteurs d'activités internationales.

Cet objectif général est guidé par les cinq objectifs spécifiques suivants :

1) Décrire l'état de la situation de l'internationalisation dans le réseau des collèges privés québécois en ce qui concerne l'internationalisation de la formation.

2) Décrire l'état de la situation de l'internationalisation dans le réseau des collèges privés québécois en ce qui concerne la coopération internationale et l'exportation du savoir-faire.

3) Décrire l'état de la situation de l'internationalisation dans le réseau des collèges privés québécois en ce qui concerne l'accueil d'étudiants internationaux.

4) Décrire l'état de la situation de l'internationalisation dans le réseau des collèges privés québécois en ce qui concerne la mobilité étudiante.

Déroulement du projet :

1. Dans le cadre de cette étude, nous ferons parvenir un sondage en ligne (Survey Monkey) à la direction de tous les établissements d'enseignement privés subventionnés québécois.
2. Les données recueillies lors de cette recherche seront donc de type quantitatif. Elles serviront à produire un rapport final sur le sujet, ainsi qu'une brochure informative présentant la situation de l'internationalisation dans le réseau des collèges privés subventionnés québécois. Elles serviront aussi à préparer des communications orales et écrites à la suite du dépôt du rapport final et de la brochure informative.

Mesures prises pour assurer l'anonymat des participants et la confidentialité des données :

1. Aucune information nominale ou aucun renseignement permettant d'identifier un participant ou une institution particulière ne sera divulgué dans le rapport final et la brochure informative qui seront produits au terme de cette recherche.
2. Notre objectif n'est pas de réaliser un portrait par établissement, mais plutôt de consigner les données afin de présenter un tableau global de la situation de l'internationalisation dans le réseau des collèges privés subventionnés.
3. Seuls les deux chercheurs auront accès à vos réponses. L'entreprise d'infographie qui réalisera la brochure informative n'aura accès qu'au portrait d'ensemble dans lequel il ne sera pas possible de rattacher des réponses à un établissement.

Risques, inconvénients et bénéfices pour les participants :

1. Il existe très peu de risques quant à la participation à la présente recherche. La seule crainte que pourrait selon nous avoir les collèges est que les renseignements concernant leurs activités internationales soient rendus publics. Toutefois, nous pensons que les moyens proposés plus haut quant à l'anonymat et la confidentialité permettront d'assurer la protection de tous nos participants. Rappelons une fois de plus que nous ne cherchons pas à présenter un portrait par établissement, mais bien un portrait global pour lequel il ne sera pas possible de lier des informations à un collège en particulier.
2. Les bénéfices sont, pour leur part, assez nombreux, et ce, surtout sur le plan des connaissances en lien avec l'internationalisation dans les collèges privés subventionnés québécois. Notre recherche permettra, pensons-nous, de prendre connaissance de la diversité et des particularités des activités internationales menées dans le réseau collégial privé. Elle permettra aussi d'offrir des

bases pour approfondir la recherche en ce qui concerne l'internationalisation du réseau privé et de compléter les informations qui sont recueillies périodiquement dans le réseau public.

Droits des participants :

1. Aucune compensation financière ou matérielle ne sera offerte aux participants.
2. La participation à ce projet est volontaire.
3. Vous êtes entièrement libre de participer ou non et de vous retirer en tout temps, sans justification et sans subir de pénalité ni de préjudice.
4. Lors du traitement des données ou de la divulgation des résultats, votre anonymat et votre vie privée, ainsi que l'anonymat du collège auquel vous êtes associé seront protégés.
5. Un rapport global et une brochure descriptive faisant état des résultats de la recherche seront mis à la disponibilité des participants dans chacun des collèges ayant collaboré à la recherche ainsi que sur le site Internet du Campus Notre-Dame-de-Foy. Le rapport et la brochure seront également transmis électroniquement en version PDF à chacun de participants.

Questions et plaintes :

1. Toute question concernant cette recherche pourra être adressée aux chercheurs dont les coordonnées apparaissent sur la première page de ce document.
2. Toute plainte ou critique pourra être adressée à la Direction des études du Campus Notre-Dame-de-Foy :

Direction des études
Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3
Téléphone : 1 800 463-8041, poste 3137
Courriel : picardg@cndf.qc.ca

Consentement :

*J'ai lu et compris le présent formulaire qui expose les conditions, les risques et les bienfaits de ma participation au projet de recherche intitulé : « **Portrait des activités internationales réalisées en 2014-2015 dans les collèges privés subventionnés québécois** ». J'ai obtenu des réponses satisfaisantes aux questions posées au sujet de ce projet. J'accepte librement de participer et je comprends que je peux me retirer de l'étude en tout temps, sans justification, sans pénalité, ni préjudice. Mon refus de participer ou de répondre à certaines questions n'aura aucune incidence.*

Je m'engage à respecter et préserver la confidentialité des renseignements dont je prendrai connaissance dans le cadre de cette étude. Enfin, je comprends qu'aucun bénéfice ni redevance ne me sera remis à la suite de ma participation.

Nom du participant : _____
Signature du participant : _____ ***Date :*** _____
Signature du chercheur : _____ ***Date :*** _____